



1514 1316  
**RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**

Un Peuple - Un But - Une Foi



.....  
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN**

.....  
**DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN**

.....  
**DIRECTION DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT**  
.....

# **ÉTUDE PROSPECTIVE « SÉNÉGAL 2035 »**

*« Émergence dans la solidarité  
et État de droit »*

*« Suqali gu ànd ak dimbalante  
ci réew mu sàmmoontek yoon »*

**Septembre 2014**

## TABLE DES MATIÈRES

|   |            |
|---|------------|
| Liste des tableaux .....  | iii        |
| Liste des graphiques.....   | iii        |
| Sigles et acronymes.....  | iv         |
| <b>PRÉFACE</b> .....  | <b>vi</b>  |
| <b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....  | <b>1</b>   |
| <b>I<sup>ère</sup> PARTIE : PLACE DE LA RÉFLEXION PROSPECTIVE DANS LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE AU SÉNÉGAL</b> ..... | <b>4</b>   |
| Chapitre 1 : La prospective dans le système national de planification .....                                     | 5          |
| 1.1. Les stratégies à long terme .....  | 5          |
| 1.2. Les stratégies à moyen terme .....   | 7          |
| 1.3. Les instruments d'exécution.....   | 8          |
| <b>II<sup>e</sup> PARTIE : DE L'IDENTIFICATION DES ASPIRATIONS À LA RÉTROSPECTIVE DE LA SOCIÉTÉ</b> .....       | <b>13</b>  |
| Chapitre 2 : L'identification des perceptions et des aspirations des populations.....                           | 14         |
| Chapitre 3 : La rétrospective de la société sénégalaise et de son environnement.....                            | 21         |
| 3.1. Les interdépendances de la mondialisation .....  | 21         |
| 3.2. L'environnement naturel .....  | 24         |
| 3.3. Les facteurs culturels.....  | 25         |
| 3.4. Une population en évolution constante .....  | 27         |
| 3.5. Une gouvernance politique au profit des élites urbaines.....   | 30         |
| 3.6. Une décentralisation progressive comme réponse à un besoin croissant de démocratie à la base.....          | 31         |
| 3.7. Une trajectoire économique modelée par le contexte international et les politiques économiques.....        | 32         |
| 3.8. Un système sanitaire face aux défis des grandes endémies.....  | 35         |
| 3.9. Un système éducatif à l'épreuve de la massification des effectifs .....                                    | 39         |
| 3.10. Le cadre urbain et l'habitat, un besoin difficile à satisfaire .....                                      | 42         |
| 3.11. L'emploi ou la quête difficile d'insertion sociale et de dignité.....                                     | 44         |
| <b>III<sup>e</sup> PARTIE : SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION ... OU DES FUTURS POSSIBLES</b> .....                         | <b>47</b>  |
| <b>III.1. L'approche qualitative des scénarios</b> .....  | <b>48</b>  |
| Chapitre 4 : Le scénario tendanciel : une croissance économique volatile .....                                  | 48         |
| Chapitre 5 : Le scénario pessimiste : l'anomie et le chaos.....   | 71         |
| Chapitre 6 : Le scénario moyen : l'émergence économique basée sur une dynamique productiviste .....             | 73         |
| Chapitre 7 : Le scénario optimiste ou la vision : l'émergence dans la solidarité.....                           | 76         |
| <b>III.2. L'approche quantitative des scénarios</b> .....   | <b>79</b>  |
| Chapitre 8 : Évaluation quantitative comparée des scénarios .....   | 80         |
| <b>IV<sup>e</sup> PARTIE : STRATÉGIE POUR RÉALISER LA VISION</b> .....  | <b>100</b> |
| Chapitre 9 : Les axes stratégiques pour réaliser la vision .....  | 101        |
| Chapitre 10 : Le rôle des acteurs internes de la société.....   | 111        |
| <b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....  | <b>119</b> |
| <b>ANNEXES</b> .....  | <b>122</b> |

|   |     |
|---|-----|
| Annexe 1 : Lexique .....  | 123 |
| Annexe 2 : Liste des personnes auditionnées.....  | 125 |
| Annexe 3 : Liste des variables économiques.....   | 126 |
| Annexe 4 : Liste des variables non économiques.....   | 127 |
| Annexe 5 : Liste des 59 variables essentielles du système.....  | 130 |
| Annexe 6 : Glossaire des variables essentielles issues de l'analyse structurelle.....                                   | 132 |
| Annexe 7 : Caractéristiques de la matrice d'impacts directs.....  | 135 |
| Annexe 8 : Sommes des lignes et des colonnes .....  | 135 |
| Annexe 9 : Classement par dépendance .....  | 137 |
| Annexe 10: Classement des variables selon leurs influences.....   | 139 |
| Annexe 11 : Plan des influences/dépendances directes.....   | 141 |
| Annexe 12 : Plan des déplacements : direct/indirect.....  | 142 |
| Annexe 13 : Lecture des résultats de l'analyse structurelle .....   | 143 |
| Annexe 14 : Questions stratégiques pour réaliser la vision.....   | 150 |
| Annexe 15 : Arrêté portant organisation du cadre d'orientation et de suivi de l'Étude prospective « Sénégal 2035 »..... | 152 |
| Annexe 16: Membres de l'Équipe technique permanente.....  | 157 |
| Annexe 17 : Questionnaire sur les aspirations et perceptions de la population sénégalaise .....                         | 159 |

## Liste des tableaux

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 : Préoccupations majeures actuelles des populations.....                            | 14 |
| Tableau 2 : Autres thèmes de développement .....  | 16 |
| Tableau 3 : Aspirations des populations à l'horizon de l'Étude .....                          | 18 |
| Tableau 4 : Répartition des terres arables dégradées par zones éco-géographiques (en ha)..... | 24 |
| Tableau 5 : Principaux indicateurs démographiques 1988-2013 .....                             | 29 |
| Tableau 6 : Tendances de la mortalité des enfants selon la zone de résidence (%o) .....       | 36 |
| Tableau 7 : Personnel de santé .....  | 39 |
| Tableau 8 : Taux de rétention dans le système éducatif 1993-2003 .....                        | 40 |
| Tableau 9 : Évolution des effectifs et du nombre de structures selon le statut .....          | 41 |
| Tableau 10 : Récapitulatif des opérations de restructuration achevées ou en cours .....       | 43 |
| Tableau 11 : Projection des indicateurs démographiques.....                                   | 60 |
| Tableau 12 : Evolution du PIB par tête .....  | 65 |
| Tableau 13 : Sommaire des politiques des quatre scénarios.....                                | 80 |
| Tableau 14 : Valeurs des indicateurs clés en 2035 pour les quatre scénarios.....              | 96 |

## Liste des graphiques

|   |    |
|---|----|
| Graphique 1 : Principales priorités actuelles de développement .....                    | 15 |
| Graphique 2 : Priorités de développement pour les 25 prochaines années .....            | 19 |
| Graphique 3 : Pyramide des âges de la population du Sénégal .....                       | 28 |
| Graphique 4 : Tendances de la mortalité des enfants au Sénégal .....                    | 35 |
| Graphique 5 : Vaccination des enfants 12-13 mois selon les EDS II, IV et V .....        | 37 |
| Graphique 6 : Pyramide des âges de la population en 2035 .....                          | 59 |
| Graphique 7 : Taux de croissance du PIB réel.....                                       | 82 |
| Graphique 8 : Taux de croissance du PIB réel par tête.....                              | 83 |
| Graphique 9 : Production totale d'énergie électrique (en Btu par année).....            | 84 |
| Graphique 10 : Indice de Développement humain .....                                     | 85 |
| Graphique 11 : Emploi total .....   | 86 |
| Graphique 12 : Taux d'alphabétisation par sexe .....                                    | 87 |
| Graphique 13 : Taux d'accès aux soins médicaux.....                                     | 88 |
| Graphique 14 : Taux de fécondité .....  | 89 |
| Graphique 15 : Population totale.....   | 90 |
| Graphique 16 : Taux de migration net (pour 1000 habitants).....                         | 91 |
| Graphique 17 : Proportion moyenne de la population en dessous du seuil de pauvreté..... | 92 |
| Graphique 18 : Espérance de vie .....   | 93 |
| Graphique 19 : Forêt (en ha).....   | 94 |
| Graphique 20 : Émission de dioxyde de carbone (kg par personne et par année) .....      | 95 |

## Sigles et acronymes

|               |  |
|---------------|--|
| <b>ADM</b>    | Agence de Développement municipal  |
| <b>AGETIP</b> | Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt public                          |
| <b>AGOA</b>   | Accord sur les Opportunités de Croissance                                |
| <b>ANEJ</b>   | Agence nationale pour l'Emploi des Jeunes                                |
| <b>ANSD</b>   | Agence nationale de la Statistique et de la Démographie                  |
| <b>APD</b>    | Aide publique au Développement   |
| <b>APE</b>    | Accords de Partenariat économique  |
| <b>ARD</b>    | Agence régionale de Développement  |
| <b>BCG</b>    | Bacille de Calmette et Guérin  |
| <b>BCI</b>    | Budget consolidé d'Investissement  |
| <b>BRICS</b>  | Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud                            |
| <b>CEA</b>    | Commission économique pour l'Afrique                                     |
| <b>CEDEAO</b> | Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest                  |
| <b>CEEAC</b>  | Communauté économique des États d'Afrique centrale                       |
| <b>CEMAC</b>  | Communauté économique et Monétaire d'Afrique centrale                    |
| <b>CFA</b>    | Communauté financière africaine  |
| <b>CGE</b>    | Commissariat général à l'Emploi  |
| <b>CILSS</b>  | Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel |
| <b>CREA</b>   | Centre de Recherche en Economie appliquée                                |
| <b>DCEF</b>   | Direction de la Coopération économique et financière                     |
| <b>DIRE</b>   | Délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi                 |
| <b>DPES</b>   | Document de Politique économique et sociale                              |
| <b>DPP</b>    | Déclaration de Politique de Population                                   |
| <b>DPS</b>    | Direction de la Prévision et de la Statistique                           |
| <b>DSRP</b>   | Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté                        |
| <b>DTCP</b>   | Diphtérie Tétanos Coqueluche et Polio                                    |
| <b>ECOSOC</b> | Conseil économique et social des Nations unies                           |
| <b>EDS</b>    | Enquête Démographique et de Santé  |
| <b>EPPS</b>   | Enquête sur la Perception de la Pauvreté au Sénégal                      |
| <b>ESAM</b>   | Enquête sénégalaise auprès des Ménages                                   |
| <b>EVN</b>    | Espérance de Vie à la Naissance  |
| <b>FNE</b>    | Fonds national pour l'Emploi   |
| <b>FNPJ</b>   | Fonds national de Promotion de la Jeunesse                               |
| <b>FPE</b>    | Fonds de Promotion économique  |
| <b>GAR</b>    | Gestion axée sur les Résultats   |
| <b>HAMO</b>   | Habitat moderne  |
| <b>ICS</b>    | Industries chimiques du Sénégal  |
| <b>IDE</b>    | Investissement direct étranger   |
| <b>IDH</b>    | Indice de Développement humain   |
| <b>IPAR</b>   | Initiative prospective agricole et rurale                                |
| <b>IRA</b>    | Infections respiratoires aiguës  |
| <b>ISF</b>    | Indice synthétique de Fécondité  |
| <b>ISPE</b>   | Instrument de Soutien à la Politique économique                          |
| <b>MICS</b>   | Enquête sur des indicateurs multiples                                    |
| <b>MPC</b>    | Ministère du Plan et de la Coopération                                   |
| <b>NEPAD</b>  | Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique                   |
| <b>NTIC</b>   | Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication           |
| <b>NU</b>     | Nations unies  |
| <b>OGM</b>    | Organisme génétiquement modifié  |
| <b>OMC</b>    | Organisation mondiale du Commerce  |
| <b>OMD</b>    | Objectifs du Millénaire pour le Développement                            |
| <b>OMS</b>    | Organisation mondiale de la Santé  |
| <b>OMVS</b>   | Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal                    |
| <b>ONG</b>    | Organisation non gouvernementale   |

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>ONU SIDA</b> | Organisme des Nations unies pour le Sida   |
| <b>OVM</b>      | Organisme vivant modifié   |
| <b>PAES</b>     | Programme d'Amélioration de l'Enseignement supérieur                                   |
| <b>PAP</b>      | Plan d'Actions prioritaires  |
| <b>PGAT</b>     | Plan général d'Aménagement du Territoire   |
| <b>PIB</b>      | Produit intérieur brut   |
| <b>PIC</b>      | Plan d'Investissement communal   |
| <b>PLD</b>      | Plan local de Développement  |
| <b>PME</b>      | Petite et moyenne Entreprise   |
| <b>PNAT</b>     | Plan national d'Aménagement du Territoire  |
| <b>PODES</b>    | Plan d'Orientation pour le Développement économique et social                          |
| <b>PPTE</b>     | Pays pauvres Très endettés   |
| <b>PRDI</b>     | Plan régional de Développement intégré   |
| <b>PSE</b>      | Pan Sénégal émergent   |
| <b>PTF</b>      | Partenaire technique et financier  |
| <b>PTIP</b>     | Programme triennal d'Investissements publics   |
| <b>RGP</b>      | Recensement général de la Population   |
| <b>RGPHAE</b>   | Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage |
| <b>RMN</b>      | Rapport de Masculinité à la Naissance  |
| <b>SADC</b>     | Communauté de Développement de l'Afrique australe                                      |
| <b>SCA</b>      | Stratégie de Croissance accélérée  |
| <b>SICAP</b>    | Société immobilière du Cap Vert  |
| <b>SNDES</b>    | Stratégie nationale de Développement économique et sociale                             |
| <b>SNHLM</b>    | Société nationale d'Habitat à Loyer modéré   |
| <b>SNIS</b>     | Service national d'Information sanitaire   |
| <b>SRAT</b>     | Schéma régional d'Aménagement du Territoire  |
| <b>SIDA</b>     | Syndrome d'Immunodéficience acquise  |
| <b>TAN</b>      | Taux d'Accroissement naturel   |
| <b>TBM</b>      | Taux brut de Mortalité   |
| <b>TBN</b>      | Taux brut de Natalité  |
| <b>TBS</b>      | Taux brut de Scolarisation   |
| <b>TEC</b>      | Tarif extérieur commun   |
| <b>TFA</b>      | Taux de Fécondité par Age  |
| <b>TIC</b>      | Technologies de l'Information et de la Communication                                   |
| <b>TICAD</b>    | Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique                   |
| <b>TP</b>       | Taux de Prévalence   |
| <b>UA</b>       | Union africaine  |
| <b>UDEAC</b>    | Union douanière et économique de l'Afrique centrale                                    |
| <b>UEMOA</b>    | Union économique et monétaire ouest africaine  |
| <b>VAE</b>      | Végétation aquatique envahissante  |
| <b>VIH</b>      | Virus d'Immunodéficience humaine   |
| <b>ZAC</b>      | Zone d'Aménagement concertée   |

## PRÉFACE

Depuis l'initiative des Pays pauvres très endettés (PPTÉ), la réflexion et les politiques économiques sont portées à nouveau par des instruments de référence à court et moyen termes, situés dans un horizon de trois à cinq ans. De tels horizons n'envisagent pas les questions de développement sur le long terme ; or il n'est pas possible de concevoir et d'apporter des réponses programmatiques adéquates aux défis multiples de développement dans un délai si court de trois à cinq ans. L'intérêt de l'étude prospective, c'est qu'elle se donne un horizon plus large pour appréhender les défis et surtout libérer l'esprit des contraintes qu'impose la gestion au quotidien marquée par le rythme des urgences. C'est la raison pour laquelle, le gouvernement s'est doté dès l'année 2000, au sein du ministère de l'économie et des finances, d'une structure de réflexion sur le long terme chargée de conduire l'Etude prospective «Sénégal 2035». L'objectif du gouvernement étant de renforcer les moyens de planification par l'exploration du champ des futurs possibles pour mieux organiser les actions de développement.

Avec la prospective, cet objectif est organisé autour de méthodes et d'étapes codifiées qui commencent par l'identification des aspirations des populations et se terminent par la définition des axes stratégiques. L'Etude prospective « Sénégal 2035 », a suivi de façon rigoureuse, toutes ses différentes étapes méthodologiques pour bien s'assurer de la qualité de la construction des scénarios. Elle s'est aussi adjointe, pour la première fois au Sénégal, des dernières techniques quantitatives disponibles à travers l'utilisation du modèle T21 (Threshold 21) pour mieux cerner les contours des scénarios et préciser ses enjeux.

Au terme de cette étude, s'est dessinée la dynamique d'inscrire la société sénégalaise dans la trajectoire de l'« émergence dans la solidarité » qui consacre la vision de développement à long terme du pays. Cette trajectoire concilie les impératifs de moyen et long terme en offrant en même temps, une croissance économique forte, durable et solidaire. Ce scénario de référence impulse le développement à la base en donnant plus d'opportunités aux ruraux par la création de multiples pôles de développement au niveau des terroirs. Il réduit les inégalités de manière générale, en particulier celles relatives au genre et responsabilise les populations à la base.

L'analyse des orientations des nouvelles autorités dans ses différents aspects révèle une très forte corrélation avec les résultats obtenus au terme des différentes phases du processus d'élaboration de l'Etude prospective « Sénégal 2035 ».

En effet, les principales aspirations des sénégalais pour un projet de société émergent et équitable se traduisent dans les bases fondamentales de ces orientations, notamment en matière de développement de l'agriculture, des infrastructures et de l'énergie.

Cette logique de cohérence dans la dynamique de réalisation d'un Sénégal « émergent dans la solidarité » en 2035, justifie par ailleurs l'apparition de certaines variables considérées comme essentielles à la suite de la phase de l'analyse structurelle de l'Etude prospective et que les orientations évoquées considèrent comme prioritaires à travers ses différentes lignes d'actions. A titre indicatif, les variables **genre, emploi, place de l'informel, chômage, protection des couches vulnérables, accès à l'eau potable, réforme foncière et dégradation des terres** traduisent les préoccupations constantes affirmées par les autorités pour apporter des solutions durables aux questions de la **jeunesse, de la femme et du monde rural**.

En définitive, dans le processus de réalisation de la vision « Sénégal 2035 », la mise en œuvre des documents de planification de moyen terme, constituera à n'en point douter une option essentielle pour l'atteinte des objectifs de développement à long terme fixés.

Les axes stratégiques définis par l'Etude prospective pour mener le Sénégal vers l'émergence dans la solidarité en 2035, prennent en charge les principales lignes d'actions développées dans les différents documents de politiques publiques.

L'émergence est un objectif ambitieux qui requiert de chacun des acteurs, une introspection pour mieux prendre conscience de la nécessité d'harmoniser les pratiques et comportements avec les exigences de progrès et de développement de la société. Cet examen de conscience devrait conduire à plusieurs ruptures de comportements et à l'acceptation des règles d'accès aux ressources publiques basées sur le travail et le mérite et non sur les passe-droits ou le chantage de lobbies constitués. Nous devons nous inscrire dans l'optique d'une société fondée sur la valeur travail et le mérite ; revisiter nos valeurs et mentalités, non point pour rejeter tout l'héritage culturel, mais pour le passer au crible et dissocier les attitudes de progrès de celles qui peuvent inhiber nos efforts. Nous devons changer nos attitudes et les mettre davantage en adéquation avec nos ambitions économiques.

Le système éducatif devrait aider à accompagner les mentalités. Il se trouve aussi au cœur des mécanismes de reproduction des inégalités entre milieu urbain et milieu rural et entre hommes et femmes. Si l'on se fonde sur le taux d'alphabétisation, les femmes accusent un retard

considérable sur les hommes en matière de savoir. A titre d'exemple, en milieu urbain, 56 % des femmes et 73 % des hommes sont alphabétisés contre respectivement 21 % et 43 % en milieu rural<sup>1</sup> ; ce qui constitue un handicap certain pour l'accès au pouvoir et à l'avoir.

Une société se construit à partir de son système éducatif. Il urge donc de bâtir un consensus entre tous les acteurs pour permettre au système éducatif de se réconcilier avec les enjeux d'aujourd'hui et de demain, et d'accompagner la société dans le chemin de l'émergence. Dans un monde aussi ouvert que le nôtre, les messages véhiculés par les technologies d'information et de communication ont un impact sur les mentalités. La société ne dispose que d'un système éducatif ancré sur les valeurs de ses socio-cultures et ouvert aux apports féconds de l'extérieur, pour contenir les influences culturelles néfastes et la perte des valeurs qui influencent notre identité.

Sur le plan éducatif comme sur bien d'autres, le gouvernement a anticipé sur les conclusions de « Sénégal 2035 » en réservant une part substantielle de ses ressources à ce secteur. Pour rester au diapason des technologies de l'information, le gouvernement a aussi développé l'économie numérique dans les écoles et les administrations, introduit la télémédecine et renforcé toutes les initiatives liées au télé-enseignement.

A travers le vaste programme d'infrastructures réalisé depuis quelques années, le gouvernement s'est inscrit dans le long terme, sur une logique de correction des problèmes structurels rencontrés, en créant des externalités positives pour toute l'économie. Ces infrastructures routières et aéroportuaires, accélèrent les transactions, créent des nouvelles opportunités, dessinent des corridors d'acheminement des produits et facilitent l'accès au logement en éliminant l'enclavement de certaines zones habitables.

La sécurité alimentaire identifiée comme une des priorités dans le long terme par les populations est prise en charge par les initiatives de politiques publiques annoncées par les nouvelles autorités (réformes du foncier rural, investissement massif dans l'aménagement et l'irrigation des terres cultivables, construction des principales pistes de production, construction de magasins de stockage pour le ravitaillement urbain, mécanisation et modernisation, développement des unités de semences améliorées, etc.).

La dimension genre s'est révélée comme la plus motrice des variables de l'analyse structurelle. Pour se conformer à cette dynamique et l'accompagner, le gouvernement a pris

---

<sup>1</sup> Enquête démographique et de Santé à Indicateurs multiples au Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011, ANSD

l'initiative d'établir entre les hommes et les femmes une parfaite égalité dans les conditions d'accès aux fonctions électives.

Toutes ces réalisations témoignent du fait que l'État a déjà anticipé sur les enjeux du scénario de référence. Le plus urgent, c'est que chacun des autres acteurs s'approprie également les conclusions de l'Étude prospective « Sénégal 2035 » et définisse au plus vite son agenda, c'est-à-dire qu'il précise les nouveaux comportements de rupture qu'il consent à adopter pour permettre l'atteinte de **l'émergence dans la solidarité.**

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Après l'élaboration, en 1989, de l'Étude prospective « Sénégal 2015 » qui a éclairé les documents de planification à moyen terme (PODES et DSRP), on peut se demander pourquoi, vingt ans après, on a besoin d'une nouvelle étude prospective dans une économie en quête d'émergence. Pour répondre à cette question, référerons-nous au contexte international et aux objectifs que se fixe la démarche prospective.

Le contexte international est marqué par une extraordinaire accélération des échanges et des flux de toutes sortes. Nous assistons non seulement à une augmentation des volumes échangés, mais aussi à l'accélération de la vitesse de ces échanges qui concernent les marchandises, les capitaux, les hommes et les informations, avec ces puissants outils que sont les technologies de l'information et de la communication (TIC). Les idées et les modes de vie, voyageant aussi rapidement que les hommes et les informations, font penser que nous sommes dans un véritable village planétaire, tant l'interdépendance et l'interconnexion entre toutes les sociétés sont fortes.

Face à tous ces bouleversements qui, pour la plupart, sont le fruit de l'innovation technologique, l'homme éprouve le besoin de connaître son avenir et est animé d'une volonté de maîtriser la complexité des phénomènes de son environnement. La prospective ne peut totalement satisfaire ce besoin, car elle n'est pas une discipline qui vise à connaître le futur, ni une science divinatoire. La prospective aide à construire l'avenir plutôt qu'à le prédire. Elle considère que l'avenir est caractérisé par l'incertitude, car il peut prendre des formes multiples. C'est pourquoi une réflexion sur les futurs possibles est plus que nécessaire. La démarche prospective s'accommode donc difficilement du fatalisme ou de la croyance en une harmonie préétablie dans laquelle l'homme ne serait qu'un spectateur passif de son destin.

L'avenir n'est pas clos. Il contient un éventail de futurs qu'il appartient à la démarche prospective d'identifier ; et ce, à partir d'une rétrospective distinguant, d'une part, dans toutes les dynamiques passées, des facteurs d'inertie, à savoir les tendances lourdes, et, d'autre part, des germes de changement.

La connaissance de ces futurs possibles sert à éclairer les décisions et permet aux autorités de mieux prendre en charge les préoccupations des populations.

En effet, la démarche prospective permet de ne pas subir les événements et d'être proactif, c'est-à-dire d'agir en toute connaissance de cause pour provoquer les changements souhaitables.

C'est pourquoi elle constitue un exercice ambitieux, puisque nous sommes à l'échelle d'une société humaine et sur un horizon d'une génération.

L'analyse d'une société humaine sur un horizon temporel d'une génération requiert la prise en compte de plusieurs dimensions. Ainsi, la prospective, par sa nature et ses ambitions, est à la frontière de plusieurs disciplines dont l'histoire, la sociologie, l'économie, la philosophie, pour ne citer que celles-là.

L'Étude prospective «Sénégal 2035» s'est fixé comme ambition, en mettant à contribution toutes ces disciplines, de relever le défi intellectuel qui consiste à doter le Sénégal d'un puissant instrument d'éclairage sur l'avenir.

C'est ainsi que la méthodologie de « Sénégal 2035 » s'articule autour des étapes classiques de la démarche prospective en allant de l'identification des aspirations des populations aux scénarios pour aboutir aux axes stratégiques.

Le présent document présente les principales conclusions de ce processus qui s'est déroulé sur une période relativement longue. Une des nouveautés de cette étude «Sénégal 2035», c'est la quantification des scénarios élaborés.

Pour un tel exercice, le modèle T21<sup>2</sup> a été utilisé du fait de la pertinence de sa méthodologie. En réalité, cette quantification des scénarios, qui nécessite de disposer d'indicateurs fiables, nous a permis de mieux percevoir, à travers les simulations, les enjeux de chacune des trajectoires de notre société.

Ce document est donc un instrument de politique économique. En tant que tel, il ne peut refléter entièrement toute la richesse des contributions qui l'ont fondé et porté. Sa logique de présentation se plie à la contrainte éditoriale d'un document de planification, qui se doit d'être un guide pour l'action.

---

<sup>2</sup> Le modèle T21 est un outil de projection à long terme qui, par sa structure intégrée, permet, par une approche systémique, de procéder à des simulations des principales variables d'ordre économique, social et environnemental.

Ainsi, dans la première partie, il est rappelé la place de cet exercice de prospective dans le système national de planification. Cette partie comprend un diagnostic sommaire des instruments et de leur articulation, et met en relief la façon dont la prospective y est inscrite.

La deuxième partie aborde les aspirations des populations et la rétrospective de la société sénégalaise, préparant ainsi les intrants nécessaires à la construction des scénarios dont la présentation fait l'objet de la troisième partie.

Enfin, la quatrième partie décline les axes stratégiques ou corridors de solutions devant inscrire la société sénégalaise dans une trajectoire d'émergence et de solidarité.

## **I<sup>ère</sup> PARTIE : PLACE DE LA RÉFLEXION PROSPECTIVE DANS LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE AU SÉNÉGAL**

Le Sénégal dispose d'une tradition de réflexion prospective qui débute avec les travaux du Père LEBRET<sup>3</sup> initiés au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance. Il a fallu attendre l'année 1989 pour qu'une nouvelle étude prospective plus complète soit élaborée. Le point commun entre ces deux exercices, c'est qu'ils étaient liés au système de planification, c'est-à-dire qu'ils servaient à apporter un éclairage aux orientations du plan de développement.

Cette tradition se poursuit avec la présente étude qui ambitionne de s'inscrire dans le contexte de planification en articulant ses outputs<sup>4</sup> aux autres instruments d'un système dont il est un des maillons.

Cette première partie précise la place de la réflexion prospective dans la gestion de l'économie et la manière dont elle s'articule, de façon cohérente, aux autres instruments de politique économique.

---

<sup>3</sup> Le Père Louis-Joseph LEBRET (1897-1966), dominicain, a travaillé au Sénégal de 1957 à 1963. Il a beaucoup contribué à la réflexion sur les perspectives de développement dans ce pays.

<sup>4</sup> Résultats de l'Étude prospective que sont notamment la vision à long terme et les axes stratégiques de développement économique et social.

## **Chapitre 1 : La prospective dans le système national de planification**

Il est nécessaire de disposer d'un instrument consensuel et souple de gestion de l'économie dans notre environnement qui est fait d'incertitudes et d'accélération des changements. Le rôle de la planification dans ce contexte est triple :

- infléchir les tendances à long terme jugées néfastes pour le développement ;
- desserrer les contraintes qui pèsent sur la mobilisation des ressources humaines et physiques ;
- organiser le changement autour d'une stratégie cohérente permettant de guider la sélection des programmes, des actions ou des projets à moyen terme.

Cela exige une démarche éclairée par une réflexion lucide et vigilante sur les menaces et les opportunités de l'évolution à long terme de l'environnement international, mais aussi de notre milieu naturel. La planification se doit d'être souple pour permettre les adaptations nécessaires, au regard des bouleversements rapides tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le système de planification repose sur une approche stratégique de la gestion de l'économie nationale. Il est bâti autour de plusieurs instruments complémentaires avec trois piliers essentiels, à savoir : une étude prospective, une loi-plan d'orientation et un Programme triennal d'Investissements et d'Actions publics (PTIAP) qui répondent au besoin de disposer respectivement d'une stratégie à long, moyen et court termes.

### **1.1. Les stratégies à long terme**

Le système de gestion de l'économie se caractérise par l'existence de deux instruments à long terme : le Plan national d'Aménagement du Territoire (PNAT) et l'Etude prospective.

#### **1.1.1. Le Plan national d'Aménagement du Territoire (PNAT)**

Il définit, à l'horizon d'une génération, les orientations stratégiques nationales en vue d'utiliser le territoire de manière rationnelle et optimale, en fonction de ses ressources et potentialités, et dans le dessein de satisfaire les besoins immédiats et futurs de l'ensemble de la population. Il constitue un cadre indicatif de référence de l'action territoriale de l'État, des collectivités locales, des établissements publics et des entreprises privées. Il comprend (I) un Plan général d'Aménagement du Territoire (PGAT) qui intéresse l'ensemble du territoire national et (II) un Schéma régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) pour chaque région.

La décision d'élaborer le Plan national d'Aménagement du Territoire, prise à l'issue du Conseil interministériel du 14 février 1977, n'a pu être concrétisée que 20 ans plus tard. Ce long délai montre la lourdeur de l'exercice et le manque de moyens pour sa réalisation. La politique d'aménagement du territoire souffre :

- du manque de volonté politique ;
- de l'instabilité institutionnelle de la structure chargée de sa conception et de son suivi ;
- de lacunes en ce qui concerne son intégration dans le dispositif de planification économique et sociale ;
- de la faible appropriation, par les différents acteurs, de ses outils, instruments et documents majeurs.

Depuis 2000, une nouvelle dynamique a été créée avec la Déclaration de Politique nationale d'Aménagement du Territoire (DEPONAT), adoptée le 21 mars 2006, et le Programme national d'Aménagement pour la Promotion de la Solidarité et la Compétitivité territoriale (PNASCOT), cadre de mise en œuvre du PNAT. En outre, une Agence nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT) a été créée en 2009<sup>5</sup>.

### **1.1.2. L'Étude prospective**

Elle procure un cadre général de référence par sa vision globale des composantes économique, sociale et environnementale et de leurs interrelations pour le choix des stratégies de la loi-plan d'orientation. L'Étude constitue une réflexion prospective sur le Sénégal et son environnement, explorant, à l'horizon d'une génération, le champ des futurs possibles et plausibles, afin d'éclairer les choix stratégiques de développement. Ce premier maillon de la chaîne du système de planification s'élabore en trois principales phases : une étude rétrospective, une analyse structurelle et l'élaboration de scénarios pour aider à un choix de société à long terme.

L'Étude prospective «Sénégal 2015», la troisième du genre<sup>6</sup> au Sénégal, a inspiré les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> Plans. De plus, elle a eu un effet propagateur certain puisqu'elle a permis d'initier plusieurs exercices de prospectives sectorielles (Industrie, Femme, Éducation, Santé, etc.).

---

<sup>5</sup> Décret n° 2009-1302 du 20 novembre 2009.

<sup>6</sup> Après les études du Père LEBRET et celle de 1977.

## **1.2. Les stratégies à moyen terme**

Par rapport aux stratégies à moyen terme, trois instruments de planification ont servi de référence, à savoir : le Plan d'Orientation pour le Développement économique et sociale (PODES), le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et enfin le Plan Sénégal émergent (PSE).

### **1.2.1. Le Plan d'Orientation pour le Développement économique et social (PODES)**

Le Plan d'Orientation pour le Développement économique et social, d'un horizon de six ans, s'inscrit dans le cadre des axes stratégiques proposés par le scénario constituant le choix de société retenu par les Sénégalais dans l'Étude prospective. Il fournit des repères et des critères, tant pour la sélection et la programmation des projets et actions publiques qu'en vue du choix des mesures d'impulsion des initiatives privées. Il est la référence pour les instruments de planification locale (Plans régionaux de Développement intégré (PRDI), Plans d'Investissement communaux (PIC), Plans locaux de Développement (PLD) ainsi que pour les politiques sectorielles et le Programme triennal d'Investissements publics (PTIP). Il constitue la loi-plan.

### **1.2.2. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)**

A la suite de l'éligibilité de notre pays à l'Initiative au profit des Pays pauvres Très endettés (PPTE), celui-ci a formulé une stratégie de réduction de la pauvreté. Cette stratégie devait mettre en perspective des mesures d'ordre macroéconomique aptes à renverser la tendance à la paupérisation et, surtout, à décliner l'orientation stratégique visant à renforcer la prise en charge des groupes vulnérables en améliorant leurs capacités productives et en réduisant les disparités de genre.

Après l'élaboration des DSRP I et II et la non adoption du X<sup>e</sup> PODES, cet instrument, devenu le Document de Politique économique et sociale (DPES) puis la Stratégie nationale de Développement économique et sociale (SNDES), s'est imposé comme l'unique cadre de référence de moyen terme. Son horizon a été rallongé, passant de trois à cinq ans. En se référant à la vision déclinée par l'Étude prospective « Sénégal 2035 », la Stratégie nationale de Développement économique et social (SNDES) avait pour vocation principale de faire évoluer les politiques mises en œuvre vers la réalisation de l'émergence, en prenant en compte tous les paramètres militant pour une société juste et équitable, où la croissance sera profitable à toutes les populations.

### **1.2.3. Le Plan Sénégal émergent (PSE)**

En s'inspirant de la SNDES et des autres documents stratégiques existants, dans une dynamique d'accélération de l'évolution du Sénégal vers l'émergence en 2023, les autorités ont mis en place un nouveau cadre de planification dénommé Plan Sénégal émergent dont le Plan d'Actions prioritaires (PAP) (2014-2018) décline les priorités à prendre en compte dans le déroulement des projets et programmes identifiés.

En effet, le PSE, dont l'ambition est de mener le Sénégal à l'émergence, est en phase avec la vision prospective « Sénégal 2035 » qui prend en compte les préoccupations et aspirations de la communauté nationale.

## **1.3. Les instruments d'exécution**

### **1.3.1. Les instruments au niveau décentralisé**

Depuis la réforme de 1996, la planification est une compétence transférée aux collectivités locales. De ce fait, il leur appartient d'élaborer des plans et de réaliser des investissements. Cependant, il convient de noter que la planification décentralisée connaît encore des problèmes d'opérationnalité et d'articulation avec le système national de planification.

Plusieurs types de plans sont élaborés au niveau décentralisé.

- Le Schéma régional d'Aménagement du Territoire (SRAT)

Le SRAT a la vocation d'organiser le développement de la région en tenant compte de l'option d'aménagement à long terme du territoire national défini dans le Plan général d'Aménagement du Territoire (PGAT). Il met l'accent sur les aspects spatiaux (zones éco-géographiques, découpage administratif, hiérarchie des établissements humains, grands réseaux) et vise le développement équilibré de tout l'espace régional.

- Le Plan régional de Développement intégré (PRDI)

C'est le document de planification économique à moyen terme de la région. Il met en évidence les caractéristiques économiques et sociales, détermine les enjeux et objectifs de

développement de la région et identifie les projets à réaliser durant la période du plan. Sa référence spatiale est le SRAT qui définit les axes de développement à long terme de la région. Les PRDI ont, dans la plupart des cas, souffert d'un défaut d'actualisation et de mise en œuvre.

- Le Plan d'Investissement communal (PIC) et le Plan local de Développement (PLD)

A l'instar du PRDI, le Plan d'Investissement communal (PIC) et le Plan local de Développement (PLD) sont les documents de planification économique à moyen terme, respectivement, de la commune et de la communauté rurale. Ils doivent s'articuler au PRDI qui leur sert de cadre d'orientation. Ils présentent, pour l'entité concernée, la situation économique et sociale, les objectifs et stratégies de développement et les projets à réaliser durant la période du plan.

Le PIC est l'instrument de pilotage des investissements de la commune. Il regroupe l'ensemble des projets et programmes initiés au niveau communal. Il a bénéficié, notamment à travers l'Agence de Développement municipal (ADM), d'un partenariat financier qui a permis de réaliser certaines infrastructures (marchés, gares routières, hôtels de ville, etc.).

Le PLD est un outil de planification qui permet d'impulser et d'organiser le développement à l'échelle locale. C'est un document qui traduit les aspirations et les besoins des populations. Il définit les orientations du développement local, identifie les objectifs et les priorités et détermine les conditions et les moyens de leur réalisation. Le PLD est l'aboutissement d'un processus participatif de définition et de réalisation d'objectifs communs et négociés entre les acteurs concernés.

L'État et ses partenaires, à travers des programmes (PNDL, PRECOL, etc.) et l'appui aux Agences régionales de Développement, se sont engagés, ces dernières années, pour accompagner techniquement et financièrement la gestion des collectivités locales. Cependant, dans un contexte de transfert de la planification, il convient de constater une faible appropriation de cette compétence par les différents ordres de collectivités locales. En effet, seuls les instruments disposant de mécanismes de financement ont fait l'objet d'une production régulière.

### **1.3.2. Les Politiques sectorielles**

A partir des stratégies globales et systémiques du Plan, résumées par les orientations stratégiques, chaque politique sectorielle décline les actions et réformes à mettre en œuvre. Ces dernières années, un important effort a été consenti dans le sens de la généralisation des politiques sectorielles assorties de programmes d'action et d'investissement. Toutefois, en raison de l'absence de structures de planification dans certains ministères, l'approche programme longtemps édictée n'a pu se généraliser. Les Plans d'Opération sectorielle (POS) initiés avec le DSRP ont aussi joué le même rôle que les politiques sectorielles ; ce qui n'a pas aidé à obtenir de la lisibilité des actions dans la relation entre les ministères techniques et le ministère chargé du Plan.

Ce type d'instrument devait préparer la généralisation des budgets par objectifs et du cadre de dépenses à moyen terme.

De façon globale, les difficultés de mise en œuvre des politiques résultent de l'instabilité institutionnelle, de la faiblesse des capacités des ministères techniques (absence de cellules de planification dans certains ministères), de la complexité des procédures d'exécution et des obstacles dans la mise en œuvre des réformes du fait des résistances aux changements.

### **1.3.3. Le Programme triennal d'Investissements et d'Actions publics**

Le processus d'élaboration de la loi-programme comprend deux étapes avec l'élaboration des perspectives triennales et la programmation des investissements publics.

#### **1.3.3.1. Les Perspectives triennales**

Le rôle des Perspectives triennales glissantes est de traduire en actions opérationnelles les orientations stratégiques et d'assurer un cadrage macro-économique cohérent. Préparées sur la base des données macroéconomiques les plus récentes et des bilans d'exécution des projets, elles doivent servir de cadre de cohérence entre les réformes économiques, la programmation des investissements et les contraintes budgétaires.

Depuis quelques années, les Perspectives triennales ne sont plus utilisées dans le processus de planification budgétaire ; mais leur élaboration était une étape du processus itératif de la planification qui se déroule entre le ministère de l'Économie et des Finances (coordination et définition de la stratégie macroéconomique) et les ministères techniques (politiques et

programmes sectoriels, identification et préparation des projets). Elles devaient être utilisées comme un instrument de coordination et de communication entre le ministère de l'Économie et des Finances et les ministères techniques, dans la conception de la politique des dépenses publiques. Les projets présentés par les ministères techniques dans le cadre de la loi-programme devaient respecter les objectifs et stratégies à moyen terme.

### **1.3.3.2. Le Programme triennal d'Investissements publics (PTIP)**

Le Programme triennal d'Investissements publics est élaboré par la Direction de la Coopération économique et financière en relation avec les services du budget. Son processus général d'élaboration résulte des directives pour l'évaluation, la programmation, la budgétisation et le suivi des investissements publics.

Le PTIP rassemble les projets et études à réaliser au cours des trois années couvertes par le programme. Il constitue le budget d'investissement prévisionnel de l'État et vise, de ce fait, à rationaliser l'effort d'investissement public selon des procédures définies d'acceptation de projets et d'arbitrage. Ainsi, sont du domaine de la programmation triennale, les projets de l'État (mis en œuvre par les ministères techniques essentiellement), les projets des établissements publics, des collectivités locales et sociétés nationales, pour le financement desquels l'État est sollicité soit pour une subvention ou une prise de participation, soit pour un aval ou une rétrocession d'emprunts. Ajustable chaque année, le PTIP est la loi-programme et sa partie exécutoire, constituée par le Budget consolidé d'Investissement (BCI), est intégrée dans la loi de finances.

### **1.3.4. Le budget**

Instrument d'exécution, le budget est l'état comptable des prévisions de recettes et de toutes les autorisations de dépenses de l'État de l'année. Son élaboration obéit à des règles strictes en vue, d'une part, d'apporter toute la précision, la transparence et la sincérité requises et, d'autre part, de faciliter les mécanismes opérationnels de contrôle. Dans ce cadre, les cinq principes budgétaires gardent leur pertinence : annualité, universalité, unité, spécialité et équilibre.

Son élaboration s'inscrit à présent dans le cadre des directives de l'UEMOA qui visent à harmoniser les nomenclatures budgétaires au sein des États membres pour asseoir la politique de surveillance multilatérale en matière de politique budgétaire et financière. Le budget connaît une révolution avec une décentralisation de l'exécution et de l'ordonnancement, la mise en place des

budgets par objectif avec les cadres de dépenses à moyen terme et les rapports de performance qui instaurent un dialogue nouveau entre les ministères techniques et les services centraux du Budget.

Au total, ce système de gestion de l'économie attache une importance particulière à l'étude prospective. C'est pourquoi sa mise à jour est devenue une nécessité depuis la dernière Étude « Sénégal 2015 » qui a procuré un cadre général de référence (par sa vision globale des composantes économique, sociale, environnementale et de leurs interrelations) pour le choix des stratégies sectorielles ou thématiques de la loi-plan d'orientation. L'Étude prospective "Sénégal 2015" a constitué un moment important de concertation qui a vu la participation des principaux acteurs que sont l'administration, le patronat, les syndicats, les ONG, les universitaires et les collectivités décentralisées.

L'Étude prospective « Sénégal 2035 » va cependant élargir le champ d'étude par l'intégration des aspects environnementaux, sociopolitiques et géographiques et de nouvelles données imposées par la mondialisation, à savoir, la bonne gouvernance et les questions de pauvreté, d'énergie, de développement durable et de décentralisation. L'étude utilisera pour la première fois un outil d'évaluation quantitative des scénarios, à savoir le modèle T21.

Dans le contexte actuel, l'Étude prospective « Sénégal 2035 » devra éclairer les documents de planifications de moyen terme. En conséquence, elle doit respecter toutes les phases de construction, à commencer par l'identification des aspirations.

## **II<sup>e</sup> PARTIE : DE L'IDENTIFICATION DES ASPIRATIONS À LA RÉTROSPECTIVE DE LA SOCIÉTÉ**

Cette partie sera consacrée à la base de l'étude dans ses deux composantes, à savoir, l'enquête sur les aspirations et la rétrospective. L'Étude prospective « Sénégal 2035 » a fait le choix de partir des investigations sectorielles pour aboutir à l'analyse systémique. Cette démarche se justifie par la nécessité de mieux documenter l'étude et de coller davantage à sa préoccupation première, en tant qu'elle est un instrument de planification devant éclairer les décisions à partir d'une connaissance fouillée du passé.

L'enquête sur les aspirations fournira des repères pour orienter les investigations et les recherches, appréhender les difficultés auxquelles les Sénégalais, souhaitent dans un horizon temporel d'une génération, que la société s'attaque en priorité.

En partant des aspirations, le second chapitre, à savoir la rétrospective de la société sénégalaise, retracera, pour chaque secteur économique et social, les résultats des performances et sa dynamique interne d'évolution. Cette rétrospective sera basée, chaque fois que de besoin, sur des informations chiffrées.

## Chapitre 2 : L'identification des perceptions et des aspirations des populations

Sachant que le développement vise le bien-être de tous les citoyens, il est nécessaire de disposer de leur avis sur la situation actuelle du pays et leurs aspirations futures pour les vingt cinq années à venir dans les domaines de développement les plus prioritaires. L'étude<sup>7</sup> réalisée à partir d'une enquête, a permis de disposer des perceptions des populations et de leurs aspirations.

### Les perceptions des populations

L'enquête de perception des populations sur les principaux thèmes du développement fait ressortir les préoccupations actuelles majeures auxquelles elles sont confrontées.

**Tableau 1 : Préoccupations majeures actuelles des populations**

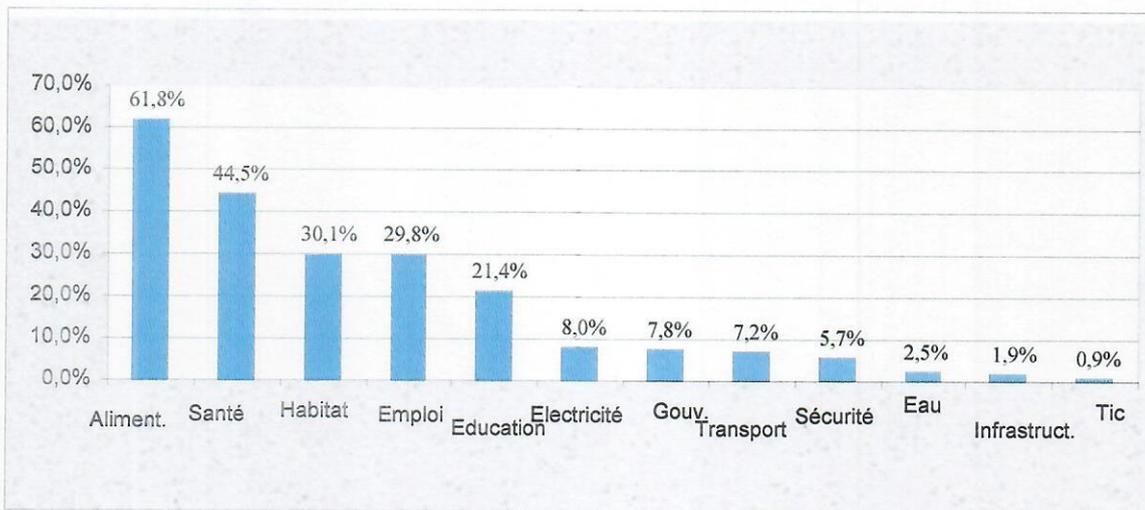
| Rubriques         | Préoccupations  |
|-------------------|---|
| Alimentation      | <ul style="list-style-type: none"><li>- faiblesse du pouvoir d'achat</li><li>- cherté des denrées de première nécessité</li><li>- insuffisance de la production locale</li></ul>  |
| Santé             | <ul style="list-style-type: none"><li>- cherté des médicaments</li><li>- insuffisance de l'équipement des structures sanitaires</li><li>- insuffisance de personnels qualifiés</li></ul>                                |
| Habitat           | <ul style="list-style-type: none"><li>- location élevée</li><li>- cherté des terrains</li><li>- insuffisance de logements surtout dans les grandes villes</li></ul>   |
| Emploi            | <ul style="list-style-type: none"><li>- niveau élevé du chômage des jeunes</li><li>-insuffisance d'activités productrices d'emplois (usines, services, etc.)</li><li>- déficit d'emplois décents</li></ul>              |
| Système éducatif  | <ul style="list-style-type: none"><li>- manque de moyens pour la scolarité de leurs proches</li><li>-insuffisance de la formation initiale et continue des enseignants</li><li>- faiblesse du quantum horaire</li></ul> |
| Energie           | <ul style="list-style-type: none"><li>-cherté de l'électricité</li><li>-fréquence des délestages</li></ul>  |
| Bonne gouvernance | <ul style="list-style-type: none"><li>- corruption</li><li>- manque de transparence</li></ul>   |
| Transport         | <ul style="list-style-type: none"><li>- manque d'organisation du système de transport</li><li>-mauvais état des routes</li><li>-embouteillages</li></ul>  |
| Sécurité          | <ul style="list-style-type: none"><li>-agressions contre les personnes et les biens</li></ul>   |

Source : MEF - Enquête sur les perceptions et aspirations - décembre 2007

<sup>7</sup> L'Étude prospective « Sénégal 2035 » s'est appuyée sur une méthodologie d'enquête basée sur l'échantillonnage par quotas. Dans un souci de représentativité, il a été procédé à un échantillonnage par quotas au regard de la composition par sexe et âge de la population. L'échantillon repose sur 1000 enquêtés repartis par zones en respectant les critères de sexe et d'âge.

Il ressort de cette enquête que les populations sénégalaises placent **l'alimentation** en tête de la liste de leurs soucis. En effet, à la question de savoir quelles sont les deux préoccupations prioritaires, 61,8% des personnes interrogées ont cité **l'alimentation** ; ensuite, vient **la santé** avec un score de 44,5% ; enfin, viennent respectivement, dans l'ordre des préoccupations des ménages, **l'habitat** qui enregistre un score de 30,1%, **l'emploi** (29,8%), **l'éducation** (21,4%) (Voir Graphique 1).<sup>8</sup>

**Graphique 1 : Principales priorités actuelles de développement**



Source : MEF, *Enquête sur les perceptions et aspirations* - décembre 2007

Une rubrique recensant les autres thèmes qui sont considérés comme importants, au regard des personnes interrogées, a été prévue avec les résultats figurant dans le tableau ci-après.

<sup>8</sup> Il s'agit d'une enquête à choix multiples. Chaque personne interrogée donne deux thèmes qui lui sont prioritaires. Le score de chaque thème est, par la suite, déterminé. C'est ainsi que le total des scores dépasse 100%.

**Tableau 2 : Autres thèmes de développement**

|                                    | Effectif | %    |
|------------------------------------|----------|------|
| Emigration                         | 26       | 20,3 |
| agriculture et artisanat           | 16       | 12,6 |
| Sport                              | 12       | 9,7  |
| accès au financement               | 11       | 8,8  |
| Insalubrité                        | 10       | 7,9  |
| Religion                           | 10       | 7,7  |
| dégradation des mœurs              | 7        | 5,7  |
| infrastructures dans les banlieues | 7        | 5,6  |
| Aide au troisième âge              | 7        | 5,5  |
| Insécurité                         | 4        | 3,4  |
| Diplomatie                         | 4        | 3,1  |
| Pêche                              | 3        | 2,5  |
| Education des filles               | 3        | 2,2  |
| Difficulté des étudiants           | 2        | 1,6  |
| Gestion des déchets                | 2        | 1,4  |
| Histoire du Sénégal                | 2        | 1,2  |
| Elevage                            | 1        | 0,9  |
| Total                              | 127      | 100  |

Source : MEF, Enquête sur les perceptions et aspirations - décembre 2007

L'analyse des principales préoccupations (tableau 1 et graphique 1) montre notamment l'impact de la faiblesse du pouvoir d'achat dans la satisfaction des besoins des ménages. En effet, la plupart des préoccupations exprimées par les populations sur les différents secteurs démontrent leur incapacité financière à assurer leur prise en charge effective.

L'enquête ESPS-I (2005-2006) a relevé que la grande majorité des ménages, soit plus de deux ménages sur trois, estiment ne pas disposer de suffisamment de ressources pour couvrir leurs besoins d'alimentation, de logement, de santé et d'habillement et, dans une moindre mesure, pour faire face à leurs dépenses de cérémonies<sup>9</sup>. En outre, l'ESPS-II (2011), présentant les principaux signes de manifestation de la pauvreté, évoque la difficulté pour nourrir son ménage, l'absence de moyens pour soigner les membres de son ménage, l'absence de travail et de logement décents.<sup>10</sup>

Par ailleurs, l'appréciation des populations dites pauvres sur leur statut social tel qu'appréhendé à travers l'Enquête sur les Perceptions de la Pauvreté au Sénégal (EPPS-2001), laisse apparaître que la pauvreté de subsistance domine les interprétations données par les

<sup>9</sup> Rapport national Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal ESPS-I (2005-2006), ANSD, MEF, p.11.

<sup>10</sup> Rapport national de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal ESPS-II (2011), ANSD, MEF, p.38.

populations sur le phénomène. En effet, 30% des Sénégalais pensent qu'on est pauvre quand on a des difficultés pour se nourrir ; près de 22%, quand on a des difficultés de santé ; 13,3%, quand on n'a pas de travail, et 11,8%, quand on n'a pas de logement décent.

Les régions qui ont le pourcentage le plus élevé d'individus ayant relevé la difficulté de se nourrir sont Tambacounda (32,4%), Kaolack (31,5%), Louga (31,9%) pour une moyenne nationale de 30,3%.

Quant aux difficultés dans le domaine de la santé, deux régions détiennent les records par rapport à la moyenne nationale (21,9%) : Tambacounda (23,5%) et Kolda (22,3%).

On peut relever que, dans cette enquête et dans celle menée dans le cadre de l'Étude prospective, l'éducation a été citée à un degré moindre : seuls 4,2% des Sénégalais l'identifient comme étant une dimension de la pauvreté.

### **Les aspirations des populations**

Dans une approche du développement fondée sur la participation à la base, la perception de la pauvreté du point de vue des populations est un moyen, pour les décideurs, d'obtenir des indications précieuses sur les préoccupations et attentes de celles-ci, ainsi que sur les orientations à prendre et leviers à actionner pour leur prise en charge.

C'est ainsi que les aspirations ci-après des populations à l'horizon de l'Étude sur divers thèmes de développement ont été recueillies (voir tableau 3).

**Tableau 3 : Aspirations des populations à l'horizon de l'Étude**

| <b>Aspirations des populations</b>   | <b>Priorités à satisfaire par l'État selon les populations</b>   |
|--|--|
| <b>La sécurité alimentaire</b><br>-la réduction des prix des denrées de première nécessité<br>-le développement de l'agriculture locale  | -la subvention des denrées de 1ère nécessité<br>-le développement de l'agriculture locale<br>-l'incitation à la consommation d'aliments locaux   |
| <b>La santé</b><br>-la disponibilité de plus de médicaments dans les structures de santé<br>-la disponibilité de plus de structures de santé<br>-la gratuité des soins primaires                         | -la construction d'hôpitaux ou centres de santé<br>-la gratuité des soins primaires  |
| <b>L'emploi et la création d'entreprises</b><br>-la construction de plus d'usines<br>-l'offre de plus d'emplois décents et durables  | -la création d'emploi dans le public<br>-la formation des jeunes aux métiers<br>-l'adéquation formation/emploi   |
| <b>Le logement</b><br>-la réduction du coût du loyer<br>-la construction des logements sociaux (HLM)<br>-une maison pour chaque famille  | -la construction de cités<br>-le développement d'instruments de crédit<br>-l'incitation à l'utilisation des matériaux locaux   |
| <b>Le système éducatif</b><br>-une bonne formation des enseignants<br>-l'amélioration des conditions de travail des enseignants<br>-l'amélioration du système éducatif en général                        | -l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants<br>-la gratuité de l'enseignement de base<br>-la construction de plus infrastructures scolaires<br>-le développement de la recherche scientifique |
| <b>La bonne gouvernance</b><br>-La bonne gestion et la transparence<br>-l'éradication de la corruption   | - la lutte contre la corruption<br>-la bonne gestion des deniers publics<br>-la prise en compte de la compétence dans les recrutements et les promotions   |
| <b>L'énergie électrique</b><br>-l'extension des zones électrifiées<br>-la réduction de la cherté de l'électricité<br>-la suppression des délestages  | -le développement de l'électrification rurale et urbaine<br>-l'incitation des ménages à l'économie d'énergie<br>-la réduction des tarifs de consommation électrique  |
| <b>Le transport</b><br>-le renouvellement du parc automobile public<br>-la construction et la réhabilitation de routes<br>-l'organisation du transport<br>-l'accessibilité aux modes de transport public | -le développement de sociétés de transport<br>-l'amélioration du parc automobile<br>-le développement du réseau routier<br>-le développement et la diversification des modes de transport public                       |
| <b>La sécurité</b><br>-l'éradication des agressions sur les personnes et les biens.  | -la multiplication et l'équipement des services de sécurité.   |

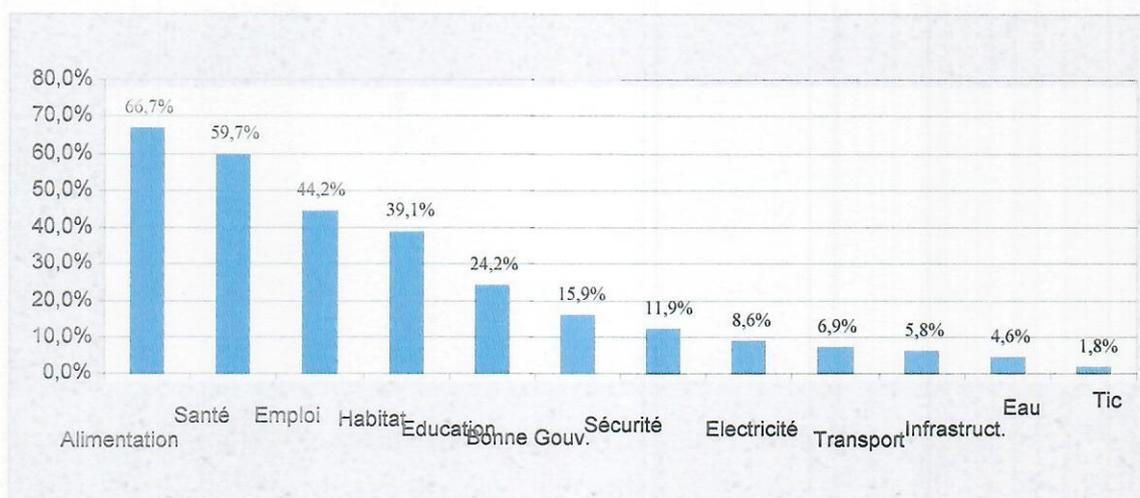
Source : MEF - Enquête sur les perceptions et aspirations - décembre 2007

Cette référence constante à l'État dans l'analyse du tableau 3 ne signifie pas que les populations attendent tout de l'État. Mais il s'agit seulement d'aspects spécifiques sur lesquels l'intervention de l'État est déterminante pour la satisfaction effective des aspirations concernées.

Il ressort de l'enquête menée que les thèmes prioritaires demeurent **l'alimentation et la santé**. En effet, ces deux rubriques ont respectivement 66,7% et 59,7% des réponses (voir graphique 2). Autrement dit, les deux axes de développement sur lesquels l'État sénégalais doit focaliser sa politique pour les 25 prochaines années sont : l'alimentation, c'est-à-dire assurer la sécurité alimentaire à chaque citoyen, et la santé, par la mise en place de politiques adéquates dans ce domaine afin de garantir une couverture sanitaire à tous.<sup>11</sup>

Le troisième axe prioritaire, à savoir **l'emploi**, enregistre un score de 44,2 %. Au regard de l'insatisfaction des populations sur les questions d'emploi, en particulier celui des jeunes, il est impératif dans les prochaines années que les autorités sénégalaises trouvent des solutions pour résorber le niveau élevé de chômage des jeunes.

**Graphique 2 : priorités de développement pour les 25 prochaines années**



Source : MEF - Enquête sur les perceptions et aspirations - décembre 2007

Les besoins de base des populations, à savoir, se nourrir, se soigner, se loger ainsi que trouver un emploi et bénéficier de l'éducation constituent, entre autres, des préoccupations majeures dont la satisfaction dans les années à venir devrait permettre d'obtenir un niveau de bien-être convenable.

Déjà, dans l'enquête EPPS de 2001, les principaux signes de la pauvreté selon les populations, étaient, dans l'ordre : la difficulté à se nourrir, le manque de travail, de soins, de logement décent. Aussi considèrent – elles que les priorités de l'État devraient être dans l'ordre : (I) l'emploi des jeunes (20,1 %); (II) la réduction des prix des denrées de première nécessité (18,9 %) ; (III) l'accès aux soins de santé de base (17,7 %); (IV) l'éducation des enfants (11,3 %).

<sup>11</sup> « La perception de la pauvreté au Sénégal. volet statistique », Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS), novembre 2001, page 30.

Considérant l'impact de la faiblesse du revenu monétaire des ménages, le développement des activités génératrices de revenus a été perçu comme un moyen de lutter contre la pauvreté. L'enquête ESPS-I (2005-2006) a révélé, dans ce cadre, que les axes prioritaires pour l'amélioration des conditions de vie, du point de vue des populations, devraient concerner l'emploi des jeunes, l'éducation, la réduction des prix à la consommation, entre autres<sup>12</sup>. L'enquête ESPS-II (2011) confirme cette assertion en indiquant que les revenus d'activités restent le meilleur moyen de lutte contre la pauvreté dans la communauté. Ensuite viennent la baisse des prix à la consommation, l'appui technique et financier à la communauté et le développement des services sociaux de base<sup>13</sup>.

Sur les questions de bonne gouvernance, les ménages attendent de l'État plus de justice et d'équité sociale, et réclament plus de transparence dans la gestion des affaires.

La demande des Sénégalais pour les années à venir ne souffre d'aucune ambiguïté. Les Sénégalais souhaitent une croissance plus forte et mieux répartie, de manière à impliquer tous les agents dans le système productif et à répondre à l'expression très forte de la demande sociale. La société ne pourra pas répondre à ces aspirations, de façon complète, sans tenir compte des leçons du passé avec la rétrospective qui met en évidence les capacités de réponse de son système économique et social, et les différents chemins qui s'offrent à elle à partir de maintenant.

---

<sup>12</sup> Rapport national de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal ESPS-I (2005-2006), ANSD, MEF, p.12.

<sup>13</sup> Rapport national de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal ESPS-II (2011), ANSD, MEF, p.43.

## **Chapitre 3 : La rétrospective de la société sénégalaise et de son environnement**

L'objectif de cette rétrospective est de faire un diagnostic de la société sénégalaise et de son environnement en vue d'identifier les facteurs d'évolution.

Ce chapitre consacré à la rétrospective examine successivement les interdépendances de la mondialisation, l'environnement naturel, les facteurs culturels, la dynamique démographique, la gouvernance politique et la demande sociale.

### **3.1. Les interdépendances de la mondialisation**

La mondialisation est caractérisée par plusieurs interdépendances qui déterminent les relations entre les différents acteurs du jeu économique, financier, politique et social. L'analyse de ces interdépendances permet de mieux cerner leurs conséquences sur la société sénégalaise.

#### **1) La première interdépendance est relative à la production : un système productif dominé par des firmes multinationales**

L'interdépendance par la production se traduit par une décomposition internationale des processus productifs qui s'appuie sur un réseau de filiales ou de sous-traitants et le nomadisme de segments entiers des appareils de production selon la logique des avantages comparatifs.

Le processus de délocalisation des activités industrielles réalisé par les firmes multinationales sépare les lieux de production ou de transformation de certaines marchandises de leurs lieux de consommation. Il s'amplifie sous l'influence de la Nouvelle Révolution des Technologies de l'Information et de la Communication, de la dématérialisation des capitaux et de l'extension des aires géographiques du libéralisme.

Les Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie et d'Amérique Latine ont tiré profit de cette délocalisation. Il en est de même pour certains États africains.

#### **2) La seconde interdépendance est relative au surdéveloppement des échanges et à la création d'organisations de régulation au niveau mondial**

L'interdépendance par les marchés qui se caractérise par la disparition des frontières géographiques, combinée à l'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires, accélère les échanges commerciaux. Le processus d'accélération favorise la progression du volume des flux

financiers et des capitaux échangés dans le marché international ainsi que des biens et services liés aux activités productives.

L'OMC est l'organe supra national qui régit les règles du commerce international, notamment l'accès aux marchés publics et les lois sur les investissements. Elle impose aux États membres le respect des principes du libre-échange.

### **3) La troisième interdépendance concerne les marchés financiers**

L'interdépendance financière qui procède d'une interconnexion des places mondiales fonctionnant d'une façon permanente grâce à la conjugaison de trois éléments que sont la désintermédiation, le décloisonnement des marchés et la déréglementation.

Au début du 21<sup>e</sup> siècle, les mouvements internationaux de capitaux participent au processus de mondialisation de l'économie. Mais le développement de la finance mondiale atteste une déconnexion croissante entre les flux de capitaux et les besoins de financement de l'économie réelle.

La globalisation financière se caractérise par l'interconnexion des marchés financiers, par un essor de nouveaux produits financiers et des marchés émergents. Cependant, les États africains, en particulier le Sénégal, ne sont pas suffisamment interconnectés au marché financier international. Cela a fait que notre système financier n'a pas été directement affecté par la crise économique et financière de 2008.

### **4) La quatrième interdépendance est relative au facteur déterminant des technologies de l'information et de la communication qui, avec les transports, intensifient la mobilité et la flexibilité des capitaux, des biens, des services et des personnes**

Le véritable changement qui s'est opérée dans la mondialisation d'aujourd'hui, c'est l'ampleur et la profondeur de la révolution des technologies de l'information qui modifie qualitativement et quantitativement les systèmes productifs avec la création de nouveaux produits. Celle-ci permet également les échanges en temps réel du fait de la baisse drastique du coût du matériel informatique et des télécommunications et ouvre de nouveaux canaux de communication et de distribution.

De façon globale, l'ensemble de ces interdépendances ont produit une fracture sociale au plan mondial, avec certains continents qui en tirent plus d'avantages que d'autres.

Le continent africain s'insère difficilement dans le concert des nations : en marge de l'expansion industrielle mondiale, il risque d'être exclu de la révolution mondiale des technologies de l'information et des télécommunications (Rapports de 1999 et 2001)<sup>14</sup>.

Le continent africain continue de subir la mondialisation en s'enfonçant dans la pauvreté même s'il fait aussi l'objet des stratégies croisées de reconquête entre les différentes puissances qui se disputent les terres arables, les matières premières et le pétrole. Les pactes de partenariat se multiplient dans ce sens (AGOA, TICAD, accords de coopération avec la Chine, etc.).

Au niveau sous-régional, à la pauvreté s'ajoutent une instabilité institutionnelle et l'insécurité, dans plusieurs pays.

En résumé, la mondialisation signifie entre autres, pour le Sénégal, une réduction de l'espace de souveraineté avec les règles de l'OMC, les normes de sécurité et celles de la démocratie qui sont imposées. Pour y faire face, deux types de réponses sont apportés à ce processus de mondialisation : à l'échelle africaine d'abord avec l'Union africaine, et ensuite à l'échelle sous-régionale avec les organisations communautaires.

Au niveau du continent, notre pays a contribué à la mise en place de la Commission économique et sociale de la CEA, ratifié l'acte constitutif de l'Union africaine et joué un rôle actif dans l'élaboration du NEPAD.

Dans le cadre de la coopération sous-régionale, la dynamique d'intégration s'est accélérée au niveau de la CEDEAO, bénéficiant du dynamisme de structures telles que l'UEMOA et l'OMVS.

En conclusion, toutes les tentatives de réponses externes et concertées ne sont pas couronnées de succès, mais elles témoignent d'une forte prise de conscience qu'un changement de l'environnement international va s'imposer à la société sénégalaise dans son ensemble et dans toutes ses dimensions. Au demeurant, certaines des réponses induisent une réduction encore plus forte de l'espace de souveraineté (Tarif extérieur commun de l'UEMOA, politiques sectorielles communautaires, critères de convergence, politique monétaire commune dans la zone FCFA, etc.).

Dans ce contexte, quels sont les types de réponses internes à partir de variables de commande, plus maîtrisables par les décideurs nationaux qui vont accompagner les stratégies communautaires ? La réponse à cette interrogation nécessite un examen du milieu naturel qui conditionne les activités de production.

---

<sup>14</sup>Programme des Nations Unies pour le Développement, Rapport mondial sur le Développement humain, 1999 et 2001

### 3.2. L'environnement naturel

L'environnement naturel détermine une grande part de la production agricole dont 90% dépendent de la pluviométrie. L'analyse de ce sous-système porte sur les aspects (dégradation des terres, biodiversité, zones humides et ressources en eau) choisis en raison de leur impact direct sur le système économique.

**La dégradation des terres :** l'examen de la situation des terres révèle que plusieurs facteurs sont à la base de la dégradation des terres au Sénégal, parmi lesquels on peut citer : la désertification, l'érosion physique, chimique et biologique, les pratiques culturales inadaptées ainsi que le déficit pluviométrique. Les conséquences majeures de cette dégradation sont entre autres : la réduction drastique des rendements agricoles et la déforestation due principalement au déboisement des zones de culture et à la demande croissante en énergie ligneuse du fait d'une démographie galopante.

**Tableau 4: Répartition des terres arables dégradées par zones éco-géographiques (en ha)**

| Zone                | Casamance | Sénégal Oriental | Bassin arachidier | Zone sylvo-pastorale | Vallée du fleuve Sénégal | Niayes | National  |
|---------------------|-----------|------------------|-------------------|----------------------|--------------------------|--------|-----------|
| Type de contraintes |           |                  |                   |                      |                          |        |           |
| Salinisation        | 300 000   | 100 000          | 200 000           | -                    | 40 000                   | 5 000  | 645 000   |
| Erosion hydrique    | 300 000   | 150 000          | 900 000           | 30 000               | 100 000                  | 30 000 | 1 510 000 |
| Erosion éolienne    | 20 000    | 15 000           | 50 000            | 90 000               | 100 000                  | 12 000 | 287 000   |
| Total               | 620 000   | 265 000          | 1 150 000         | 120 000              | 240 000                  | 47 000 | 2 442 000 |

Source : données issues de l'exploitation des informations tirées de l'Annuaire de l'Environnement (2000) et du Cadre de partenariat pour la Lutte contre la désertification (2002)

La biodiversité se dégrade progressivement du fait notamment de l'action anthropique. Sa conservation se limite à la création d'aires protégées (parcs, réserves naturelles...) dont la superficie totale est estimée en 2013 à 6 266 237 ha, soit 11% du territoire national<sup>15</sup>.

La conservation et la gestion de cette biodiversité sont faites en collaboration avec certains partenaires du Sénégal dans le cadre de la coopération bilatérale et / ou multilatérale.

Les sols et les écosystèmes subissent une dégradation généralisée résultant des aléas climatiques, mais aussi et surtout des facteurs anthropiques. La combinaison de ces différents facteurs a généré entre autres conséquences : la dégradation accélérée de la végétation herbacée et ligneuse, la réduction significative de la diversité biologique, la détérioration de la productivité des sols sur de grandes superficies entraînant ainsi une forte pression sur le reste des ressources naturelles.

<sup>15</sup> Sources : Données ANSD

**Les zones humides** comprennent le complexe deltaïque du Sénégal qui couvre environ 200 000 ha. Elles font face à trois grandes menaces que sont :

- la prolifération des végétaux aquatiques envahissant des aménagements hydrauliques comme les barrages et les digues ;
- la dégradation des écosystèmes de mangroves consécutive à l'exploitation irraisonnée et aux conséquences de la sécheresse ;
- le développement des quartiers périurbains qui résulte d'une urbanisation non maîtrisée.

**Les ressources en eau :** la pluviométrie conditionne les activités agricoles et détermine le niveau d'eau en surface ainsi que la capacité de recharge des nappes souterraines. Les principales ressources en eau proviennent essentiellement du fleuve Sénégal qui est le plus important cours d'eau du réseau hydrographique.

Par ailleurs, la satisfaction des besoins en eau des cultures dans les zones irriguées reste relativement faible. En outre, ces zones occupent une place relativement limitée par rapport aux importantes potentialités qu'offrent les grandes zones d'aménagement hydro-agricole du pays.

Cette faiblesse s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs dont: la baisse généralisée des niveaux de certaines nappes phréatiques, l'excentricité des eaux de surface par rapport aux centres à forte consommation, l'augmentation sans cesse croissante de la demande en eau dans les régions déficitaires (Ferlo, Bassin arachidier) et la profondeur de certaines nappes.

D'autres phénomènes environnementaux en cours tels que l'érosion des côtes, la pollution de l'air, la prolifération des déchets et la place de plus en plus grande des organismes vivants modifiés (OVM) ont modifié le cadre de vie des populations et leurs conditions de production et de consommation qui ne sont pas durables.

### **3.3. Les facteurs culturels**

Les facteurs culturels se présentent comme les acquisitions sociales du milieu dans lequel on vit et qui déterminent fondamentalement les pratiques, les attitudes et comportements de l'homme dans ses rapports sociaux. Le vécu culturel constitue donc un élément essentiel agissant sur l'économie d'un pays en tant que vecteur d'influences et de transformations sociales.

Ainsi, sous l'influence de valeurs différentes (occidentales), de la religion ou d'autres acquisitions, les mentalités qui constituent le support de tout développement peuvent revêtir des caractéristiques plus ou moins favorables au projet de société souhaité sur un horizon déterminé.

Dans cette optique, le rôle éminemment positif que peut jouer le civisme pour inculquer des attitudes positives à l'échelle sociétale mérite d'être analysé et pris en compte dans le processus de construction du développement.

Ces attitudes positives que présente l'homme porteur d'un projet de société souhaitée pour un meilleur équilibre social peuvent s'analyser à l'égard de cinq (5) paramètres au moins :

- l'attitude à l'égard du travail social considéré comme le principal créateur de biens matériels et de services ;
- l'attitude à l'égard du progrès perçu au double niveau d'une quête permanente d'innovations créatrices et de l'accumulation de ressources à des fins d'investissements productifs ;
- l'attitude à l'égard du temps perçu comme un bien rare qui a un prix ou perçu comme l'attribut de la divinité ;
- l'attitude à l'égard de l'État et du service public ;
- l'attitude vis-à-vis du genre.

Les facteurs culturels s'étendent à d'autres aspects tout aussi importants dans la perspective de stabilisation et de consolidation des équilibres sociaux : le cousinage à plaisanterie, certaines croyances traditionnelles, la foi au « *ndigël* » qui consacre l'obéissance à une instruction émanant d'une haute autorité religieuse, constituent, entre autres, des éléments sur lesquels devront se focaliser les analyses pour asseoir un modèle de société plus harmonieux.

L'analyse des attitudes de l'homme vis-à-vis de ces différents aspects contribue à mieux façonner les mentalités pour envisager un développement économique et social durable, dans la mesure où chacune de ces attitudes a un impact réel sur le progrès.

Par ailleurs, dans le contexte de la mondialisation, que vont devenir les valeurs culturelles nationales ? Vont-elles se modifier pour épouser les logiques de compétition ? Ou bien seront-elles étouffées ou gommées par la culture standardisée découlant de la mondialisation ? Ces questions sont au cœur de la crise qui secoue les sociétés africaines.

En effet, la mondialisation, par les moyens de communication de masse, diffuse un modèle culturel global, bouscule toutes les valeurs et les comportements autochtones et pousse les hommes et les femmes à des formes multiples et complexes de refus et de résistance. Ainsi donc, le continent africain doit élaborer une stratégie culturelle suffisamment efficace pour atténuer les impacts négatifs des modèles culturels étrangers. Cela suppose un système de communication fondé sur l'utilisation des langues nationales pour atteindre les masses africaines, une coopération culturelle internationale et la création d'instruments culturels destinés à favoriser les échanges, à financer les industries culturelles et à encourager les activités intellectuelles.

### **3.4. Une population en évolution constante**

Au recensement de 1976, la population du Sénégal était estimée à 5 100 000 habitants ; elle est passée à 6 900 000 au recensement de 1988 et à 9 858 482 habitants à celui de 2002. Le recensement général de 2013 portant sur la population, l'habitat, l'agriculture et l'élevage<sup>16</sup> évalue cette population à 12 873 601 habitants.

Le rapport issu de ce dernier recensement indique les tendances suivantes :

- une augmentation continue de la population avec un taux d'accroissement stable de 2,5% depuis 1988 ;
- une population jeune (plus de la moitié a moins de 18 ans) ;
- une quasi égalité entre hommes et femmes avec 6 428 189 hommes et 6 445 412 femmes (le rapport global de masculinité s'élève à 99,7 hommes pour 100 femmes alors qu'il était de 96,9 en 2002) ;
- une urbanisation galopante au niveau national avec un taux d'urbanisation estimé à 45,2% qui cache toutefois des disparités, notamment avec la région de Dakar, où le taux d'urbanisation atteint 49% de la population urbaine du pays.

Les principales causes de cette forte urbanisation sont, entre autres, l'industrialisation et l'exode rural.

**Une densification de plus en plus importante de l'occupation humaine du territoire national et un déséquilibre patent de la répartition spatiale de la population.**

La densité de la population qui était de 50 habitants au km<sup>2</sup> en 2002, est passée à 65 habitants au km<sup>2</sup> en 2013. Dakar se démarque très nettement des autres régions avec une densité de 5 404

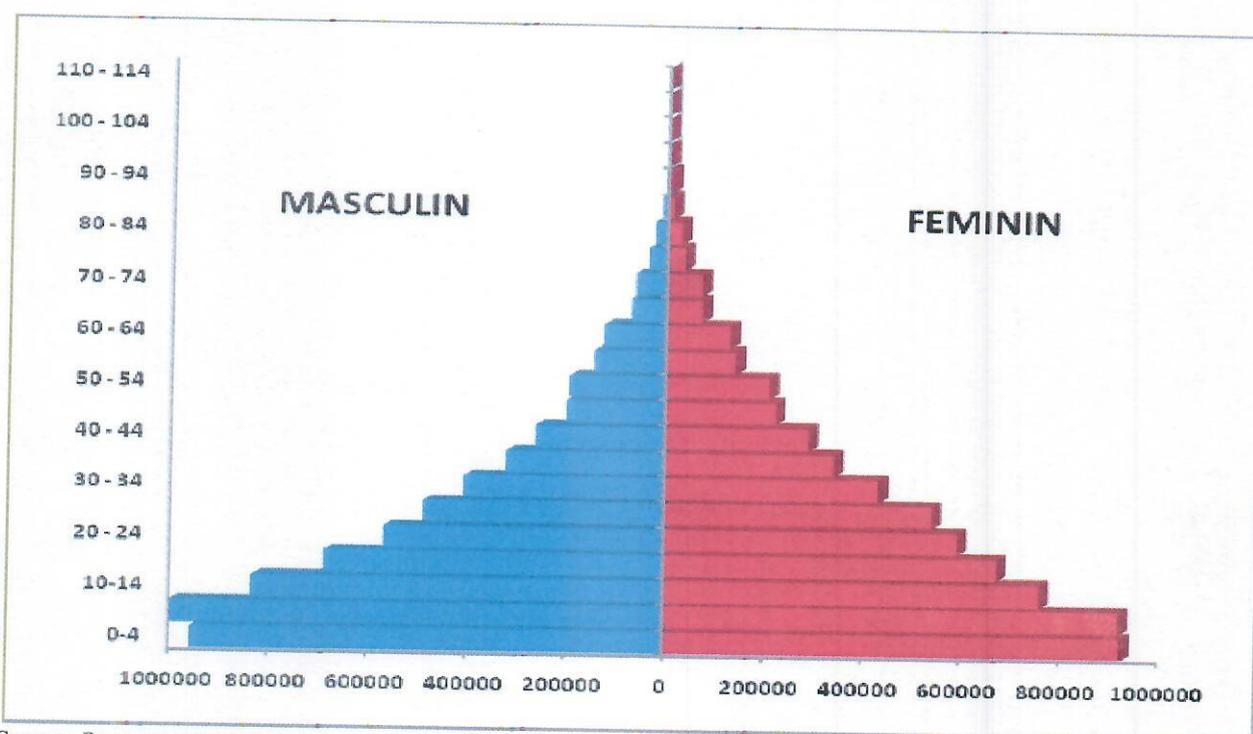
<sup>16</sup> Rapport provisoire du Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), ANSD, mars 2014, p.18.

habitants au km<sup>2</sup>. Sa population, estimée à 2 956 023 habitants en 2013, vit sur seulement 0,3% de la superficie totale du pays alors que la région de Tambacounda, avec 21,5% de la superficie du pays, ne regroupe que 5% de la population du Sénégal, soit une densité de 15 habitants au km<sup>2</sup>.

### La structure par âge marquée par la prédominance des jeunes

La population sénégalaise est constituée majoritairement de jeunes dont la portion de moins de 15 ans a connu une légère baisse. En effet, elle est passée de 43% en 2002 à 42,1% en 2013, en faveur de la tranche des personnes en âge d'activités qui s'est accrue, passant de 52,8% à 54,0% durant la même période.<sup>17</sup> Les jeunes, par leur nombre, constituent un potentiel de croissance non négligeable et une source importante de demande sociale.

**Graphique 3 : Pyramide des âges de la population du Sénégal en 2013**



Source : Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage 2013, ANSD

<sup>17</sup> Données de projection, ANSD.

**Tableau 5: Principaux indicateurs démographiques 1988-2013**

| Indicateurs  | 1988      | 2000      | 2013       |
|--|-----------|-----------|------------|
| <b>I. Données et indicateurs démographiques généraux</b> |           |           |            |
| Population totale  | 6 896 811 | 9 681 292 | 12 873 601 |
| Population (moins de 15 ans)                             | 3 267 656 | 4 312 974 | 5 416 284  |
| Population (18 ans et plus) <sup>18</sup>                | 3 187 044 | 4 691 402 | 6 610 656  |
| Population féminine (15-49 ans)                          | 2 960 325 | 4 562 373 | 3 112 243  |
| Population (60 ans et plus)                              | 344 572   | 440 115   | 711 361    |
| TAN (%)  | 2,9       | 2,7       | 2,67       |
| TBN (%)  | 47,6      | 39        | 37,2       |
| ISF (enfant par femme)                                   | 6,6       | 5,1       | 5,3        |
| TBM (‰)  | 17        | 11,8      | 10,6       |
| TP contraceptive (%)                                     | 4,8       | 8,1       | 16         |
| <b>II. Données et indicateurs de répartition</b>         |           |           |            |
| Population urbaine                                       | 2 653 942 | 4 124 231 | 5 824 977  |
| Population rurale  | 4 242 869 | 5 557 063 | 7 048 624  |
| Taux d'urbanisation (%)                                  | 39        | 43        | 45         |
| <b>III. Données et indicateurs sociaux</b>               |           |           |            |
| <b>Santé</b>   |           |           |            |
| Espérance de vie homme                                   | 50,3      | 55,1      | 57,5       |
| Espérance de vie femme                                   | 52,3      | 57        | 60,3       |
| Espérance de vie totale                                  | 51        | 56,1      | 58,9       |
| Population (moins de 1 an)                               | 279 015   | 354 139   | 326 990    |
| Population (moins de 5 ans)                              | 1 565 813 | 1 895 152 | 1 896 808  |
| <b>Education</b>   |           |           |            |
| Population 3-6 ans <sup>19</sup>                         | 991 972   | 1 175 970 | 1 657 731  |
| Population de 7 ans <sup>20</sup>                        | 228 096   | 276 109   | 415 628    |
| Population 7-12 ans <sup>21</sup>                        | 1 159 930 | 1 590 283 | 2 081 391  |
| Population 13 -16 ans <sup>22</sup>                      | 601 689   | 987 218   | 1 228 332  |
| Population 17-19 ans <sup>23</sup>                       | 412 560   | 673 051   | 769 697    |
| Population 20-27 ans <sup>24</sup>                       | 892 011   | 6 956 976 | 1 853 907  |
| <b>Emploi</b>  |           |           |            |
| Population 15-64 ans                                     | 3 393 023 | 5 127 300 | 7 003 888  |

Source : Données ANSD

<sup>18</sup> Population en âge de voter.

<sup>19</sup> Population préscolarisable.

<sup>20</sup> Population en âge d'entrer à l'école élémentaire.

<sup>21</sup> Population scolarisable à l'élémentaire.

<sup>22</sup> Population en âge d'être au collège.

<sup>23</sup> Population en âge d'être au lycée.

<sup>24</sup> Population en âge d'être à l'enseignement supérieur.

Le rythme de croissance démographique et la structure de la population déterminent en grande partie les conditions dans lesquelles s'exercent les activités économiques. Dans une économie sans contrainte de main-d'œuvre, la variable population ne se présente pas obligatoirement comme un stimulant à l'activité économique. Elle impacte très fortement, à travers la gouvernance politique, sur les possibilités de réponse du système économique à la demande sociale.

### **3.5. Une gouvernance politique au profit des élites urbaines**

La Gouvernance politique doit être conçue « comme un ensemble de pratiques et de processus susceptibles de favoriser ou de renforcer la participation citoyenne à l'exercice du pouvoir dans une société donnée ». Elle vise à atteindre un consensus sur le mode d'accès aux fonctions électives et aux ressources publiques qui soit équitable et juste. Cette partie traitera successivement les deux aspects importants de la gouvernance politique aux niveaux central et local.

#### **Le respect des droits de l'homme dans une démocratie en progrès**

A travers la ratification d'instruments internationaux tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et celle du 10 décembre 1948, le Sénégal dispose désormais des moyens de garantir la protection des droits de l'homme.

Ces dernières années, la protection des droits de l'homme a surtout été marquée par l'adoption de plusieurs textes de lois y relatifs, la modification de certaines dispositions du Code de procédure pénale, la création d'un Comité national des droits de l'homme et d'un guichet des droits de l'homme, le renforcement des libertés de la presse avec la libéralisation de la presse écrite et de la radio qui se traduit par l'attribution de fréquences de télévision aux opérateurs privés, etc.

Cette libéralisation de la presse combinée avec l'avènement de la société civile, en particulier des ONG défenseurs des droits de l'homme, a contribué activement à la consolidation du processus démocratique dont l'évolution est marquée par des changements institutionnels et politiques majeurs.

Sur le plan institutionnel, des progrès importants ont été réalisés en matière de gouvernance politique et de démocratie, qui se traduisent par des réformes institutionnelles. Ces réformes peuvent être illustrées par la création d'un poste de Premier ministre suite à la crise institutionnelle de 1962, la séparation des pouvoirs et le droit à la marche reconnus par la

constitution de janvier 2001, ainsi que les modifications intervenues plusieurs fois sur la loi fondamentale relative à la création du Sénat et du Conseil économique et social.

Sur le plan politique, la vie politique a été surtout marquée par un renforcement progressif du multipartisme, l'adoption, en 1991, d'un code électoral consensuel mettant fin à la pratique du recours au boycott des élections, et la mise en place de structures chargées d'améliorer le dialogue des acteurs autour du processus et de veiller à la transparence du scrutin.

Cependant, une des faiblesses du jeu démocratique réside encore dans le faible niveau d'instruction de la population, la sous - représentativité des femmes dans les sphères de décision et l'immixtion de l'argent dans les processus électoraux.

### **3.6. Une décentralisation progressive comme réponse à un besoin croissant de démocratie à la base**

Depuis son accession à l'indépendance, le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation progressive et prudente qui a connu plusieurs étapes.

L'année 1972 marque une étape importante dans l'évolution de la décentralisation au Sénégal avec la création des communautés rurales. L'étape de 1990 a été marquée par un renforcement de la décentralisation avec la suppression des communes à statut spécial et l'accroissement des attributions des présidents de communauté rurale devenus ordonnateurs de budget.

La réforme de 1996 a eu pour dominante le changement de statut de la Région et le transfert de compétences dans neuf (9) domaines. A cet égard, les principes de la libre administration des collectivités locales et de la non - tutelle d'une collectivité locale sur une autre ont été réaffirmés.

Le principe de partenariat entre l'État et les collectivités locales pour le développement régional et local est consacré par les lois 96-06 et 96-07 du 22 mars 1996. Ce partenariat nécessite la signature de contrats-plans entre l'État et les collectivités locales pour la mise en œuvre du PNAT et des plans régionaux et locaux.

Par ailleurs, dans le cadre de la consolidation de la Politique de Décentralisation au Sénégal, les pouvoirs publics ont adopté une loi relative à l'Acte III de la décentralisation qui vient conforter la vision clairement exprimée par le Chef de l'État d'asseoir une véritable politique de développement et de mise en valeur des potentialités des terroirs, à l'horizon 2023.

Ces orientations fortes justifient ainsi le positionnement de la décentralisation au cœur des préoccupations de l'État.

En somme, la gouvernance politique est marquée par un approfondissement de la démocratie avec des avancées certaines, notamment dans le domaine du transfert du pouvoir vers les acteurs ruraux.

### **3.7. Une trajectoire économique modelée par le contexte international et les politiques économiques**

La trajectoire économique du Sénégal de 1960 à 2012 est marquée par des fluctuations intimement liées au contexte international, aux facteurs climatiques et à la gestion des politiques économiques. De 1960 à 1994, le taux de croissance moyen du PIB est au-dessus du taux de croissance démographique. Ainsi, l'endettement massif et les déficits enregistrés par rapport à la balance des paiements et aux finances publiques ont conduit à la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Toutefois, les mesures qui ont été prises n'ont pu aboutir au redressement économique et financier du pays.

Pour cerner l'impact de la mondialisation, trois variables déterminantes de la croissance de l'économie sénégalaise sont à distinguer :

La première variable concerne les Investissements directs étrangers (IDE) qui ont presque triplé entre 1996 et 2013<sup>25</sup>. On peut distinguer quatre périodes :

- 1996-1999 : les IDE s'établissent à 54,25 milliards de FCFA (82,7 millions d'euros), soit 12% de l'investissement privé ;
- 2000-2004 : la moyenne annuelle s'établit à 69,6 milliards de FCFA (106,1 millions d'euros), représentant 11% de l'investissement privé ;
- 2005-2009 : la moyenne annuelle s'établit à 146,8 milliards de FCFA (223,8 millions d'euros), correspondant à 14% de l'investissement privé. Les principaux secteurs concernés sont les TIC, les infrastructures et l'industrie ;
- 2010-2013 : la moyenne annuelle est de 155,7 milliards de FCFA, avec 13% d'investissement privé.

La seconde variable est relative aux échanges internationaux : la libéralisation du marché s'opère avec le démantèlement de toutes les protections et de diverses barrières, conformément

<sup>25</sup> Source : MEF, DPEE (mars 2010), citée par le XI<sup>e</sup> PODES (2011-2016), Rapport diagnostic, avril 2011.

aux accords de l'UEMOA avec la mise en place du Tarif extérieur commun (TEC). La conséquence immédiate est la tendance à l'augmentation des importations.

Les échanges commerciaux sont essentiellement orientés vers la France pour l'UE, l'Inde et la Thaïlande pour l'Asie, le Nigéria et la Côte d'Ivoire pour la CEDEAO. L'essentiel des exportations sénégalaises est composé de produits agricoles et halieutiques.

La troisième variable est relative aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui sont en pleine expansion au Sénégal. Les investissements massifs consentis par l'État en infrastructures à partir des années 80 ont engendré un important transfert de technologies ; d'où une expansion des facteurs favorables à la relance de l'économie et à la construction d'une base de diffusion et d'application des NTIC dans divers secteurs d'activité.

Les poumons ou leviers de l'économie sénégalaise sont l'agriculture et l'industrie, qui ont permis d'observer de bonnes performances économiques au début des années 60 et au cours des années 1970. Cependant, des contre-performances ont été enregistrées au cours des années 80 jusqu'au début des années 90, menant tout droit à l'ajustement monétaire.

Le taux moyen de croissance de 4,5% par an enregistré entre 1994 et 2005 s'est accompagné d'une amélioration des indicateurs macroéconomiques. Ainsi, le Sénégal a pu respecter les principaux critères de convergence au sein de l'UEMOA.

Suite à ces performances, le poids très pesant des facteurs exogènes tels que les perturbations climatiques, la hausse des cours des produits énergétiques et alimentaires, en plus de la crise financière internationale, ont fortement contribué à un recul de la croissance économique avec un taux de 3,4% entre en 2006 et 2012.

Par ailleurs, l'économie sénégalaise a longtemps souffert du déficit de production électrique. Cependant, des efforts ont été enregistrés avec une hausse de la production totale d'électricité qui est estimée à 3 450 GWh en 2012 contre 1 241 GWh en 1994, soit un accroissement de 178%.

La production d'électricité d'origine hydraulique, avec l'exploitation du barrage de Manantali en 2002, fournit 194 GWh, à cette date. Cette production passe à 290,69 GWh en 2012, soit une augmentation de 49,84%.

La production nationale primaire de biomasse est de 2,127 Mtep<sup>26</sup> en 2012 contre 0,89 Mtep en 1994, soit une augmentation de 138,08%.

---

<sup>26</sup> 1 Mégatonne d'équivalent pétrole (Mtep)=10<sup>6</sup> tep.

Au Sénégal, l'intensité énergétique primaire du PIB est faible; elle tourne en moyenne autour de 0,33 tep/Mille\$US. Cela est lié au faible niveau du développement économique.

Cette faiblesse chronique du PIB est doublée d'une répartition inégale du revenu national, au profit surtout des consommateurs urbains.

Comment répartir une richesse nationale relativement limitée ?

Les résultats de l'enquête sur les priorités (DPS, 1991) montrent que 71,33% des revenus vont aux ménages urbains, contre 28,67% pour les ruraux. Cette répartition inégale des revenus monétaires entre les ménages s'explique principalement par leur origine. En effet, les revenus non agricoles représentent à eux seuls 91,9% des revenus monétaires, contre 6,8% pour les revenus agricoles et 1,3% pour les sources non spécifiées.

Cette prépondérance des revenus non agricoles est notée au niveau de la classification des sources dans chaque zone, avec respectivement 98,2% pour la zone urbaine et 76,3% pour la zone rurale.

L'enquête ESAM I (1994-1995) révèle que les dépenses annuelles selon le milieu de résidence suivent la même logique de répartition des revenus, avec 61% dans les centres urbains (dont 38% à Dakar) et 39% en milieu rural.

En 2001-2002, avec l'enquête ESAM II, l'inégalité des revenus en défaveur des ménages ruraux ne s'est pas inversée. En effet, à Dakar, le 5<sup>e</sup> quintile (les 20% de ménages bénéficiant des dépenses les plus fortes) comprend 28,9% des ménages qui accaparent les 43,7% des dépenses totales effectuées, soit 4 694 409 FCFA par ménages et 893 891 FCFA par personne et par an. La différence avec le milieu rural provient du niveau des dépenses. Ainsi, en milieu rural, 26,1% des ménages accaparent 37% des dépenses totales, soit 1 922 336 FCFA par ménage et 252 286 FCFA par personne et par an.

Par ailleurs, le coefficient de Gini au niveau national, qui mesure le degré d'inégalité dans la répartition des revenus, a une valeur de 0,51 en 1992 et de 0,413 en 2011. Au Sénégal, les 20% de la population les plus riches possèdent près de 46% du revenu total, alors que les 20% les plus défavorisés n'en possèdent que 6%.<sup>27</sup>

---

La tonne d'équivalent pétrole (tep) est une grandeur utilisée pour exprimer et comparer des énergies de sources différentes. Elle est égale à l'énergie moyenne dégagée par la combustion d'une tonne de pétrole. 1tep=11 628 KWh.

<sup>27</sup> Rapport national sur la compétitivité du Sénégal 2011, MEF.

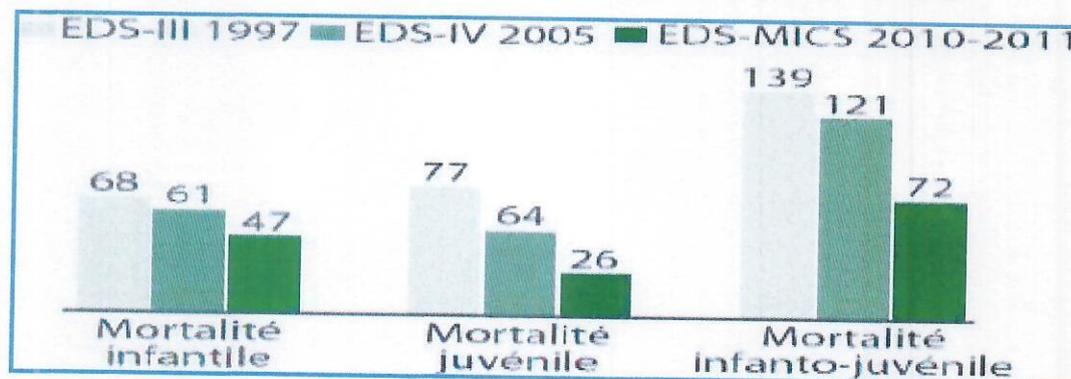
En conclusion, une question se pose. Comment une société qui produit si peu de richesses par rapport au coût démographique peut-elle assurer, à travers des modalités de répartition, la couverture des services sociaux de qualité ? Cette question nous conduit à examiner successivement le mode de réponse à la demande en matière de santé, d'éducation, d'habitat et d'emploi.

### 3.8. Un système sanitaire face aux défis des grandes endémies

La santé est une condition essentielle à l'épanouissement des populations et un des facteurs clés du développement d'un pays. En effet, l'état sanitaire est déterminant sur la productivité de la main-d'œuvre, sur la richesse des populations, et donc, sur le processus de développement.

Les mortalités infantiles, juvéniles et infanto-juvéniles sont passées respectivement pour la période 1997 à 2010 de 68 à 47‰, de 77 à 26‰ et de 139 à 72‰. Ces tendances indiquent une certaine amélioration de la santé des enfants et traduisent le niveau d'engagement du gouvernement en faveur de la santé.

Graphique 4 : Tendances de la mortalité des enfants au Sénégal



Source : ANSD. Rapport de synthèse de l'EDSV-MICS 2010-2011

Le nombre de décès infanto-juvéniles est plus élevé dans les zones rurales et les régions pauvres que dans les zones urbaines de la région de Dakar. Entre 1986 et 2010, le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 139 ‰ à 62 ‰ en milieu urbain et de 220 ‰ à 102 ‰ en zones rurales.

**Tableau 6 : Tendances de la mortalité des enfants selon la zone de résidence (%)**

| Enquêtes / Année | Milieu urbain |          |                  | Milieu rural |          |                  |
|------------------|---------------|----------|------------------|--------------|----------|------------------|
|                  | Infantile     | Juvenile | Infanto-juvenile | Infantile    | Juvenile | Infanto-juvenile |
|                  | 1q0           | 4q1      | 5q0              | 1q0          | 4q1      | 5q0              |
| EDS-I, 1986      | 78            | 66       | 139              | 93           | 140      | 220              |
| EDS-II, 1992     | 55            | 50       | 102              | 87           | 107      | 184              |
| EDS-III, 1997    | 50            | 41       | 89               | 79           | 94       | 165              |
| EDS-IV, 2005     | 52            | 41       | 91               | 82           | 85       | 160              |
| EDS-MICS, 2010   | 44            | 19       | 62               | 59           | 46       | 102              |

Source : ANSD, Rapport Situation économique et sociale 2011

La mortalité maternelle, bien qu'en léger recul, demeure très élevée : selon les Enquêtes Démographiques et de Santé, le taux de mortalité maternelle est de 392 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2010. Ce taux était de 401 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2005, alors qu'il était de 510 pour 100 000 naissances vivantes en 1992.

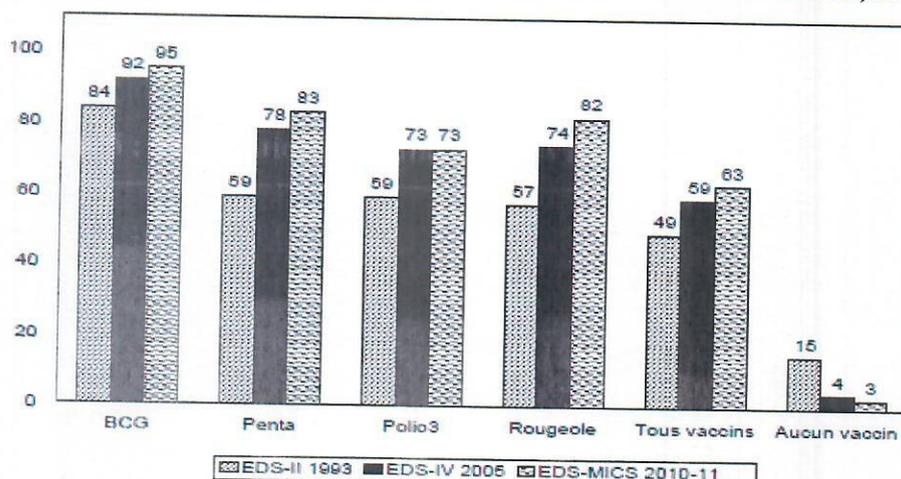
L'état nutritionnel des enfants sénégalais n'a pas connu d'amélioration notable sur la période 1986 – 2000, malgré une baisse considérable de la mortalité sur la même période ; il témoigne du besoin de mesures spécifiques.

Selon les enquêtes démographiques et de santé (EDS II, IV et V), les indicateurs de nutrition montrent que les prévalences de l'insuffisance pondérale, du retard de croissance et de la maigreur des enfants âgés de moins de cinq ans, sont passées respectivement pour la période 1992-2010 de 20 à 18%, de 22 à 27 % et de 9 à 10%.

L'EDSV-MICS 2010-2011 révèle que pour les retards de croissance, presque un enfant sur trois du milieu rural (31 %) est affecté, contre 19 % en milieu urbain. Concernant l'insuffisance pondérale, en milieu rural, 21 % des enfants sont atteints de cette forme de malnutrition contre 12 % en milieu urbain.

**Les performances réalisées résultent d'une amélioration sensible de la couverture vaccinale, grâce au rôle joué par le Service des Grandes Endémies et les campagnes élargies de vaccination** même si des progrès restent encore à faire. En effet, sur la période 1992-2010, la couverture vaccinale a connu une augmentation sensible au niveau national, passant de 84 à 95% pour le BCG, de 59 à 83% pour le Penta, de 59 à 73% pour les trois doses de polio, de 57 à 82% pour le vaccin contre la rougeole et de 49 à 63% pour tous vaccins.

**Graphique 5 : Vaccination des enfants 12-13 mois selon les EDS II, IV et V**



### Prévalence du VIH/SIDA très faible

La prévalence a été estimée, par l'ONUSIDA, à 0,8% en 2003, comptabilisant environ 44.000 personnes infectées et 3.500 décès dus à la maladie. Ce taux est l'un des plus bas de l'Afrique au Sud du Sahara qui connaît une prévalence moyenne de 8%<sup>28</sup>. Néanmoins, la tendance de l'épidémie est à la hausse depuis le début des années 1980. La prévalence est ainsi passée en un peu plus de deux décennies de 0,06% à 1,51%.

Les régions les plus pauvres affichent les taux de prévalence les plus élevés. Ainsi, en 2003, les prévalences les plus élevées chez les femmes enceintes sont observées dans les régions de Kolda (2,8%), de Tambacounda (2,6%) et de Ziguinchor (2,3%). Les taux de prévalence les plus faibles sont observés à Louga (0,8%), Saint-Louis (0,5%) et Thiès (0,7%)<sup>29</sup>.

En 2013, la prévalence du VIH, tous sexes confondus, est de 0,7%. Avec un taux de prévalence de 0,8%, les femmes sont plus infestées que les hommes (0,5%).

### Les conditions de production des services de santé

En 2012, le Sénégal compte 35 hôpitaux, 89 centres de santé et 1 257 postes de santé dont 1 035 fonctionnels, 2 centres de santé psychiatriques, 1 703 cases de santé fonctionnelles<sup>30</sup>.

<sup>28</sup> Ce taux bas masque toutefois un effet cumulatif dramatique de l'épidémie. Par exemple, un taux de prévalence du VIH de 3% équivaut à un risque de contamination de la population, tout au long du cycle de vie de la personne infectée, de 20% selon les estimations de l'ONUSIDA. Un taux de prévalence de 20% correspond à un risque de 50%.

<sup>29</sup> Bulletin épidémiologique, 2004. Ministère de la Santé et de la Prévention médicale.

<sup>30</sup> Source : Enquête démographique et de Santé continue au Sénégal (EDS-Continue) 2012-2013, ANSD.

Cependant, en termes de couverture en infrastructures sanitaires, les normes<sup>31</sup> préconisées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) n'ont pas encore été atteintes.

En outre, l'évaluation du PNDS en 2008 a permis de déterminer qu'au niveau national, en matière de personnel, aucune des normes préconisées par l'OMS n'est atteinte sauf à Dakar où elle est largement dépassée celle qui concerne les médecins et les infirmiers. Cette situation montre ainsi des grandes disparités entre les différentes zones du pays dans la distribution du personnel de santé, même si à Ziguinchor la norme est respectée s'agissant des infirmiers.

Par ailleurs, on note depuis quelques années une certaine amélioration en termes d'offre de soins, même si les normes OMS ne sont pas atteintes en raison de l'évolution de la croissance démographique.

---

<sup>31</sup> Normes OMS : 1 poste de santé pour 10 000 habitants ; 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 hôpital pour 150 000 habitants.

**Tableau 7 : Personnel de santé**

| Catégories professionnelles d'occupation                    | Total | Total femme | Urbain | Rural | Public | Privé |
|---|-------|-------------|--------|-------|--------|-------|
| Médecins (généralistes)                                     | 304   | 72          | 277    | 17    | 294    | 10    |
| Médecins (spécialistes)                                     | 1637  | 219         | 712    | 5     | 717    | 920   |
| Pharmaciens   | 1202  | 63          | 1139   | 1     | 1201   | 1074  |
| Scientifiques de laboratoire (pharmaciens de labo)          | 15    | 7           | 14     | 0     | 14     | 1     |
| Techniciens de salubrité/ santé publique                    | 596   | 34          | 568    | 26    | 594    | 2     |
| Techniciens de laboratoire                                  | 39    | 16          | 35     | 4     | 39     | 0     |
| Techniciens de pharmacie                                    | 36    | 8           | 36     | 0     | 36     | 0     |
| Techniciens de Radiographie                                 | 84    | 23          | 80     | 2     | 82     | 2     |
| Techniciens dentaires                                       | 73    | 17          | 71     | 1     | 2      | 1     |
| Autres Techniciens et Catégories sanitaires                 | 469   | 133         | 447    | 16    | 463    | 6     |
| Infirmières prof./diplômés d'Etat                           | 3476  | 1434        | 2047   | 849   | 2896   | 580   |
| Infirmiers Associés   | 356   | 300         | 297    | 50    | 347    | 9     |
| Infirmiers auxiliaires                                      | 1679  | 1220        | 1564   | 85    | 1649   | 30    |
| Sages femmes Professionnel/DE                               | 1331  | 1331        | 969    | 253   | 1222   | 109   |
| Sages femmes Auxiliaires                                    | 5     | 5           | 5      | 0     | 5      | 0     |
| Dentistes professionnels                                    | 112   | 48          | 107    | 3     | 110    | 2     |
| Assistants dentaires  | 14    | 7           | 14     |       | 14     |       |
| Physiothérapeutes   | 70    | 19          | 69     | 0     | 69     | 1     |
| Professionnels de salubrité et de santé publique            | 70    | 0           | 68     | 2     | 70     | 0     |
| Prothésiste dentaire  | 28    | 10          | 28     | 0     | 28     |       |
| Assistants de laboratoire                                   | 368   | 226         | 342    | 17    | 359    | 9     |
| Accoucheuses traditionnelles                                | 1757  | 1757        | 557    | 1200  | 1757   | 3     |
| Personnel qualifié d'administration et de gestion sanitaire | 2353  | 1206        | 2159   | 27    | 2186   | 167   |
| Agents de santé communautaire                               | 1961  | 1009        | 553    | 1408  | 1961   | 0     |
| Autres personnels de soutien général                        | 5419  | 2188        | 4298   | 802   | 5100   | 319   |

Source : Recensement des agents de santé-DGPEC-DRH/MSAS- Août 2012

Le problème d'accessibilité géographique au service de santé des infrastructures sanitaires se pose avec acuité, surtout en milieu rural avec des variations régionales relativement importantes. Au total, malgré les efforts, le système sanitaire souffre d'insuffisance dans la couverture en infrastructure et en personnel ; mais elle a pu relever des défis importants pour ce qui est du paludisme, du Sida, etc.

### 3.9. Un système éducatif à l'épreuve de la massification des effectifs

Le système éducatif est étudié sous l'angle de ses performances en matière d'accès de qualité et de gestion du système à travers les différents sous-secteurs.

## Les principales tendances observées concernant les effectifs

Concernant la composante accès, des progrès remarquables ont été enregistrés à tous les niveaux, ces dix dernières années.

Les effectifs à l'élémentaire et au moyen ont augmenté d'une manière considérable, et l'écart entre les filles et les garçons a été significativement réduit. Ces performances s'expliquent en partie par la mise en œuvre de différents programmes (PAES, PDEF, etc.), la construction et la réhabilitation d'infrastructures scolaires et universitaires.

Malgré ces efforts, le défi du financement se pose et une proportion importante d'enfants reste en marge du système éducatif officiel pour diverses raisons : abandons, échecs scolaires, mais également du fait de la pauvreté de certains ménages, particulièrement en milieu rural. Si cette tendance se maintient, le Sénégal n'atteindra pas les OMD, d'ici à l'horizon 2015.

## Les tendances concernant la qualité

En matière de qualité, la tendance baissière des effectifs de l'élémentaire au supérieur en passant par la formation professionnelle, traduit la faiblesse de l'efficacité interne du système, notamment en milieu rural.

**Tableau 8 : Taux de rétention dans le système éducatif 1993-2003**

| Niveaux               | 1993         | 1994         | 1997          | 1999         | 2000         | 2001         | 2002         | 2003         |
|-----------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| CI-CP                 | 96,0%        | 95,5%        | 86,1%         | 92,1%        | 90,9%        | 86,1%        | 86,1%        | 90,4%        |
| CP-CE1                | 94,5%        | 96,6%        | 115,2%        | 96,3%        | 92,8%        | 94,3%        | 90,6%        | 95,1%        |
| CE1-CE2               | 92,7%        | 94,1%        | 108,7%        | 87,9%        | 89,8%        | 92,3%        | 90,7%        | 91,8%        |
| CE2-CM1               | 95,3%        | 95,6%        | 94,6%         | 67,8%        | 90,6%        | 92,8%        | 94,0%        | 97,7%        |
| CM1-CM2               | 93,8%        | 94,7%        | 91,8%         | 86,6%        | 86,0%        | 85,6%        | 87,6%        | 90,3%        |
| <b>Primaire</b>       | <b>75,2%</b> | <b>78,6%</b> | <b>93,6%</b>  | <b>45,8%</b> | <b>59,1%</b> | <b>59,5%</b> | <b>58,2%</b> | <b>69,6%</b> |
| 6è-5è                 | 91,5%        | 94,4%        | 108,5%        | 111,1%       | 93,4%        | 88,1%        | 87,9%        | 92,3%        |
| 5è-4è                 | 89,6%        | 95,6%        | 96,1%         | 95,1%        | 88,8%        | 89,1%        | 89,8%        | 95,6%        |
| 4è-3è                 | 92,9%        | 99,8%        | 72,7%         | 90,7%        | 89,6%        | 86,6%        | 89,6%        | 96,1%        |
| <b>Moyen</b>          | <b>76,2%</b> | <b>90,1%</b> | <b>75,8%</b>  | <b>95,9%</b> | <b>74,3%</b> | <b>68,0%</b> | <b>70,7%</b> | <b>84,8%</b> |
| 2nde-1 <sup>ère</sup> | 69,8%        | 86,7%        | 142,0%        | 186,7%       | 84,5%        | 83,3%        | 88,5%        | 84,9%        |
| 1ère-Term.            | 83,6%        | 86,5%        | 136,6%        | 48,0%        | 87,5%        | 89,3%        | 100,0%       | 71,8%        |
| <b>Secondaire</b>     | <b>58,4%</b> | <b>75,0%</b> | <b>194,0%</b> | <b>89,7%</b> | <b>74,0%</b> | <b>74,4%</b> | <b>88,5%</b> | <b>61,0%</b> |

Source : CREA analyse du secteur de l'éducation 2004

L'achèvement du cycle primaire, alternative de sortie de l'analphabétisme, est estimé à 38,6% en 2000, 53,9% en 2005 et 66,5% en 2011<sup>32</sup>.

### Les contraintes liées à la scolarisation

La mauvaise perception du système éducatif, de la part des parents, est un facteur bloquant : bon nombre de parents, mal informés, pensent que le rendement externe du système éducatif est faible. Leur perception est surtout guidée par le nombre important d'échecs et les problèmes d'insertion des diplômés (motif de découragement). Les familles comparent la rentabilité de l'éducation avec celle de l'émigration et de l'implication dans le secteur informel.

Au niveau de l'enseignement supérieur, la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de l'Enseignement supérieur (PAES) et du Programme décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF) a permis, ces dernières années, une plus grande maîtrise des flux, l'amélioration du cadre pédagogique, l'élaboration de nouveaux programmes et de filières professionnelles internes ainsi que la construction et la réhabilitation d'infrastructures. Il reste le défi du financement qui se pose dans un contexte de croissance exponentielle des effectifs.

**Tableau 9 : Évolution des effectifs et du nombre de structures selon le statut**

| Effectifs étudiants et établissements | Années        |               |
|---------------------------------------|---------------|---------------|
|                                       | 2000          | 2009          |
| Etudiants : public                    | 27 000        | 72 260        |
| Etudiants : privé                     | 5 000         | 23 310        |
| <b>Total</b>                          | <b>28 000</b> | <b>95 570</b> |
| Universités publiques                 | 2             | 5             |
| Etablissements privés                 | 31            | 112           |
| <b>Total</b>                          | <b>33</b>     | <b>117</b>    |

Source : Direction de l'Enseignement supérieur, 2009

Le tableau ci-dessus montre une tendance croissante des effectifs des universités sénégalaises. L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) est la plus touchée, même si, par ailleurs, il faut signaler que cette tendance haussière est générale.

En 2011, le nombre d'établissements supérieurs publics et privés est de 127, avec un effectif d'étudiants de 111 749<sup>33</sup>.

<sup>32</sup> Situation économique et sociale 2011, ANSD.

<sup>33</sup> Direction de l'Enseignement supérieur/ANSD.

Avec la rationalisation des flux d'entrée dans les universités de Dakar et de Saint-Louis, plusieurs établissements privés d'enseignement supérieur, offrant des programmes de formation dans des filières spécialisées et diversifiées (communication, informatique, gestion, management et commerce, etc.), ont vu le jour.

Le système éducatif est confronté à la massification des effectifs qui pose le problème du financement et entraîne une baisse de la qualité et du rendement. Pour desserrer cette contrainte, les ressources privées (initiatives privées et ménages) commencent à prendre une part non négligeable dans son financement.

A ce défi de massification, s'ajoutent le poids grandissant du corporatisme, l'absence de consensus des acteurs et la fréquence des arrêts de cours. On note aussi que les dispositifs de pilotage des apprentissages sont peu performants voire inexistantes. Il s'y ajoute la faible capacité de gestion, de capitalisation et d'institutionnalisation des connaissances et de bonnes pratiques apprises dans un contexte où il existe de nombreuses expériences pilotes menées dans les différents sous-secteurs.

Par ailleurs, des dysfonctionnements du système sont notés entre l'organigramme du système éducatif (l'enseignement moyen y est lié à l'enseignement secondaire) et la loi qui réfère à une éducation de base de 10 ans (qui rattache le moyen à l'élémentaire). Un autre dysfonctionnement a été constaté au niveau du secondaire et du supérieur où les séries dominantes sont celles des études littéraires et commerciales. A cela s'ajoutent les grèves récurrentes d'enseignants et d'apprenants qui réduisent les temps d'apprentissage.

### **3.10. Le cadre urbain et l'habitat, un besoin difficile à satisfaire**

Le secteur urbain au Sénégal est principalement caractérisé par la macrocéphalie des villes (capitales régionales, surtout Dakar). Face à ce phénomène d'origine migratoire et dont les contours sont difficilement maîtrisables, avec une demande croissante d'infrastructures de base, on a assisté de plus en plus à un amenuisement des moyens que l'État affectait à ce secteur.

#### **Le cadre de vie et l'habitat ou le recul des pouvoirs publics**

Les besoins en logements, notamment dans la capitale (Dakar), n'ont cessé de croître depuis des années. Face aux difficultés que rencontrent les nouveaux arrivants pour se doter de logements, se développent tout autour des grandes villes en général et de Dakar en particulier, des habitations anarchiques sans droit ni titre, le plus souvent sur des terrains impropres à l'habitation.

Sur la période 1996-2006, la tension entre l'offre et la demande de logement reste encore très forte. La demande est deux fois plus forte que la production maximale de logements par an. A titre d'exemple, sur une période de dix ans, 1913 logements et 3400 parcelles assainies ont été produits par la SNHLM, 2000 logements par la SICAP, 2000 par HAMO et 3153 par les coopératives d'habitat.

### Les phénomènes de bidonvilisation se développent

La croissance démographique et l'absence de mise en œuvre des plans d'urbanisme débouchent sur une urbanisation anarchique, du fait notamment de la recrudescence de l'habitat spontané.

À cela s'ajoutent les villages traditionnels de la région de Dakar caractérisés par la promiscuité, la faiblesse des équipements et l'inexistence de titres d'occupation pour les habitants, entraînant ainsi une prolifération des constructions non autorisées.

La restructuration concluante du quartier de Dalifort a conduit l'État du Sénégal à étendre l'expérience à d'autres quartiers de Dakar et à d'autres villes à l'intérieur du pays, avec l'appui de partenaires financiers.

**Tableau 10 : Récapitulatif des opérations de restructuration achevées ou en cours**

| Localisation          | Ville        | Superficie (ha) | Habitants      | Nombre de parcelles |
|-----------------------|--------------|-----------------|----------------|---------------------|
| Pikine Irrégulier Sud | Pikine       | 190             | 75 000         | 7 000               |
| Dalifort              | Pikine       | 17              | 7 000          | 612                 |
| Pikine                | Saint-Louis  | 180             | 65 000         | 6 500               |
| Khouma                | Richard-Toll | 125             | 20 000         | 2 000               |
| Tenghory              | Bignona      | 463,95          | 10 000         | 3 598               |
| Arafat                | Dakar        | 42              | 10 000         | 998                 |
| <b>TOTAL</b>          |              | <b>1 017,95</b> | <b>187 000</b> | <b>20 708</b>       |

Source : Rapport Fondation Droit à la Ville, décembre 2003

En résumé, l'urbanisme et l'habitat restent des secteurs dans lesquels l'État doit encore demeurer un acteur principal au regard des moyens nécessaires pour rendre le cadre de vie habitable. L'État est aussi le seul à pouvoir lever les contraintes qui pèsent sur les réserves foncières, élaborer et mettre en œuvre efficacement les divers instruments d'aménagement des espaces d'habitat.

### 3.11. L'emploi ou la quête difficile d'insertion sociale et de dignité

L'emploi au Sénégal a été la préoccupation majeure du gouvernement. Pour résoudre ce problème, l'État a procédé à des modifications de la législation et a pris des initiatives hardies en faveur de la création d'emplois. C'est durant le IX<sup>e</sup> Plan que les pouvoirs publics ont adopté une politique visant trois objectifs que sont :

- la réduction de la pression du chômage en milieu urbain grâce à la dynamisation des activités structurées et à la modernisation du secteur informel pour le rendre plus productif ;
- le ralentissement de l'exode rural en développant l'emploi local ;
- le développement de l'employabilité et de l'emploi, en particulier des groupes-cibles défavorisés sur le marché de l'emploi.

La stratégie de développement de l'emploi dans le secteur moderne tourne autour de deux axes, à savoir, le développement des PME et micro-entreprises dans tous les secteurs et la relance du secteur manufacturier. Cette stratégie est combinée à des mesures prises par l'État qui sont, entre autres :

- des mesures d'incitation fiscale directe et indirecte à travers des mécanismes d'appui aux initiatives créatrices d'emplois salariés ou indépendants ;
- des mesures législatives avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement pour motif économique ;
- la création de plusieurs fonds : le Fonds National de l'Emploi (FNE), le Fonds de Promotion Économique (FPE), le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ), l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ), le Fonds de Garantie et d'Investissements Prioritaires (FONGIP), etc.;
- des mesures de traitement des effectifs avec le Programme de travail à haute intensité de main d'œuvre (AGETIP) ;
- des réformes institutionnelles avec la création de structures chargées de la gestion active de la Délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi (DIRE) et le Commissariat général à l'Emploi (CGE).

Le marché de l'emploi se caractérise par une augmentation rapide de la demande en raison de la forte croissance démographique, d'une insuffisance sectorielle de l'offre et d'un chômage qui frappe essentiellement les jeunes et les femmes. On notera à ce propos, sur les aspects démographiques :

- une forte expansion de la population active, plus marquée en milieu urbain avec un taux de croissance annuel de l'ordre de 3,2% ;
- une diminution du taux de croissance de la population active rurale consécutive à l'exode rural : le taux est passé de 1,6% entre 1960 et 1976, à moins de 1,2% entre 1976 et 1988 et à près de 1% entre 1988 et 2002 ;
- une augmentation du taux d'activité des femmes qui est passé de 34% au milieu des années 70 à plus de 54% en 2002.

Sur les aspects socio-économiques, il y a deux remarques majeures sont signalées :

- un chômage circonscrit surtout en milieu urbain, avec des proportions énormes dans les années 90 (environ 30%), dans un contexte de stagnation des revenus réels de la majorité des ménages ;
- une tendance à la baisse de l'offre d'emploi en contraste avec celle de la demande qui est à la hausse, et caractérisée par une diminution du taux d'occupation, un recul de l'emploi dans le secteur moderne après une forte augmentation dans les années 70, et un élargissement du secteur informel.

En résumé, il se distingue cinq offreurs d'emploi dont les dynamiques internes et les logiques ont affecté la capacité, à savoir : un secteur moderne avec une quasi-stagnation depuis une quinzaine d'années, une fonction publique qui se préoccupe de stabilité en raison des contraintes budgétaires, un secteur informel essentiellement urbain, un secteur rural dont la part dans l'emploi global a diminué du fait des conditions climatiques et économiques et un secteur extérieur avec l'émigration qui constitue une solution envisagée en dernier recours par des demandeurs d'emploi.

La rétrospective a montré le poids grandissant de la mondialisation et la façon dont elle va peser sur l'évolution de la société sénégalaise, particulièrement sur son système économique qui est le maillon le plus vulnérable en raison notamment des dépendances alimentaire et énergétique.

Le milieu naturel s'est aussi révélé en dégradation constante, ce qui risque de fragiliser davantage les conditions d'exploitation et de production des ressources naturelles et d'affecter la productivité de l'agriculture.

L'analyse des facteurs culturels a conduit à une identification des attitudes qui, potentiellement, peuvent se présenter sous forme de pesanteurs dans le processus de développement ou de quête de progrès. Ces facteurs expliquent une bonne part des comportements en matière de procréation et déterminent en conséquence le rythme d'une croissance démographique trop forte par rapport à la production des richesses. Les modalités de

répartition de cette richesse présentent en outre des distorsions révélées par l'étude de la gouvernance politique.

Au total, l'étude rétrospective a permis de passer en revue l'ensemble des mécanismes sous-jacents à l'évolution de la société sénégalaise sur ces vingt-cinq dernières années. Elle a permis d'identifier un ensemble de cinquante-neuf (59) variables essentielles du système qui détermine cette évolution.

L'étude rétrospective a utilisé, dans un premier moment, la démarche sectorielle pour mieux connaître de toutes les questions qui traversent la société. Dans un second temps, elle est passée à la phase systémique en procédant à des regroupements sur la base des synergies entre secteurs et thématiques. Ainsi, sept sous-systèmes majeurs pertinents ont été identifiés : l'environnement international, l'environnement naturel, les facteurs culturels, la population, le système économique, la gouvernance politique et la gestion de la demande sociale.

Cette démarche a conduit à une lecture plus fine des tendances lourdes du système sur lesquelles, en tenant compte des conclusions de l'analyse structurelle, certaines hypothèses sont fondées pour l'élaboration des quatre scénarios : la différence entre les scénarios porte, non pas sur les tendances lourdes et les germes de changement, mais sur les hypothèses des variables motrices.

### **III<sup>e</sup> PARTIE : SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION ... OU DES FUTURS POSSIBLES**

Les quatre scénarios élaborés à partir de la rétrospective, de l'analyse structurelle et des hypothèses sur les variables motrices seront présentés aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif.

Dans le premier scénario, les mécanismes en cours pourraient se poursuivre dans une société vivant de ses rentes sans engager les réformes économiques sociales et les mutations culturelles nécessaires pour envisager une autre trajectoire : c'est le scénario tendanciel.

Les deuxième et troisième trajectoires envisageables sont plus heurtées, car elles sont caractérisées, pour l'une, par la recherche effrénée de la croissance économique au détriment des solidarités inter et intra-générationnelles et, pour l'autre, par la primauté de la loi du plus fort comme mode de régulation dans une société désarticulée.

Le quatrième chemin devrait conduire, si les mécanismes économiques et sociaux en cours et les jeux des acteurs sont adaptés, vers une société émergente et solidaire.

### **III.1. L'approche qualitative des scénarios**

L'image de la société sénégalaise dans un horizon d'une génération présente plusieurs aspects dont une approche qualitative pourrait rendre compte au mieux. Ainsi, chacun des quatre scénarios sera décrit de façon précise pour en distinguer les enjeux.

## **Chapitre 4 : Le scénario tendanciel : une croissance économique volatile**

Ce scénario tendanciel conduit à préciser les contours d'une société sénégalaise organisée autour des rentes. Pour ce qui est de l'économie, la culture arachidière de rente continue d'occuper la majorité de la main-d'œuvre paysanne et garde intacte une grande capacité d'impulsion. Malgré les difficultés de cette spéculation, l'économie rurale peine à s'orienter vers d'autres pôles de croissance. Sur le plan de la coopération économique, l'APD reste une rente certaine dont les effets commencent cependant à s'amenuiser, même si notre pays continue, comme par le passé, d'en capter une part substantielle. Au plan social et culturel, la société continue de vivre de ses acquis (tradition de paix et de tolérance) et se refuse à créer un nouvel idéal de développement devant mobiliser et canaliser toutes les énergies, et à réformer ses modes de régulation.

Au-delà des aspects ci-dessus développés, l'importance du scénario tendanciel dans l'élaboration des stratégies nous amène à décrire tous les sous-systèmes pertinents (l'environnement international, l'environnement naturel, les facteurs culturels, la population, le système économique, la gouvernance politique et la gestion de la demande sociale). Il sera précisé, pour chaque sous-système, les tendances lourdes, les germes de changement, les mécanismes en œuvre et les acteurs. Des hypothèses d'évolution seront formulées pour les variables pertinentes.

### **4.1. L'environnement international ou une mondialisation au pas de course**

L'analyse de ce premier sous-système, fondée sur l'analyse structurelle et la rétrospective, s'effectuera en précisant les tendances lourdes identifiées ainsi que les germes de changement qui vont peser sur la société sénégalaise.

L'analyse structurelle n'a pas identifié des variables externes motrices, donc déterminantes pour le système. Cependant, la rétrospective a fourni des indications sur les tendances probables de l'évolution de l'environnement au plan géostratégique marquée par un resserrement des espaces de souveraineté, une harmonisation croissante des modes de vie, et une gouvernance mondiale dominée, depuis la chute de l'URSS, par un seul pôle.

La rétrospective a fourni aussi des indications sur l'économie sénégalaise dont on avait précisé le caractère doublement extraverti. C'est pourquoi des hypothèses doivent être faites sur deux variables essentielles, à savoir, les **prix des biens alimentaires** symbolisés par le prix du riz et le cours des matières premières, en particulier celui du **baril du pétrole**.

La construction des hypothèses commence par la variable population. En effet, dans un horizon de 25 ans, la croissance de la population mondiale va se poursuivre au moins à un rythme égal à celui qu'elle a connu. En conséquence, l'urbanisation va aussi se développer, avec comme **corollaire** la poursuite du mode de consommation d'énergie par le secteur du transport.

La demande de pétrole continuera de croître, parallèlement à une réduction des hydrocarbures et une concentration des réserves sur des zones géographiques plus restreintes. C'est la fin de l'économie organisée autour d'un pétrole à bon marché. En conséquence, le cours du pétrole se maintiendra à la hausse. Il en est de même pour plusieurs matières premières dont les cours maintiendront leur tendance à la hausse.

La production du riz par habitant risque de chuter en raison non seulement de la croissance démographique, mais aussi de la modification des modes de vie du paysan asiatique (principal producteur du riz) qui va basculer vers d'autres spéculations. La compétition pour l'emblavage des superficies entre les différentes spéculations (notamment les cultures bio et la production d'agro-carburant) renforce l'hypothèse d'une augmentation du prix du riz sur la période de notre scénario.

En dehors de ces hypothèses, quelles sont les tendances lourdes identifiées dans la rétrospective et qui risquent de se préciser ?

### **1. Un monde de plus en plus concurrentiel avec la fin des accords préférentiels**

Depuis le Consensus de Washington et l'approfondissement de la mondialisation, le paradigme néoclassique s'est imposé dans tous les espaces. Cette tendance est symbolisée par l'OMC qui entend désormais régenter toutes les règles de la concurrence, selon les principes du libre-échange.

Cette intégration mondiale est tirée par des changements de politiques visant à promouvoir l'efficacité économique via la libéralisation et la déréglementation des marchés nationaux et le désengagement de l'État des nombreuses activités économiques, ainsi que la restructuration de l'Etat providence.

C'est ainsi que les Accords de Partenariat économique (APE) vont se substituer aux accords préférentiels régissant jusqu'ici le commerce entre le monde développé et les pays en développement. Cette tendance va se traduire, pour l'économie sénégalaise, par des difficultés accrues de pénétrer les marchés européens et de conserver sa part sur le marché domestique en raison de la présence de produits étrangers plus compétitifs.

## **2. Les délocalisations et la fragmentation de la production vont se poursuivre.**

### **Comment bénéficier de ces délocalisations ?**

Le Sénégal maintiendra sa stratégie de captation de ces délocalisations. L'impact de cette tendance dépendra de son aptitude à être concurrentiel dans plusieurs domaines (Ressources humaines, disponibilité des matières premières, qualité des infrastructures, etc.).

## **3. Le développement du marché financier avec une déconnexion croissante entre les flux de capitaux et les besoins de financement de l'économie réelle.**

La globalisation financière se caractérise par l'interconnexion des marchés financiers, par un essor de nouveaux produits financiers et de marchés émergents. On observe également une organisation mondiale de la production dans certains secteurs stratégiques. Les cours des matières premières sont liés et plus volatiles, ce qui rend plus vulnérable l'économie sénégalaise au niveau des deux denrées stratégiques que sont le pétrole et les céréales.

**4. Le développement des bio-produits industriels et agricoles :** le développement de ces produits semble s'inscrire dans le sillage de l'évolution technique et technologique et tient compte des aspirations des consommateurs à une alimentation équilibrée. Cette tendance s'inscrit aussi dans une anticipation de l'épuisement des ressources pétrolières et du développement d'un modèle alternatif de carburant pour les besoins du transport.

Ces deux tendances conduisent potentiellement à des crises cycliques de production alimentaire en raison de la compétition que se livrent les cultures bio et les cultures des céréales dans les emblavures. Le développement des Organismes vivants modifiés (OVM), en particulier des organismes génétiquement modifiés (OGM), ne permettra pas obligatoirement de compenser ce déficit prévisionnel des céréales au niveau mondial.

L'impact de cette tendance pour le Sénégal est certain, et pourrait conduire à la fragilisation des populations qui peuvent subir les problèmes de sécurité alimentaire et les risques sanitaires attachés à ces OGM ; ce qui explique que le Sénégal a signé et ratifié le Protocole de Carthagène sur la biosécurité.

**5. Le Développement de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et leur capacité de véhiculer des informations et des modes de vie :** cette tendance est déjà présente dans toutes les études prospectives antérieures. Personne ne peut dire avec précision quelles sont les futures directions des TIC. Chaque décennie apporte une nouveauté qui influence nos modes de vie. Les dernières en date sont constituées des « nouveaux écrans » (internet et téléphone portable) qui répondent à une demande de gestion personnalisée des relations et de la communication sociale. Cette tendance va se poursuivre en ouvrant pour le Sénégal des possibilités de création d'emplois et d'appui aux secteurs sociaux avec la télémédecine et le télé-enseignement. Le Sénégal sera mieux connecté aux réseaux mondiaux d'échanges et sera en conséquence plus ouvert aux influences extérieures.

En somme, ces différentes tendances de la mondialisation ont conduit à la poursuite du monde multipolaire qui se précise comme une réponse. Les regroupements se développeront dans toutes les zones économiques, surtout que certaines d'entre elles réalisent, par moments, des résultats appréciables dans les domaines respectifs du commerce intra-régional, de la coordination des politiques économiques et monétaires, de la mobilité des facteurs comme la main-d'œuvre et les capitaux.

En Afrique de l'Ouest, la dévaluation du franc CFA a contraint les membres de cette zone monétaire à accélérer les processus d'intégration. Les regroupements économiques régionaux se mettent en place dans plusieurs domaines (fiscal, financier, douanier) et les réformes ne sont pas toujours opérationnelles. Les grands chantiers d'intégration de la Zone Franc (Assurances, droit des affaires, observatoire économique régional, etc.) se construisent peu à peu, à travers la ratification des traités et la mise en place d'institutions nouvelles. Des structures telles que l'UEMOA, la CEDEAO, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) pourraient contribuer efficacement, certes par des voies différentes, à enclencher un processus d'intégration des économies des pays membres.

Même si les économies ouest-africaines n'ont pas individuellement les mêmes structures de commerce extérieur, elles ont décidé de former leur projet de monnaie commune en deux étapes : regroupement des pays anglophones puis convergence des deux zones monétaires. Le Sénégal n'envisagera pas de mener dans le long terme une stratégie solitaire de gestion monétaire. Il va poursuivre sa politique d'intégration africaine et régionale. La construction d'une zone économique et monétaire ouest-africaine unique est probable.

Les tendances lourdes importent dans la description du scénario, mais elles ne suffisent pas. Les **germes de changement de ce sous-système**, fournis pour l'essentiel par l'analyse structurelle, complètent la description puisqu'il s'agit de phénomènes qui vont jouer un grand rôle certain dans l'évolution sociale future. Ainsi, trois germes de changement sont à prendre en considération : la société civile mondiale, les économies émergentes et les questions de sécurité.

La question des inégalités entre pays pauvres et pays riches, l'iniquité de la mondialisation et sa tendance à remettre en cause les conditions de vie des plus pauvres, ont conduit à la naissance de mouvements de la société civile internationale regroupée autour du Forum Social Mondial. Les « altermondialistes » récusent le néo-libéralisme et ses conséquences et cherchent un modèle alternatif à cette idéologie responsable des exclusions, du réchauffement de la planète et du démembrement des sociétés traditionnelles. Ces mouvements ont réussi à imposer aux institutions internationales la prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement qui annonçait la problématique d'une lutte contre la pauvreté. Certains modes alternatifs de relation d'échange sont prônés (commerce équitable, finances plus éthiques, etc.).

Le deuxième germe de changement réside dans l'émergence de nouvelles puissances économiques, à savoir les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) qui constituent une force croissante avec un positionnement sur les secteurs porteurs du marché mondial. Ce sont des alliés dans la définition d'une nouvelle gouvernance mondiale (NU, OMC, etc.), l'ancienne étant devenue unipolaire depuis la chute du mur de Berlin.

Depuis l'attentat du 11 septembre 2001, les questions de sécurité ont pris une ampleur considérable. Des normes sont établies pour tous les lieux de grands rassemblements (meeting international, manifestations sportives, gares, aéroports, etc.). Une standardisation de ces normes s'imposera à tous les États en raison des interdépendances créées par le transport international. La sécurité internationale pourrait être une des questions majeures de la gouvernance mondiale.

## 4.2. L'environnement naturel ou le péril sur les systèmes de production et les établissements humains

Le Sénégal fait partie des pays que toutes les données géographiques prédisposent à plus de vulnérabilité aux changements climatiques. Il est situé sur la bande sahélienne, au voisinage d'un grand désert (le Sahara) avec une côte maritime longue de près de 700 km. C'est pourquoi le sous-système de l'environnement va jouer un rôle essentiel dans les dynamiques de production. D'après les résultats de l'analyse structurelle, la variable **changements climatiques**, définie comme un phénomène global affectant la variabilité du climat, est importante pour l'économie sénégalaise dont le moteur, tel que révélé par la rétrospective, est basé sur l'agriculture et l'industrie. Sa motricité moyenne et sa dépendance presque nulle placent la variable **changements climatiques** dans le champ des variables opérationnelles. Il en est de même pour la **pluviométrie**, « niveau de précipitations en termes de quantité dans l'espace et le temps », qui se situe dans le même champ que les variables opérationnelles. Toutes ces variables (**changements climatiques** et **pluviométrie**) gardent leur motricité à long terme. Ce fait est plus accentué pour la variable **changements climatiques**. Ces phénomènes écologiques sont donc perçus comme devant garder leur influence sur le système dans le long terme. C'est pourquoi les tendances en cours concernant le milieu naturel seront prolongées pour ce scénario en distinguant les effets des variables internes à notre environnement de ceux des variables externes.

### Les tendances probables sur les variables écologiques

Les variables écologiques externes à notre environnement immédiat vont probablement se maintenir. Les pays industrialisés, responsables de l'émission des gaz à effet de serre ne vont pas remettre en cause, dans un horizon de vingt-cinq ans, leur technologie de production. Les pays émergents feront aussi un arbitrage en faveur de la croissance. De ce fait, le Sénégal va subir les conséquences du réchauffement de la planète et des changements climatiques.

Les variables écologiques internes constituent un prolongement des changements climatiques dont certaines des manifestations vont se prolonger suivant plusieurs directions :

- le relèvement du niveau de la mer : il s'agit d'une manifestation qui va se prolonger. Elle risque d'entraîner une salinisation des zones de delta devant assurer la sécurité alimentaire. Dans certains endroits de Dakar, Rufisque ou Saint-Louis, les côtes sont systématiquement agressées par les vagues déferlantes de la mer détruisant progressivement et de façon irréversible des établissements humains ;
- le dérèglement du régime des pluies contribue aux inondations qui affectent les populations les plus pauvres de la banlieue et multiplient les risques sanitaires avec les maladies hydriques

comme le choléra et la persistance des foyers du paludisme. L'intermittence ou la tendance baissière de la pluviométrie se poursuivra sur les vingt-cinq années ;

- la dégradation des terres arables, en particulier dans le bassin arachidier, constitue une menace directe sur les cultures en général, celle en particulier de l'arachide qui nourrit le plus grand nombre de Sénégalais. La tendance à la baisse de la production agricole va se poursuivre, ce qui amplifie la crise de cette filière et le désarroi de la paysannerie ;
- le réchauffement des températures, conjugué à la surexploitation des ressources, est de nature à affaiblir la biodiversité et à déséquilibrer les écosystèmes dans certains milieux marins avec toutes les conséquences sur la chaîne alimentaire, et donc sur la subsistance et les revenus des populations dépendant des ressources halieutiques.

La **croissance démographique** est une des variables qui vont peser sur le milieu naturel, puisqu'elle entraîne des processus de production et des modes de consommation défavorables à la protection de l'environnement et du milieu naturel. Elle conduit à des déplacements de populations vers les zones où les coûts de production des moyens de subsistance sont relativement faibles (les côtes et les villes de l'ouest). C'est la pression démographique, en partie difficilement contrôlable à court terme, qui affecte aussi les cadres urbains et redéfinit des contours d'une urbanisation anarchique.

Les systèmes de production agricole et halieutique risquent de se maintenir, remettant en cause des équilibres très instables et difficiles à rétablir dans les court et moyen termes. La dégradation des formations naturelles risque de s'accélérer à cause de la conjugaison, avec un effet multiplicateur, des pratiques anthropiques destructrices de l'environnement: surexploitation des produits de la forêt, défrichements à des fins agricoles et surpâturage.

Le secteur industriel participe à la dégradation de l'environnement. La quasi-destruction de la baie de Hann et les risques industriels qui pèsent sur la population dakaroise en constituent une illustration.

**Les variables politiques : les politiques sectorielles sont conçues de façon isolée, sans ancrage avec la gestion de l'environnement.** Le risque est grand qu'il y ait, de plus en plus, une déconnexion progressive des approches sectorielles de gestion de l'environnement, de la dimension démographique, de l'aménagement du territoire et des politiques de développement.

**Après l'examen des tendances lourdes, c'est l'analyse structurelle qui nous fournit le germe de changement principal de ce sous système : l'innovation technologique et les**

**technologies propres.** Cette variable est comprise comme un ensemble de procédés de création respectant les normes environnementales. Le concept de procédé est pris au sens large, y compris les procédés relevant des pratiques traditionnelles qui ont montré, à travers des générations, la preuve de leur efficacité. C'est une des variables ayant effectué une remontée en termes de motricité. Ce qui signifie qu'elle peut constituer un germe de changement. La longue et permanente sensibilisation produira, dans le long terme, des effets positifs, sinon de régénération, du moins de frein à la régression du milieu naturel.

Les systèmes actuels d'exploitation des ressources naturelles entraîneront les populations dans un cercle vicieux où la dégradation de l'environnement conduira à un effet d'étouffement des possibilités de régénération, du fait de la baisse de productivité du milieu naturel. Les prélèvements sur le capital hydraulique et forestier, l'extension des domaines agricoles par suite de la dégradation de certains sols, risquent de dépasser les limites de survie des écosystèmes.

#### **4.3. Des facteurs culturels peu stimulants pour la croissance et le développement**

Le sous-système constitué des facteurs culturels est à prendre en considération dans l'analyse de long terme. C'est pourquoi l'étude rétrospective a insisté sur le primat des valeurs et mentalités dans le processus de développement. Il en est de même pour l'analyse structurelle qui a révélé que la variable la plus motrice du système est de type sociologique. Il s'agit de la **dimension genre** qui relève de la catégorie sociologique, et qui est donc difficile à faire varier dans les court et moyen termes. Elle est la variable la plus motrice, c'est-à-dire qu'elle influence le plus grand nombre de variables. Elle est donc déterminante dans l'évolution de la société, même si, dans l'examen des déplacements indirects, elle perd en motricité et en dépendance.

Les autres variables de même catégorie, telles que **dégradation des mœurs et pesanteurs culturelles**, sont à la frontière supérieure de la zone des variables autonomes ; elles ne sont donc pas à exclure complètement de l'explication du système.

Au total, sur fond de culture islamique, les facteurs culturels, articulés autour des attitudes identifiées dans la rétrospective et qui paraissent essentiels pour le développement économique et social, risquent de prolonger leur tendance en agissant comme force d'inertie. Pour mémoire, ces facteurs se traduisent par les attitudes ci-après :

- l'attitude à l'égard du travail social considéré comme le principal créateur des biens matériels et des services ;

- l'attitude à l'égard du progrès perçu au double niveau d'une quête permanente des innovations créatrices et de l'accumulation de ressources à des fins d'investissements productifs ;
- l'attitude à l'égard du temps ; autrement dit, le temps est-il un bien rare qui a un prix ou alors est-il l'attribut d'une divinité ?
- l'attitude à l'égard de l'État et du service public ;
- l'attitude vis-à-vis du genre.

Ces attitudes évolueront très lentement, sous l'effet de forces contradictoires dont les principales sont les médias, la famille et l'école. Ces trois acteurs qui sont producteurs et véhicules d'idées/valeurs, de mode de vie et de pensée se distinguent par leurs capacités d'influence, les idées/valeurs qu'ils portent et leur mode de diffusion. Il est fait l'hypothèse que les tendances actuelles vont se poursuivre et que les médias continueront de jouer le rôle primordial avant la famille et l'école.

**Les médias :** le concept de médias dépasse ce qu'on appelle la presse, car, aujourd'hui, il existe une multitude de supports. A part le papier journal qui ne concerne qu'une minorité, les principaux supports restent la radio (notamment en milieu rural) et surtout la télévision et le réseau internet, dont la puissance d'influence, basée sur l'image, est particulièrement forte. C'est par la voie de ce médium que, chaque jour, les idées et valeurs occidentales pénètrent dans les foyers par le biais des consciences. Sa caractéristique principale est qu'il est de consommation facile. Parmi toutes les idées que ces médias véhiculent, il est difficile de faire un distinguo entre les valeurs positives en accord avec le progrès et nos propres traditions et les valeurs qui nous en éloignent. Il reste que, dans l'ensemble, ce sont des valeurs standardisées de la mondialisation perçues comme une forme d'agression culturelle de l'Occident envahissant et dominateur.

La puissance et la capacité de ces supports médiatiques (télévision, réseaux sociaux de l'internet, téléphone portable) risquent de se renforcer pour jouer un rôle dans la standardisation des valeurs convergeant vers celles du monde occidental et de la mondialisation.

L'agression culturelle peut créer une réaction de repli identitaire sur les valeurs refuge portées par la famille et les sociocultures traditionnelles.

**La famille** reste la cellule de base de la société. Les enquêtes montrent qu'elle ne s'est pas encore totalement « nucléarisée ». Son rôle de transmetteur de traditions n'est donc pas à négliger. La famille est très ancrée dans les sociocultures d'origine, et contribue grandement à la formation

culturelle de l'individu puisque celui-ci est pris en charge dès le stade où il est plutôt malléable, pour accepter sans esprit critique les us et coutumes auxquels il est soumis.

La famille imprime à l'individu les valeurs de la lignée ou de l'ethnie qui constituent des refuges contre la mondialisation, mais qui doivent être interrogées par rapport à la perspective de progrès économique et social dans un cadre républicain.

Le poids de la famille diminue progressivement dans sa capacité de transmettre des valeurs, de façonner et de formater les individus. Elle perd de plus en plus sa fonction de socialisation. Son autorité recule. L'approfondissement de la crise la met souvent dans l'incapacité d'assurer pour ses membres le minimum attendu en termes de couverture des besoins économiques ; ce qui affaiblit la portée de son discours éducatif.

**L'école** est un lieu d'influence vis-à-vis des sociocultures, qui prodigue des connaissances et surtout des aptitudes à la citoyenneté. Or, elle doit prodiguer un savoir-faire, et surtout un savoir-être, c'est-à-dire un ensemble d'attitudes et de dispositions de l'esprit qui guide la conduite en société en cohérence avec les normes sociales. L'école rencontre de plus en plus de difficultés pour jouer ce rôle d'instruction à la citoyenneté dans un espace neutre, car elle souffre progressivement de la rupture entre ses valeurs propres et les valeurs culturelles dominantes de la société qui privilégient les processus d'accumulation rapide des biens matériels. Cette tendance se poursuivra.

**Comme germe de changement des facteurs culturels**, la rétrospective a identifié l'éthique « *bawol-bawol* » considérée comme une affinité entre fatalisme religieux et esprit d'entreprise. Cette éthique est une interprétation de la religion musulmane favorable aux lois du marché et au progrès économique. Ce germe de changement s'est précisé depuis longtemps et semble s'ancrer davantage dans la réalité économique notamment, à travers le secteur informel qui lui a offert un espace d'expression.

En résumé, le développement économique et social est d'abord une question de mentalité. On ne peut se développer en ramant à contre-courant de ses propres valeurs culturelles. Les facteurs culturels engendrant des dispositions favorables au progrès et à l'esprit d'entreprise sont difficiles à faire évoluer à l'horizon d'une génération. Ce sont des tendances lourdes difficiles à inverser.

La religion musulmane, qui en est une des composantes, bénéficie, au Sénégal, d'une interprétation pacifique faite de tolérance et de respect de toutes les croyances. Cette

interprétation, encadrée et vivifiée par les confréries religieuses, et conditionnant tous les comportements notamment en matière de procréation, se poursuivra.

La revue des principaux acteurs (école, médias, famille) nous a montré la puissance des idées et valeurs véhiculées par les médias utilisant l'image comme support pour influencer nos attitudes et comportements.

#### **4.4. La population, une dynamique de croissance lourde de conséquences au plan social**

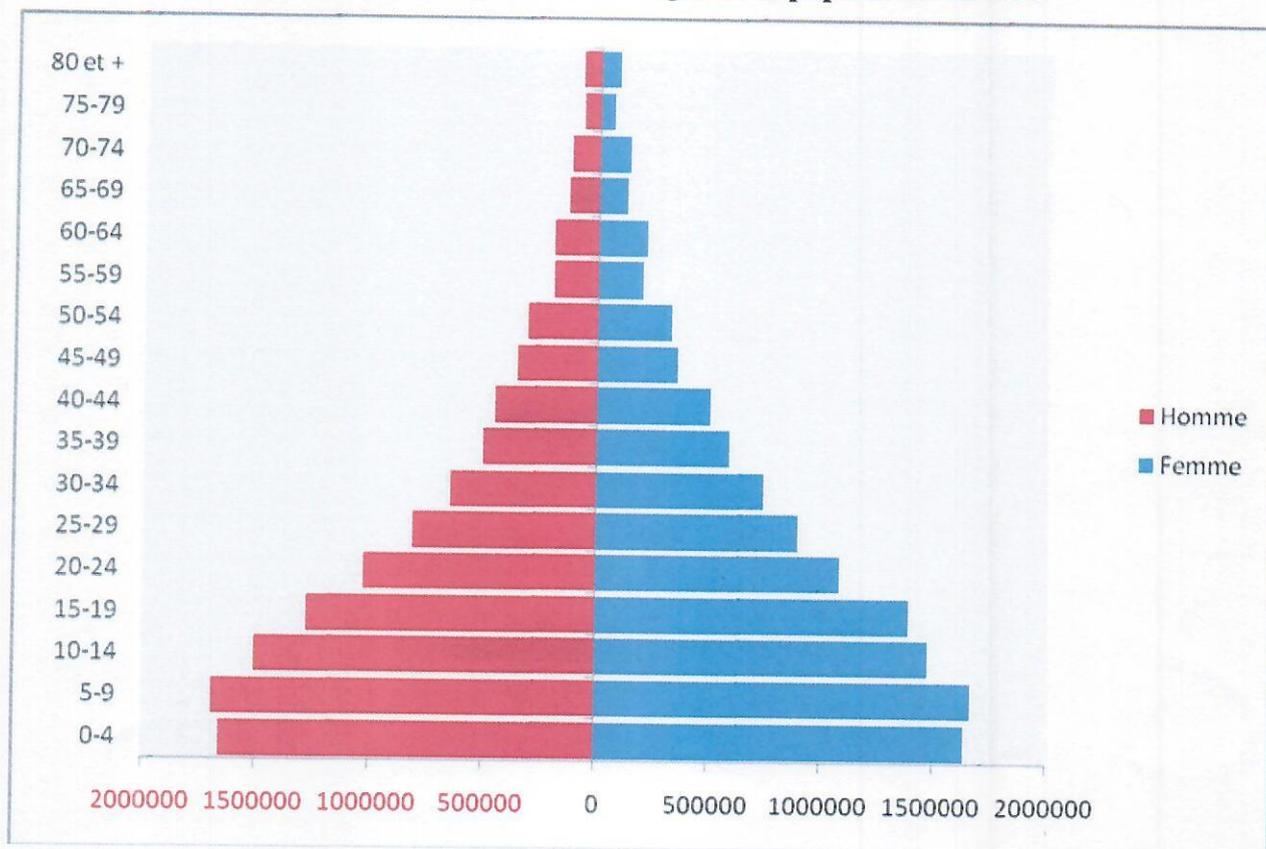
Le sous-système se caractérise au cours des trois dernières décennies par une expansion démographique importante. La population du Sénégal a été évaluée à 5 100 000 habitants au Recensement général de la Population (RGP) de 1976.

Selon les projections officielles, la population sénégalaise atteindrait 22 518 252 habitants en 2035, soit un taux d'accroissement annuel de 2,5% par rapport à 2002.

**Structure de la population :** l'examen de la population sénégalaise révèle une population jeune, bien que la proportion des moins de 15 ans ait diminuée, passant de 42,1% en 2013 à 37,5% en 2035, alors que 3,9% seulement auraient 65 ans et plus en 2035.

C'est dire que le coefficient de dépendance serait en baisse. Il correspondrait à 68 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes actives (15 à 64 ans) d'ici 2035.

Graphique 6 : Pyramide des âges de la population en 2035



Source : Sénégal, ANSD, Projections démographiques

**Fécondité** : la baisse de la fécondité est lente. En effet, l'Indice synthétique de Fécondité est passé de 6,6 enfants par femme en 1986 à 6,0 en 1992, 5,7 en 1997, avant d'atteindre 5,3 en 2013. A ce rythme de progression, le niveau attendrait 3,4 enfants par femme en 2035. Plusieurs facteurs expliquent la baisse récente de la fécondité au Sénégal, dont les plus importants sont le recul de l'âge au premier mariage, le niveau d'urbanisation et le niveau d'instruction de la femme. En effet, les femmes instruites sont plus enclines à utiliser la contraception et à promouvoir les pratiques tendant à maîtriser la taille de la famille.

**Espérance de vie à la naissance** : en 2035, l'espérance de vie à la naissance se situerait à 63,4 ans pour les hommes et 66,5 ans pour les femmes.

**Urbanisation** : en 2035, le taux d'urbanisation atteindrait 53,2%.

**Tableau 11 : Projection des indicateurs démographiques**

| Année   | 2013       | 2025       | 2035       |
|---|------------|------------|------------|
| <b>Données et Indicateurs démographiques généraux</b> |            |            |            |
| Population totale                                     | 12 873 601 | 18 213 667 | 22 518 252 |
| Population (moins de 15 ans)                          | 5 416 284  | 7 909 902  | 9 779 313  |
| Population (18 ans et plus) <sup>34</sup>             | 6 610 656  | 8 979 105  | 11 101 210 |
| Population féminine (15-49 ans)                       | 3 112 243  | 4 386 981  | 5 423 792  |
| Population de 60 ans et plus                          | 711 361    | 693 042    | 856 835    |
| TAN (%)   | 2,67       | 2,2        | 2,0        |
| TBN (%)   | 37,2       | 30,8       | 27,5       |
| ISF (enfant par femme)                                | 5,3        | 4,0        | 3,4        |
| TBM (‰)   | 10,6       | 8,6        | 7,7        |
| <b>Données et indicateurs de répartition</b>          |            |            |            |
| Population urbaine                                    | 5 824 977  | 9 034 376  | 12 011 745 |
| Population rurale                                     | 7 048 624  | 9 179 291  | 10 506 507 |
| Taux d'urbanisation (%)                               | 45,2       | 50,2       | 53,2       |
| <b>Données et indicateurs sociaux</b>                 |            |            |            |
| <b>Santé</b>  |            |            |            |
| Espérance de vie homme                                | 57,5       | 60,7       | 63,4       |
| Espérance de vie femme                                | 60,3       | 63,7       | 66,5       |
| Espérance de vie totale                               | 58,9       | 62,2       | 65,0       |
| Population (moins de 1 an)                            | 326 990    | 557 740    | 689 555    |
| Population (moins de 5 ans)                           | 1 896 808  | 2 790 027  | 3 449 417  |
| <b>Éducation</b>                                      |            |            |            |
| Population 3-6 ans <sup>35</sup>                      | 1 657 731  | 2 228 108  | 2 754 695  |
| Population de 7 ans <sup>36</sup>                     | 415 628    | 546 675    | 675 875    |
| Population de 7-12 ans <sup>37</sup>                  | 2 081 391  | 3 082 168  | 3 810 602  |
| Population de 13 -16 ans <sup>38</sup>                | 1 228 332  | 1 821 796  | 2 252 357  |
| Population 17-19 ans <sup>39</sup>                    | 769 697    | 1 229 745  | 1 520 381  |
| Population(20-27 ans <sup>40</sup>                    | 1 853 907  | 2 470 812  | 3 054 759  |
| <b>Emploi</b>   |            |            |            |
| Population 15-64 ans                                  | 7 003 888  | 9 610 723  | 11 882 104 |

Source : Projection de population de l'ANSD

<sup>34</sup> Population en âge de voter.

<sup>35</sup> Population préscolarisable.

<sup>36</sup> Population en âge d'entrer à l'école élémentaire.

<sup>37</sup> Population scolarisable à l'élémentaire.

<sup>38</sup> Population en âge d'être au collège.

<sup>39</sup> Population en âge d'être au lycée.

<sup>40</sup> Population en âge d'être à l'enseignement supérieur.

Au regard des évolutions de la population et des indicateurs de développement, on note :

- un croît démographique encore plus élevé que les possibilités de génération d'emplois ;
- une occupation de l'espace national encore marquée par d'importants déséquilibres régionaux;
- des migrations internes intenses entraînant une dévitalisation des campagnes et alimentant une urbanisation accélérée non liée à une industrialisation et un développement conséquents.

Malgré les performances économiques, le niveau élevé du croît démographique rend difficile la satisfaction de la demande sociale.

#### **4.5. La gouvernance politique ou les enjeux de captation des ressources publiques**

La gestion des ressources publiques au sens large (financières, foncières, minières, halieutiques...) est intrinsèque à celle du pouvoir. Le terme de gouvernance permet de caractériser une modalité de gestion assurant un accès aux ressources selon des règles d'équité et d'égalité acceptées et respectées par les acteurs. La gestion du pouvoir et les relations entre acteurs constituent des éléments du sous-système de gouvernance dont l'analyse est indispensable pour mieux comprendre la dynamique de la société. L'étude rétrospective et l'analyse structurelle nous fournissent aussi des leçons pour ce scénario.

Historiquement, la construction de l'État s'est faite sur fond de tensions et de compromis avec la société civile au sens large du terme. Le pouvoir est inséparablement lié à la négociation : c'est une relation d'échange, donc de négociation dans laquelle plusieurs groupes organisés sont engagés. Le compromis entre les détenteurs du pouvoir politique (État, collectivités locales) et les autorités coutumières et religieuses, s'est poursuivi après l'indépendance, et chacune des forces a essayé d'intégrer dans sa démarche la logique et la rationalité de l'autre. Le pouvoir politique est par nature une dynamique, un espace où les accords se construisent au fil de processus de négociation et en fonction des rapports de forces. C'est pourquoi il est important, pour chaque groupe d'acteurs, de bien marquer son territoire en renforçant son organisation. Chaque groupe doit démontrer sa capacité d'être utile au système sur des questions d'importance majeure. D'où l'enjeu pour chaque acteur de disposer d'une organisation structurée, d'une crédibilité et de la reconnaissance par tous de son rôle clé dans le système politique. Les organisations ne répondant pas à ces trois critères (forme organisationnelle, crédibilité, reconnaissance du rôle clé) arrivent difficilement à peser sur les modalités de répartition des ressources. C'est le cas des ruraux qui,

malgré leur poids économique et numérique, se trouvent exclus du partage du pouvoir et des ressources publiques, même si, avec la décentralisation, un processus de transfert d'une partie du pouvoir est entamé.

Les leçons de l'analyse structurelle sur la gouvernance concernent principalement deux variables qui sont la **décentralisation** et la **bonne gouvernance**.

La **décentralisation** est une variable-instrument utilisée par l'État pour transférer des pouvoirs aux populations à la base. Elle est définie comme une démarche politique et administrative. Sa forte motricité actuelle témoigne de l'importance du phénomène et de sa capacité d'influencer le système économique et social. En tant qu'instrument (ou variable de commande), elle est peu dépendante. Dans le long terme, elle gagne en motricité et perd en dépendance ; ce qui signifie que sa capacité d'entraînement augmente. Dans le long terme, les collectivités locales feraient preuve d'aptitudes à gérer les compétences supplémentaires transférées au profit exclusif des populations. L'État serait moins jacobin qu'il ne l'est aujourd'hui, dans un contexte de développement local des terroirs et de proximité avantageuse entre le pouvoir et les populations.

La **bonne gouvernance** fait partie du troisième groupe de variables en termes de motricité. Elle est définie en tant que « gestion transparente, démocratique et participative des affaires » et apparaît, en lecture de dépendance directe, comme la seule variable proche de la zone des variables relais. En effet, la bonne gouvernance (forte motricité et forte dépendance) est une variable que l'on peut actionner pour en influencer d'autres. A long terme, la bonne gouvernance gagne en motricité et perd en dépendance. Cela signifie qu'il s'agit d'une variable dont dépendront plusieurs autres dans le long terme. Mais sa capacité d'être « instrumentalisée » va diminuer.

La rétrospective nous permet de conclure que la forme républicaine de l'État constitue un invariant du système avec trois tendances lourdes de l'évolution du système de gouvernance. La première tendance concerne la démocratie. En effet, sur ces trois dernières décennies, le renforcement du système démocratique s'est manifesté dans tous ses aspects : droits de l'homme, séparation des pouvoirs, processus électoral, développement de la presse et de la conscience citoyenne. Cette tendance lourde se poursuivra.

La deuxième tendance est relative à l'éclatement de la société civile vers une multitude d'organisations corporatives revendiquant chacune, à partir d'une certaine légitimité, une part plus

substantielle dans la répartition des ressources publiques. Ce mouvement de surenchère des différentes corporations (syndicats, associations religieuses, etc.) n'épargne pas les partis politiques. Cette deuxième tendance posera un problème d'efficacité de l'intervention publique. En effet, la modalité de gestion des ressources publiques est déterminante pour inscrire la société dans une trajectoire de développement ou de régression.

La troisième tendance lourde est relative à la décentralisation en tant que mode de dévolution du pouvoir aux instances de base de sorte à créer une proximité entre les populations locales et la gestion des affaires du terroir. En effet, le Sénégal a connu un long processus de décentralisation avec des étapes importantes en 1871 (création des quatre communes) et en 1996, avec l'avènement de la région et le transfert de certains domaines de compétences qui ont véritablement ancré la démocratie à la base et qui autorisent à penser que ce processus de décentralisation est difficilement réversible d'ici à une génération. En ce sens, il s'agit bien d'une tendance lourde qui va probablement marquer la gouvernance dans les années à venir.

Dans ce sous-système, plusieurs germes de changement sont identifiés. D'abord, la modernisation de l'État définie comme une variable qui comprend l'ensemble des mesures et actions destinées à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'État. Elle gagne en motricité ; c'est-à-dire que, dans le long terme, la **modernisation de l'État** continuera de peser de tout son poids. Ce qui pourrait remplacer la perte de motricité de la variable **politique fiscale**. En effet, l'État en tant qu'acteur ne peut être absent des éléments explicatifs des dynamiques de la société dont les défis dans le long terme vont se structurer autour de son rôle. L'État devra renforcer notamment son organisation et son fonctionnement, pour faire face aux revendications d'une société civile plus organisée en différentes corporations comme en témoigne la variable **poids des religieux dans le fonctionnement de l'État** dont les gains en motricité traduisent la capacité des groupes religieux à peser, dans le long terme, sur les affaires publiques.

#### 4.6. Le sous-système économique en crise d'adaptation aux phénomènes naturels et à la mondialisation

L'étude rétrospective a permis de déceler les tendances lourdes du sous-système économique, son caractère doublement extraverti et sa vulnérabilité face aux phénomènes naturels. La plupart des acteurs importants pouvant peser sur l'évolution du système lui sont externes, et donc difficiles à contrôler. L'analyse structurelle a repéré un agent interne décisif, à savoir l'État, dont l'instrument qu'est la **politique fiscale** dispose d'une forte motricité. La variable **coûts indirects des transactions économiques** aussi, se révèle pertinente pour l'analyse structurelle. En effet, il est possible de faire une hypothèse sur ces deux variables autour d'une politique de l'État favorable à l'environnement des entreprises qui se poursuivrait même si les tendances de l'économie sont trop pesantes pour être faciles à inverser dans le moyen terme.

Une analyse statistique du système de production nous permettra de préciser la nature de ces tendances lourdes du système économique.

La première tendance, relative à l'extraversion du système productif orienté vers la satisfaction prioritaire de la demande extérieure, est secondée par celle de la structure de consommation marquée par des importations massives de produits alimentaires et énergétiques. Ces deux tendances procèdent d'un même mouvement qui tire ses origines de la colonisation. C'est avec la colonisation que l'économie s'est organisée autour de la monoculture arachidière, entraînant la modification des structures paysannes et l'introduction des petites technologies sans amélioration des rendements agricoles ni augmentation de la productivité. La nécessité d'approvisionner les industries de la métropole en matières premières d'origine agricole, d'une part, les excédents de produits manufacturés métropolitains, d'autre part, ont inéluctablement conduit à l'abandon progressif des cultures vivrières, principalement au profit des cultures de rente. Corrélativement, la production céréalière, jadis abondante, va être progressivement supplantée par des importations de biens alimentaires dans un contexte de crise tendancielle de la filière arachidière.

Ainsi s'amorce et s'approfondit la première tendance de l'économie, à savoir sa double extraversion structurelle : extraversion du système productif orienté essentiellement vers la satisfaction prioritaire de la demande extérieure en contraction, et celle de la structure de consommation marquée par des importations massives de produits alimentaires, de biens manufacturés et produits énergétiques non localement fabriqués.

La seconde tendance identifiée s'articule autour du constat d'une faiblesse tendancielle du PIB et sa forte sensibilité aux variations de la production et de l'exportation des produits du secteur primaire.

Depuis quelques années, le secteur primaire et l'industrie sont en proie à des difficultés. La crise au niveau du secteur primaire, principalement dans le secteur agricole, limite les possibilités d'interrelations sectorielles entre les différents secteurs productifs et empêche les effets d'entraînement au niveau du secteur industriel national qui a tendance à perdre des parts de marché à l'extérieur et dont la fourniture en énergie électrique est encore insuffisante.

Tous ces facteurs contribuent à justifier la faiblesse de la création de richesses dont le rythme est inférieur à celui du croît démographique.

**Tableau 12 : Evolution du PIB par tête**

| Année               | 1960-1979 | 1980-1984 | 1985-1993 | 1994-2002 | 2004-2009 | 2010-2012 |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Tx cce PIB          | 2,6       | 1,8       | 2,2       | 5,5       | 3,8       | 3,3       |
| Tx cce PIB par tête | -0,2      | -0,9      | -0,4      | 2,8       | 1,2       | 0,8       |

Sources : Sénégal, DPS/MEF, *Comptes nationaux de la statistique*, (cité par le rapport de l'Ipar) et base de données T 21

La troisième tendance consiste en des emplois insuffisamment productifs du PIB et des apports extérieurs.

En effet, l'analyse de l'équilibre comptable "ressources – emplois" permet de constater que les ressources nationales générées par l'activité économique servent, pour une large part, à la consommation finale (CF) des ménages et de l'Administration. La part des ressources nationales consacrée aux investissements (I) est nettement inférieure par rapport au quota alloué à la consommation finale. En 1990, la consommation finale représente 94,49% du PIB. Elle se situe à 88,8% en 2000, et 91,8% en 2012<sup>41</sup>. Cette option en faveur de la consommation montre à quel point l'investissement est relégué au second plan des préoccupations de dépense. Cet emploi du PIB n'a donc pas été très productif pour juguler le niveau de plus en plus croissant des importations dont l'évolution, plus que proportionnelle par rapport à la valeur des exportations, accentue le déficit de la balance commerciale.

D'après l'étude rétrospective, la construction des infrastructures s'est révélée comme un germe de changement qui va compter sur l'évolution du sous-système. Cependant, elle s'est davantage focalisée sur le milieu urbain au détriment du monde rural qui est largement déficitaire. La construction des infrastructures a été rendue possible par le Partenariat Public Privé et la diversification progressive des sources de financement extérieur avec de nouveaux partenaires (pays du Golfe et pays émergents).

Le système productif évolue sous la double contrainte d'un milieu naturel fortement dégradé, de moins en moins productif, et d'une insertion désavantageuse dans la mondialisation caractérisée par une évolution défavorable de la demande adressée à ses exportations et une hausse des cours des biens alimentaires et pétroliers. L'accroissement des espaces de concurrence se présente comme une menace pour un secteur moderne faiblement compétitif. La société sénégalaise risque de ne pas avoir les moyens de faire face aux menaces que l'environnement international va faire peser sur la sécurité alimentaire de sa population, son agriculture n'ayant pas vocation à la nourrir.

Le déclin progressif de la filière arachidière peut à lui seul résumer les difficultés des systèmes productifs. Ce déclin affecte surtout les producteurs ruraux qui ont développé des stratégies d'adaptation en trois directions : le développement des activités rurales non agricoles, l'exode rural et la migration vers d'autres pays.

---

<sup>41</sup> Situation économique et financière en 2012 et Perspectives en 2013, DPEE, MEF

#### **4.7. La gouvernance sociale plombée par le croît démographique**

Le rythme de croissance démographique commande plusieurs autres variables, autant dans la sphère économique pour laquelle elle se présente comme un réservoir de main-d'œuvre que dans la sphère sociale où la population constitue un levier puissant de la demande. Le sous-système de gouvernance étudie les conditions de satisfaction de la demande sociale. Le concept de demande sociale permet de réunir l'ensemble des services requis pour rendre possible les conditions de vie décente de la population. Ces services couvrent un besoin spécifique qui doit être pris en charge par l'État ou une autorité compétente, de façon directe ou indirecte.

La demande sociale fait référence plus précisément aux services sociaux, spécifiquement la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'habitat et le cadre de vie, l'emploi.

C'est la variable population qui apporte un éclairage sur la persistance des déficits sociaux (sécurité alimentaire, éducation, santé, répartition spatiale et crise du modèle urbain).

Le taux de croissance démographique va se maintenir d'ici à 2035. La baisse du taux de mortalité ne sera pas accompagnée d'une baisse de la natalité. La population va doubler d'ici à 25 ans, posant le problème de la sécurité alimentaire et de la pression sur les services sociaux. Les populations scolarisables et scolarisées maintiendront leur rythme de croissance – 160 000 nouveaux élèves et étudiants par an, soit un stock de quatre millions d'élèves et d'étudiants de plus en 2035, défiant toujours les capacités d'offre des systèmes éducatif et sanitaire. Les migrations internes se feront dans le sens est – ouest. Le taux d'urbanisation sera de 53%. En raison des difficultés croissantes sur le marché de l'emploi, l'émigration se poursuivra, quelles que soient les difficultés des candidats à traverser les frontières.

Les tendances lourdes seront examinées en tenant compte des aspirations formulées dans les enquêtes sur les aspirations.

##### **Sécurité alimentaire :**

L'examen du système économique a montré dans quelles conditions les cultures vivrières ont été abandonnées au profit des cultures de rente qui sont aujourd'hui en crise. C'est par des importations massives de biens alimentaires qui viennent combler le déficit céréalier que le Sénégal compte assurer sa sécurité alimentaire. Avec la croissance démographique, l'importation massive des biens alimentaires, en particulier le riz, va se poursuivre pour satisfaire une demande en expansion : c'est la première tendance lourde.

**Le système éducatif :** la deuxième tendance qui risque de se poursuivre est liée à la difficulté pour l'État de répondre, avec le niveau actuel de ses ressources, à la massification des effectifs et cela, quel que soit le niveau d'enseignement considéré. Les projections démographiques indiquent un doublement des effectifs de la population scolarisable. Cependant, les ressources destinées au système risquent de ne pas suffire pour satisfaire cette demande croissante. L'arbitrage s'effectuera au détriment des zones rurales et de certaines catégories (notamment les filles). Tant que cette contrainte des effectifs ne sera pas levée, le système éducatif ne pourra pas s'attaquer aux autres défis dont celui de la recherche de la qualité ...

La troisième tendance lourde se traduit par un approfondissement de la crise de crédibilité. En effet, l'école a des difficultés pour insérer ses sortants dans l'activité économique. Symboliquement, dans les centres urbains, les établissements scolaires sont de plus en plus « ceinturés » par des cantines. Certains parents d'élèves se posent la question de l'utilité de l'école et de la nécessité à maintenir une part du budget de la famille pour cette dépense.

On assiste, comme pour pallier les difficultés, à un recours massif aux ressources du secteur privé à tous les niveaux d'enseignement, en particulier dans le troisième cycle. C'est un **germe de changement** dont il faut tenir compte. Le changement sera encore plus important dans les années à venir.

Cela, d'autant que le Sénégal a entamé une réforme du système LMD, à l'effet de faire converger le système universitaire vers des niveaux communs de référence dans l'espace francophone et anglo-saxon, par l'adoption, en 2011, d'une loi relative à l'organisation du système LMD. Ce tournant est conforme à la directive de l'UEMOA demandant un basculement avant la fin de 2011. Aujourd'hui, le travail se poursuit, mais avec du retard (lenteurs des procédures juridiques, difficile harmonisation et faible implication des principaux acteurs), pour ce qui concerne les décrets d'application organisant les enseignements avec l'appui du CAMES. À l'UCAD, le basculement est très partiel, ce qui donne encore un système hybride ; tandis qu'à l'université Gaston Berger, la majorité des UFR y sont déjà.

Les tendances lourdes du système de **santé** résultent en partie d'une dynamique identique à celle du système éducatif : difficulté à assurer géographiquement (monde rural défavorisé par rapport aux centres urbains) et socialement une couverture sanitaire de qualité. Avec le maintien de la natalité et du taux de fécondité, la santé maternelle et infanto-juvénile continuera, à côté des pathologies émergentes liées à l'urbanisation, de se présenter comme un défi pour le système sanitaire.

**Habitat et cadre de vie :** le modèle urbain de type colonial, avec un centre géographique regroupant tous les services et une périphérie constituée des habitations, connaît, avec la croissance démographique, l'exode rural et la difficulté de répondre à la demande de logement, une crise dont les effets iront en s'amplifiant. Ce type de modèle urbain dont Dakar est l'illustration la plus achevée, a fini de montrer ses limites. Il commence à entrer plutôt dans une phase de dégénérescence avec une anarchie accélérée dans l'utilisation des espaces et les difficultés de mobilité croissante que la nouvelle génération d'infrastructures ne pourra résoudre que partiellement. Le croît démographique n'est pas le seul responsable. Cette tendance à l'anarchie de l'espace urbain et à l'occupation des zones *non aedificandi* est le plus souvent le fait des élites et du secteur informel.

Cette tendance s'éloigne de plus en plus de la logique et des principes de la planification spatiale cohérente et réfléchie. Elle se poursuivra - si de nouvelles infrastructures de valorisation d'espaces ou de nouvelles villes-relais ne sont pas créées- en même temps que le développement fulgurant des banlieues caractérisées par un « mal de vivre » du fait de déficits sociaux de tout genre. L'avenir des villes se jouera dans les banlieues du fait des forces contradictoires qui les traversent, dont la première est celle de la contestation et de la confrontation caractérisée par des zones de friche étatique à la suite de marginalisation ; et la seconde est relative à la dynamique exceptionnelle d'auto-organisation.

La **question de l'emploi** sera au cœur des préoccupations politiques et sociales en raison des difficultés pour les différents employeurs de prendre en charge les 240 000 nouveaux demandeurs annuels qui viendront sur le marché du travail. L'État, dans son élan de modernisation, ne pourra prendre en charge qu'une partie de ce flux, en particulier les travailleurs formés et répondant à certains critères de qualification ; ce qui devra lui permettre de répondre aux défis qui l'interpellent sur la santé, l'éducation, etc.

Le **secteur privé moderne** sera confronté à un environnement plus concurrentiel avec la suppression des accords préférentiels. Sa capacité à absorber une partie de la main-d'œuvre dépendra de l'amélioration de la productivité pour créer la richesse et de sa compétitivité pour maintenir ses parts de marché interne et externe.

Le **secteur informel** ne présentera plus une aussi grande capacité d'offre d'emplois car certains de ses acteurs vont réaliser leur mutation vers le secteur moderne tandis que l'**emploi rural** risque de souffrir de la crise de la filière arachidière et de la dégradation de l'environnement si le développement des activités non agricoles ne se présente pas comme une solution alternative.

L'auto-emploi et l'émigration internationale se renforceront et s'imposeront comme des alternatives au resserrement de l'offre d'emploi.

Sur une longue période, à l'examen du différentiel entre la croissance démographique et la croissance économique, on retiendra que le Sénégal n'a pas réussi le pari d'offrir aux pauvres l'accès à des services de base dont le coût et la qualité restent acceptables. La création des richesses a été trop lente par rapport au croît démographique. En l'absence d'un arbitrage discriminant en faveur des couches à faible revenu, cette situation a créé un déficit croissant sur les conditions de vie des populations dans la santé, l'éducation, l'habitat et le cadre de vie, l'assainissement et l'accès à l'eau potable.

## **Chapitre 5 : Le scénario pessimiste : l'anomie et le chaos**

### **Une gouvernance publique focalisée sur l'exploitation des ressources**

Les pouvoirs sont détenus par certaines catégories de la communauté qui sont privilégiées. L'État ne réussit pas ainsi à assurer ses missions essentielles et perd sa crédibilité vis-à-vis des populations et de l'opinion internationale. En effet, il se concentre sur les domaines d'où il peut tirer le maximum de ressources. Par conséquent, l'investissement quasi inexistant est limité à certains domaines comme les mines.

L'insuffisance d'une volonté politique axée sur le développement entraîne une instabilité économique et institutionnelle et influe négativement sur la gestion des finances publiques. En effet, les réformes destinées à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'État ainsi que l'efficacité des politiques publiques ne sont pas suivies d'effets du fait de la faiblesse des ressources financières et humaines disponibles.

### **Absence de valeurs éthiques et recours à la force**

Les principes moraux sont méprisés, battus en brèche par les élites, traduisant une inversion des règles et des valeurs. Par ailleurs, l'État réduit ses ambitions de développement et se focalise sur le monopole de la violence en mettant l'accent sur le renforcement des forces de sécurité pour réprimer toute opposition à sa politique de prédation. Ce qui lui permet de se maintenir au pouvoir, devenant ainsi autoritaire au profit d'une oligarchie.

### **Une accentuation de la pauvreté dans les communautés**

Au niveau de la société, les ressorts de la solidarité sociale sont cassés et la solidarité moderne que devrait assurer la gouvernance n'est plus garantie. Une partie du territoire ne bénéficie pas d'aménagements appropriés, les déséquilibres régionaux persistent et la violence est utilisée pour étouffer toute manifestation de la vérité.

Le bien-être social des populations ne constitue pas une préoccupation pour les détenteurs du pouvoir. Le chômage s'accroît et la malnutrition touche de plus en plus de personnes, contribuant ainsi à intensifier les inégalités.

Par ailleurs, l'absence de services de sécurité de l'État dans certaines régions installe l'intérieur du pays dans l'insécurité. La population, notamment la composante jeune, migre vers des zones plus accueillantes ou vers l'extérieur.

Le régime prédateur s'accommodant mal de la créativité intellectuelle, enraye toute initiative culturelle. Dans un tel environnement, la fuite des cerveaux hypothèque tout développement économique et social.

### **Tendances et incertitudes**

Les tendances portent sur l'accroissement des disparités, l'extension des friches étatiques, les migrations, l'anomie, l'exacerbation de l'extrême pauvreté, les conflits et la perte de valeurs.

Les dérapages qui ont cours dans cet État, amènent la communauté internationale à intervenir pour protéger les populations locales contre l'oppression. Cela se traduit par la mise en œuvre de mesures restrictives tendant à faire abdiquer le régime en place et à faire évoluer la situation vers l'instauration d'un régime plus démocratique. Dans cette perspective, la bonne gouvernance qui est recherchée constitue la principale incertitude.

## **Chapitre 6 : Le scénario moyen : l'émergence économique basée sur une dynamique productiviste**

### **Une gouvernance économique au service d'une croissance soutenue**

Il est créé un cadre propice à l'émergence et à la rationalité économique. L'État se désengage progressivement et donne au secteur privé la possibilité de jouer un rôle moteur dans le développement.

Des réformes sont entreprises par l'État pour améliorer l'environnement des affaires. La politique économique est plus vigoureuse et est caractérisée par son appropriation par les acteurs nationaux. Ainsi, sont constatées des améliorations des cadres législatifs et réglementaires susceptibles de favoriser l'épargne, l'investissement et la recherche d'une productivité accrue.

Il est mis en œuvre une dynamique productiviste pour une croissance économique soutenue. Des dégrèvements fiscaux facilitent l'insertion des PME dans le tissu industriel et la formalisation du secteur informel. En effet, des opérateurs qui évoluaient dans le secteur informel profitent des nouvelles dispositions du régime fiscal pour formaliser leurs activités et bénéficier de contrats de sous-traitance.

D'autres branches telles que l'agro-industrie et les industries mécaniques connaissent également un essor et étendent leurs tentacules dans les pays limitrophes, permettant ainsi d'élargir leurs marchés. Elles sont aidées, en cela, par l'État qui appuie les entreprises les plus compétitives, en particulier celles qui vont à la conquête des marchés extérieurs, stimulant dans la même lancée la formation continue avec un accent mis sur l'innovation.

Par ailleurs, l'État se modernise à travers le toilettage du système et la formalisation accrue des décisions de planification et de gestion.

D'autre part, les dirigeants sénégalais, de concert avec leurs homologues des autres pays africains, sous la bannière d'une Commission de l'Union Africaine renforcée et utilisant à bon escient les institutions financières africaines (la BCA, la BAI, le FMA)<sup>42</sup>, réussissent à faire

---

<sup>42</sup> BCA : Banque Centrale Africaine ; BAI : Banque Africaine d'Investissement ; FMA : Fonds Monétaire Africain

entendre leur voix et à obtenir les dérogations nécessaires à la protection de leurs industries naissantes.

Des investissements importants sont réalisés dans le domaine des infrastructures. Ainsi, le secteur agricole qui utilise une part importante de la population active connaît une modernisation de ses moyens de production. La fertilisation et l'irrigation contribuent à la restauration des terres et permettent une productivité plus accrue.

Des investissements dans l'économie numérique ont aussi rendu le pays attrayant pour des compagnies qui ont compris tout l'intérêt qu'elles peuvent tirer du marché représenté par une population majoritairement jeune et urbanisée.

### **Un croît démographique favorable à un système éducatif mieux articulé aux besoins du secteur privé**

La croissance soutenue est intervenue dans un contexte où la transition démographique amorcée au début du siècle s'est consolidée. La politique de population adoptée s'est traduite par des changements notables. Ainsi, l'accélération de la planification familiale a permis de multiplier par 3 le PIB par tête en 25 ans, d'économiser 157 milliards de FCFA de dépenses publiques de santé et d'éviter 1 292 191 décès d'enfants de moins de 5 ans<sup>43</sup>.

Le système éducatif a bénéficié d'un rééquilibrage en faveur des filières scientifiques et dispose d'un niveau d'instruction et de formation relativement plus élevé. L'ouverture du système éducatif au monde de l'entreprise a permis d'assurer une meilleure insertion professionnelle des diplômés en les rapprochant des entreprises.

### **Un tissu social et un environnement mis à mal**

Ce modèle de croissance met l'accent sur la production de biens et services, sans trop tenir compte de l'environnement et de la stabilité du tissu social qui sont négligés.

En effet, l'eau, l'atmosphère et la biodiversité connaissent un traitement inadéquat et témoignent du peu de considération accordé à la préservation de l'environnement.

---

<sup>43</sup> Source : Population, Planification familiale et Développement, ministère de la Santé, juin 2009

L'application de ce modèle qui vise la croissance soutenue favorise l'accroissement des disparités mettant en exergue particulièrement les inégalités sociales.

Dans ce schéma d'organisation où l'Etat est le maître d'œuvre des réformes entreprises, la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques n'est pas effective ; toutes les initiatives sont conçues et discutées au sein d'une élite<sup>44</sup>.

### **Tendances et incertitudes**

Les tendances portent surtout sur la modernisation de l'Administration et un débat politique limité aux élites.

La nature de la gouvernance mondiale et la réussite de l'intégration régionale constituent des incertitudes.

En effet, l'objectif recherché dans ce scénario étant la recherche de la rationalité économique, les réformes entreprises dans le cadre de la modernisation de l'administration devraient permettre d'atteindre les aspirations dans un contexte d'intégration réussie.

Cependant, l'interdépendance des marchés qui découle de la gouvernance mondiale met en difficulté les entreprises nationales qui ne résistent pas toujours à la compétitivité des firmes internationales dans le cadre du libre échange.

Ainsi, des interrogations sur la nature même de la gouvernance mondiale se posent avec acuité dans la perspective du choix des réformes appropriées pour atteindre les objectifs de croissance.

L'incertitude porte sur la gouvernance mondiale dans la mesure où les Etats de la sous région risquent d'avoir des capacités limitées à tirer partie des négociations au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) d'une part et d'autre part, ces Etats ont des difficultés à se départir de leurs souverainetés respectives pour assurer l'intégration sous régionale.

---

<sup>44</sup> Le débat est limité aux élites. L'Etat coopte une partie du secteur privé pour en faire son allié.

## **Chapitre 7 : Le scénario optimiste ou la vision : l'émergence dans la solidarité**

### **La vertu et la gouvernance politique au service de l'efficacité et du développement humain**

Ce scénario concilie l'efficacité économique et les valeurs éthiques et tend à instaurer la solidarité intra et intergénérationnelle pour assurer la durabilité du développement (éthique du futur).

Dans cette société, les moyens de vivre sont subordonnés aux raisons de vivre. La recherche d'une société juste, solidaire, respectueuse du pluralisme où les citoyens sont gouvernés de manière vertueuse demeure une préoccupation constante des différents acteurs du système. Ainsi, des appels à la moralisation de la vie publique sont lancés par la société civile et surtout par les guides religieux (marabouts et clergé) qui dénoncent la dépravation des mœurs.

En effet, les organisations religieuses participent à un système de valeurs favorisant une cohabitation harmonieuse et un développement économique et social, orienté vers une croissance économique soutenue et durable qui assure le bien-être des populations.

Les réformes engagées par les pouvoirs publics ont permis la mise en place d'un environnement des affaires favorable et la consolidation des équilibres macro-économiques fondamentaux. Par ailleurs, pour une plus grande efficacité des politiques publiques, la qualité du service public est améliorée à tous les niveaux, l'Administration ayant opté pour une logique de Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

L'amélioration du processus d'intégration sous régionale qui constitue une réponse à une mondialisation peu favorable, offre plus d'opportunités aux entrepreneurs nationaux. Le secteur privé s'implique davantage dans le financement de la recherche et encourage le renforcement des filières scientifiques et techniques, l'innovation étant considérée comme un élément de compétitivité.

### **La gouvernance locale pour une meilleure implication des populations dans la gestion des affaires publiques**

Le développement local, tel qu'il se présente, traduit une convergence entre la volonté politique et les aspirations des populations locales. Il se manifeste à travers une harmonisation des

rationalise l'occupation du territoire. Aussi, les régions constituent-elles des pôles de développement fondé sur une économie locale compétitive.

Le savoir, le pouvoir et l'avoir ne sont pas détenus seulement par l'Etat ou le secteur privé mais sont partagés par l'ensemble de la communauté nationale. En effet, les infrastructures réalisées répondent aux besoins exprimés par les populations. Par ailleurs, les autorités étatiques encouragent un accès égal et libre de tous à l'éducation et à la formation articulées aux besoins en compétences de l'Etat et du secteur privé.

### **Un environnement naturel favorable au développement**

L'environnement est devenu une priorité avec des initiatives de préservation des ressources naturelles créant des opportunités pour l'écotourisme. La grande muraille verte qui a été réalisée, contribue à la lutte contre la désertification. Par ailleurs, l'adaptation au changement climatique est harmonisée au niveau sous régional et régional.

De plus, l'utilisation des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire national réduit la pollution atmosphérique et la dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur.

### **Tendances et incertitudes**

Les tendances portent sur la multiplication des instances et plateformes de discussion et de décision ainsi que l'approfondissement des processus de démocratisation.

L'achèvement de la décentralisation, la neutralisation des pesanteurs sociologiques et la nature de l'environnement externe constituent des incertitudes.

interventions des différents acteurs, marquant l'effectivité d'une gouvernance participative où le contrôle citoyen joue un rôle prépondérant.

La société civile et le secteur privé sont mieux impliqués dans la gestion des politiques publiques et exigent plus de transparence et la reddition des comptes.

Cette société civile renforcée<sup>45</sup>, porte de plus en plus un regard critique aussi bien sur les autorités que sur les autres acteurs du système. Par ailleurs, le renforcement des capacités des femmes et leur accès aux facteurs de production constituent un fait réel qui leur donne la possibilité de contribuer considérablement à la création de richesses.

La responsabilité collective entre les différents acteurs que sont l'Etat, le secteur privé et la société civile les pousse à mieux coordonner leurs activités en s'appuyant sur les principes de transparence, d'équité, d'efficacité, d'efficience, de primauté du droit et de la lutte contre la corruption. On assiste à une multiplication des plateformes de discussion et des instances de décisions et un approfondissement du processus de démocratisation. La communication gouvernementale, par le biais des TIC et le respect du code d'éthique dans le développement des médias contribuent à réduire l'asymétrie d'information et à rendre disponible l'information plurielle et constructive.

Ce scénario suppose une appréciation claire de notre identité (qui sommes nous et qui voulons nous être à l'horizon de l'Étude ?).<sup>46</sup>

### **Une répartition des ressources favorable à une gouvernance sociale renforcée**

Les acteurs cherchent un développement harmonieux et durable sur les plans économique et social sur l'ensemble du territoire national en tenant compte des vocations et potentialités de chaque région. L'Etat assure une meilleure utilisation des ressources disponibles, organise et

---

<sup>45</sup> La société civile s'élargit et connaît un dynamisme plus grand dans le monde rural (développement de la citoyenneté, implication dans les instances de partage et de décision, participation plus accrue dans les actions de développement social, etc.) et comprend les organisations religieuses, qui s'impliquent de plus en plus pour l'émergence d'un citoyen responsable et un développement soucieux de l'éthique

<sup>46</sup> Cette interrogation constitue la réponse à l'objectif dégagé dans la phase de l'enquête de perceptions et aspirations des populations qui vise une image du Sénégal à l'horizon 2035. A la question de savoir ce que veulent les Sénégalais pour demain, il est nécessaire de construire un type nouveau de sénégalais qui sera en mesure de porter ce modèle de société et qui sera suffisamment renseigné sur son vécu et suffisamment éclairé sur son devenir.

### **III.2. L'approche quantitative des scénarios**

Il est possible d'aller plus loin dans la description des scénarios et de s'intéresser à l'évolution des indicateurs sur le long terme. La quantification offre un moyen de préciser les scénarios et de les distinguer les uns des autres pour mieux apprécier leur contour. Elle permet aussi d'illustrer par les chiffres, certains aspects de la rétrospective et de simuler les évolutions futures. Cette démarche est indispensable pour assurer le suivi et l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, dont les cibles sont chiffrées.

## Chapitre 8 : Évaluation quantitative comparée des scénarios

Notre outil de quantification, à savoir le modèle T21, est un outil de planification du développement intégré basé sur la théorie de la Dynamique des Systèmes. Il intègre et relie trois dimensions, à savoir l'économie, la société et l'environnement, et dispose de variables instruments de politiques et d'indicateurs captant les résultats des simulations. Ainsi, il a été possible d'identifier, pour chaque scénario, le chemin devant y conduire et l'image à long terme qu'il offre. Ce chemin est traduit dans le modèle par des hypothèses de politique propres à chaque scénario.

Les résultats comparés de ces simulations seront présentés après les politiques résumées dans le **tableau 13**.

Les politiques sont reconduites dans le premier scénario (=). C'est dans les scénarios exploratoires que des variations sont admises dans les priorités politiques et les secteurs pour marquer la spécificité de chacun d'eux. A titre d'exemple, l'efficacité fiscale est maintenue (=) au même niveau dans le premier scénario. Elle s'améliore moyennement dans le scénario moyen (+) et très fortement dans le scénario optimiste (++). Il est admis, dans le scénario pessimiste, que cette variable instrument de politique recule (-).

**Tableau 13 : Sommaire des politiques des quatre scénarios**

| Hypothèses / Scénarios          | tendanciel | moyen   | optimiste  | pessimiste          |
|---------------------------------|------------|---|--|---------------------|
| Taux d'imposition               | =          | -   | -  | +                   |
| Efficacité fiscale              | =          | +   | + +  | -                   |
| Priorités budget                | =          | Éducation,<br>Santé,<br>Infrastructures,<br>Agriculture | Secteurs du<br>scénario moyen <sup>47</sup> +<br>Environnement,<br>Énergie<br>renouvelable et<br>Famille | Défense et<br>Mines |
| Bonne gouvernance               | =          | +   | + +  | -                   |
| Politiques sociales             | =          | =   | +  | -                   |
| Politiques<br>Environnementales | =          | + / -   | + +  | --                  |

<sup>47</sup> Secteurs précédemment cités : Éducation, Santé, Infrastructures et Agriculture.

## Les résultats comparés d'indicateurs fondamentaux

Nous choisissons, dans la présentation des résultats, de mettre l'accent sur l'évolution de certains indicateurs caractéristiques des scénarios (PIB réel, énergie, IDH, emploi, alphabétisation, population, pauvreté, espérance de vie, forêt, émissions de CO<sub>2</sub>). Le PIB réel par tête s'impose puisqu'il représente la création de richesse et sa répartition primaire. Il en est de même pour la production de l'énergie électrique indispensable pour accompagner le système productif.

L'IDH intègre, en plus du PIB par habitant, d'autres composantes liées à l'éducation et à la santé (espérance de vie à la naissance, taux d'alphabétisation des adultes et taux brut de scolarisation). C'est un indicateur économique et social complété par l'emploi. La question de l'emploi est au cœur des préoccupations des politiques. C'est un défi à relever eu égard au croît démographique et au poids de la jeunesse dans la population.

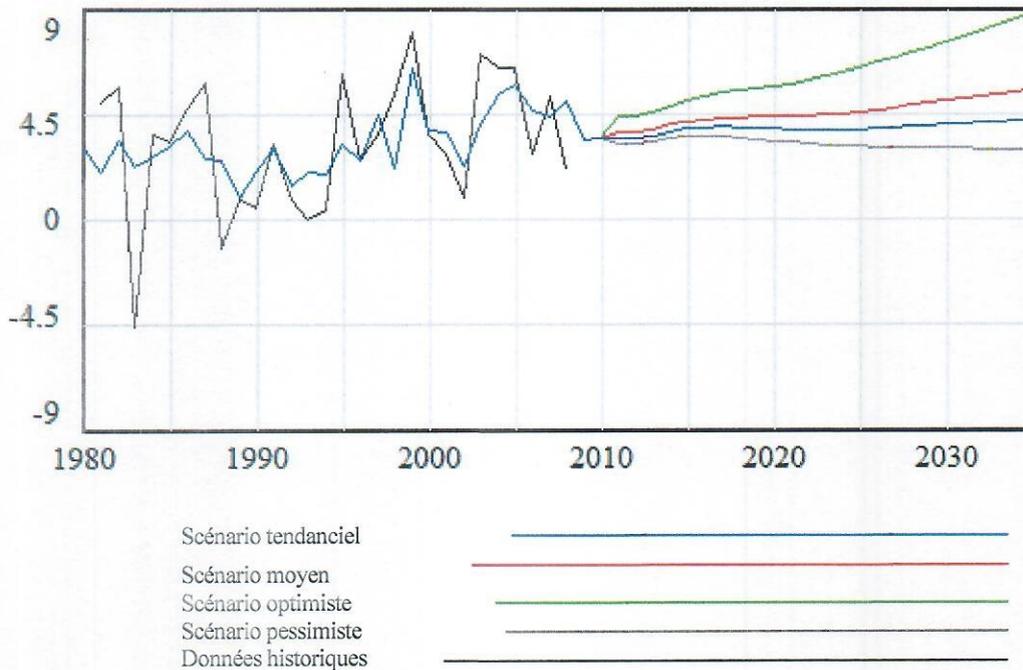
Le taux d'alphabétisation permet d'analyser le clivage genre en matière de savoir. En effet, la détention du savoir est un atout non négligeable pour accéder au pouvoir et à l'avoir. Le taux d'alphabétisation rend aussi bien compte de l'état des valeurs culturelles et des mentalités dont on sait qu'il évolue avec le niveau d'éducation.

Les derniers indicateurs provenant de la sphère environnementale rendent compte des effets de la croissance sur les ressources naturelles et orientent en définitive sur le choix du modèle de croissance (croissance durable).

### La création de richesse

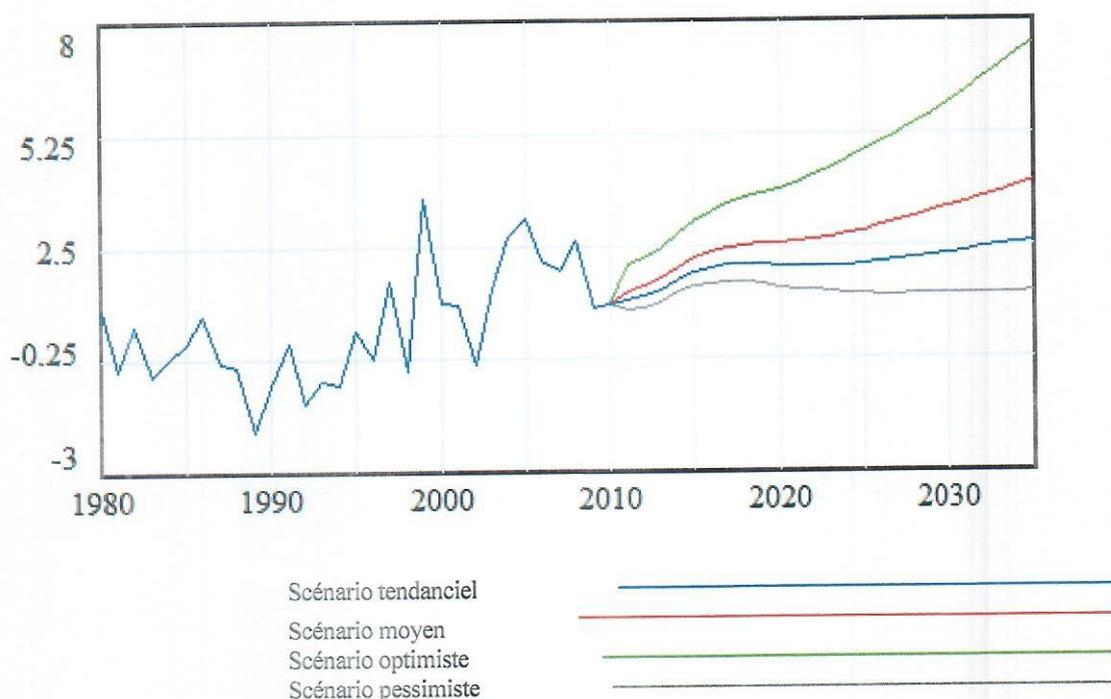
Le **graphique 7** montre que les valeurs du taux de croissance du PIB réel entre 1980 et 2035 oscillent entre 0,9% et 8,8% par an. La tendance de comportement historique est bien capturée. Pour le futur, la simulation indique une diminution du taux de croissance pour le scénario **pessimiste**, une légère augmentation pour le scénario **tendanciel** et une forte hausse dans les scénarios **moyen** et **optimiste**.

Graphique 7 : Taux de croissance du PIB réel



En 2035, le taux de croissance du PIB réel atteint 8,8% pour le scénario **optimiste**, 5,6% pour le scénario **moyen**, 4,1% pour le scénario **tendanciel**, et 2,9% pour le scénario **pessimiste**. Sur la période 2014-2035, le PIB réel croît en moyenne, chaque année, de 4,1% dans le scénario tendanciel, de 4,9% dans le scénario moyen, de 6,8% dans le scénario optimiste et de 3,1% pour le scénario pessimiste. Ces différentes hausses du PIB proviennent d'une augmentation de la productivité. En effet, avec l'augmentation de l'efficacité fiscale (augmentation de la base imposable avec une extension du secteur moderne à l'informel), le revenu du gouvernement augmente ; ce qui autorise une hausse des budgets de l'éducation, de la santé et des infrastructures. Cette amélioration des services publics booste la productivité.

Graphique 8 : Taux de croissance du PIB réel par tête



Le **graphique 8** décrit l'évolution du taux de croissance du PIB réel par tête entre 1980 et 2035.

En 2035, le scénario **optimiste** achève son horizon avec une croissance du PIB réel par tête de 7,4%, le scénario **moyen** avec 4,06%, et le scénario **tendanciel** avec 2,6%. Pour le scénario **pessimiste**, la croissance reste plus ou moins stable à 1,35%.

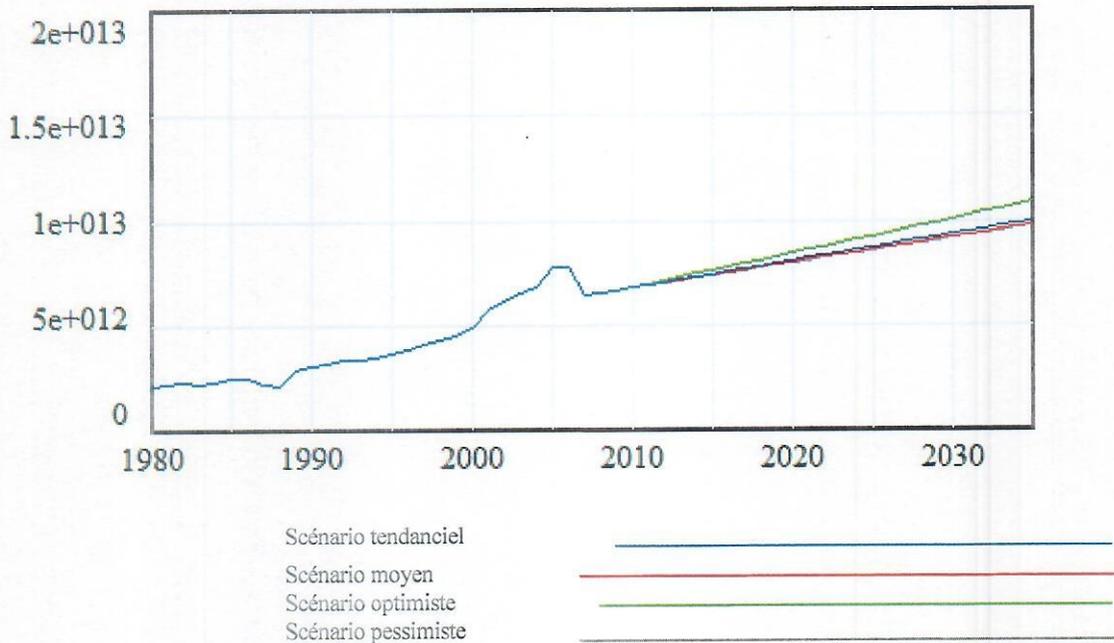
En raison du croît démographique, la croissance du PIB réel par tête est plus basse que la croissance du PIB réel quel que soit le scénario.

Dans le scénario pessimiste, on note une croissance du PIB inférieure à la moitié de celle réalisée dans le scénario optimiste. La croissance du PIB par tête du scénario pessimiste atteint à peine le quart du PIB par tête du scénario optimiste.

Ce différentiel, plus élevé dans le PIB par tête, s'explique essentiellement par l'évolution de deux variables : une forte croissance du **PIB** accompagnée d'une croissance faible de la **population** dans le scénario optimiste. L'augmentation du revenu par tête conduit à une baisse du taux de fécondité et, par conséquent, à la diminution de la population. Il y a donc un effet amplificateur entre la hausse du PIB réel par tête et la baisse de la population.

## L'énergie

Graphique 9 : Production totale d'énergie électrique (en Btu<sup>48</sup> par année)



Ces dernières années sont marquées par un écart important entre l'offre et la demande d'énergie croissante des ménages et des unités de production.

L'énergie est une consommation intermédiaire indispensable pour assurer la croissance du PIB. La hausse de son prix a un impact négatif sur le PIB. L'économie est tributaire d'une forte dépendance vis-à-vis des importations de produits pétroliers indispensables pour faire face à une demande croissante d'énergie. Chaque scénario permet de quantifier l'augmentation de l'énergie nécessaire pour répondre aux besoins de l'économie et de spécifier les choix technologiques.

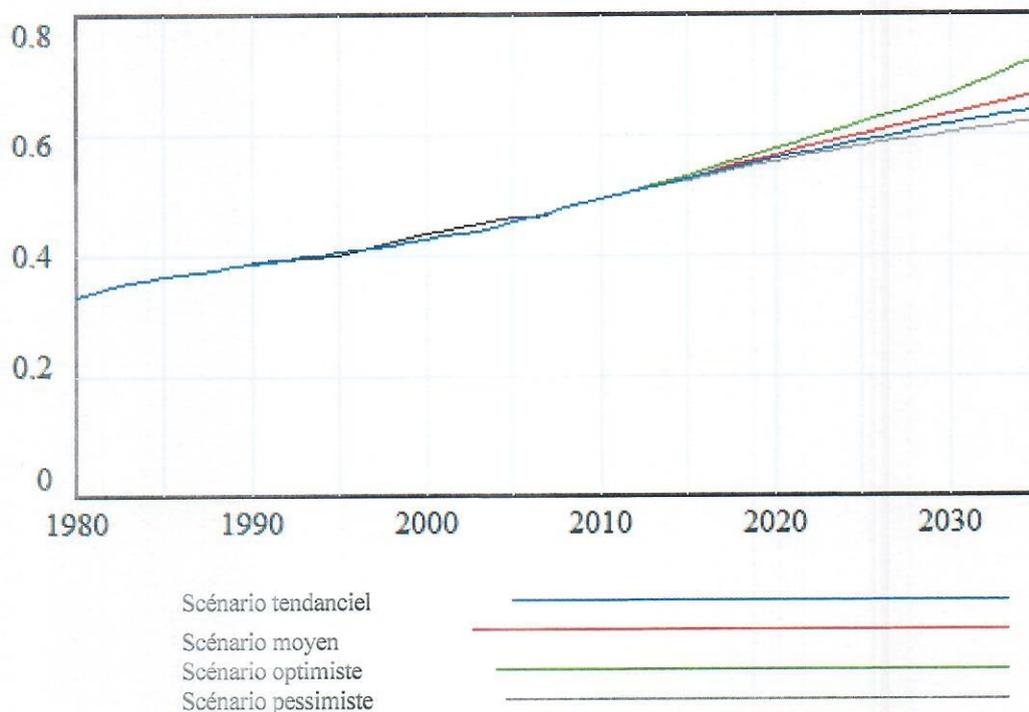
Le scénario optimiste assure la plus grande production d'électricité pour accompagner la croissance. Il permet de concilier les impératifs de forte production d'énergie qui sauvegardent les forêts et préservent l'économie de la dépendance des hydrocarbures. C'est dans ce scénario que les énergies renouvelables connaissent la plus forte croissance.

La capacité de production d'énergie solaire est multipliée par cinq par rapport au scénario tendanciel (passant de 6 000 à 30 000 KW en 2035). L'énergie hydraulique, bien qu'étant élevée, plafonne à près de 450 000 KW en 2035.

<sup>48</sup> Btu : British thermal unit ; 1 Kilowatt/heure équivaut à 3413 Btu.

## Le développement humain

Graphique 10 : Indice de Développement humain



L'IDH est un indice composé du PIB réel par tête corrigé, du taux de scolarisation tous niveaux confondus et de l'espérance de vie à la naissance, qui mesure le niveau de bien-être des populations. Le **graphique 10** montre l'évolution de l'IDH pour les années entre 1980 et 2035. La simulation rend bien compte d'une évolution historique de l'IDH, passant de 0,39 en 1990 à 0,475 en 2012.

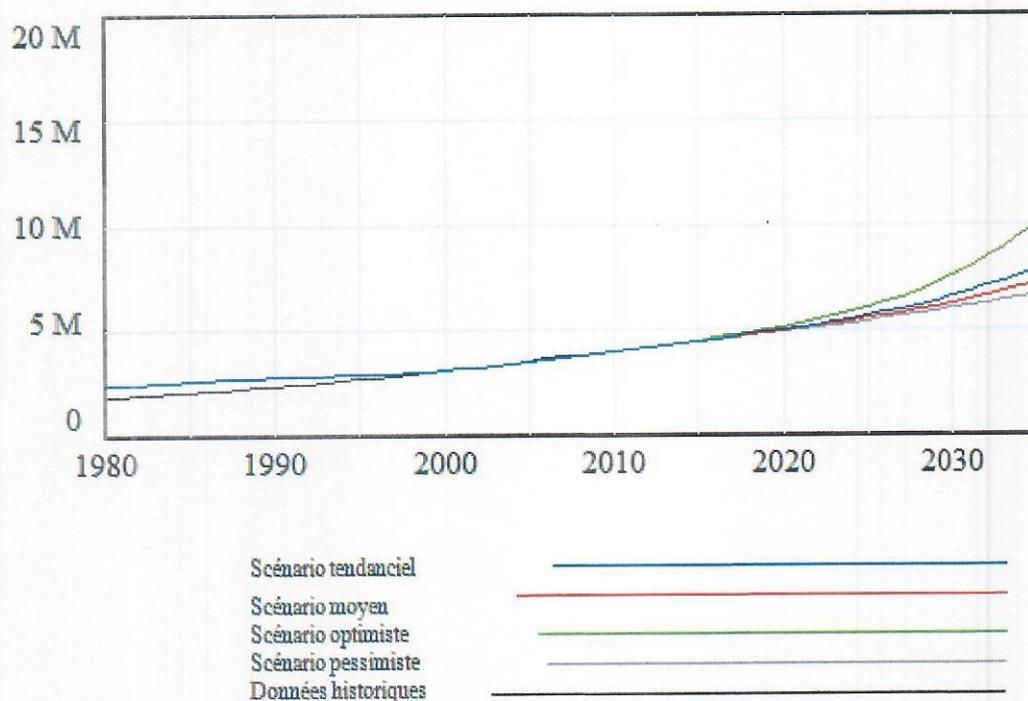
Pour le futur, le même graphique indique une plus forte amélioration dans le scénario **optimiste**, dans lequel l'IDH arrive à 0,72 en 2035. L'IDH, pour le scénario **pessimiste**, en 2035, est de 0,61 : soit 0,11 point de moins que celui du scénario **optimiste**.

Comme pour la croissance du PIB et du PIB par tête, il faut noter que la tendance pour le scénario **optimiste** est la continuation d'une croissance forte, alors que cette croissance a plutôt tendance à ralentir dans le scénario **pessimiste**. Cette différence continuera à s'approfondir dans le futur.

L'évolution de l'IDH selon les différents scénarios ne commence à se distinguer qu'après 2015, alors que les politiques sont mises en œuvre dès l'année 2012. Ce retard, appelé inertie, est dû au comportement des indicateurs qui composent l'IDH (PIB par tête, taux brut de scolarisation et espérance de vie) qui réagissent très lentement aux effets des politiques.

## L'emploi

Graphique 11 : Emploi total



En 2035, l'emploi total est de 7 187 000 pour le scénario tendanciel, 10 047 000 pour le scénario optimiste, 7 889 000 pour le scénario moyen et 6 692 000 pour le scénario pessimiste.

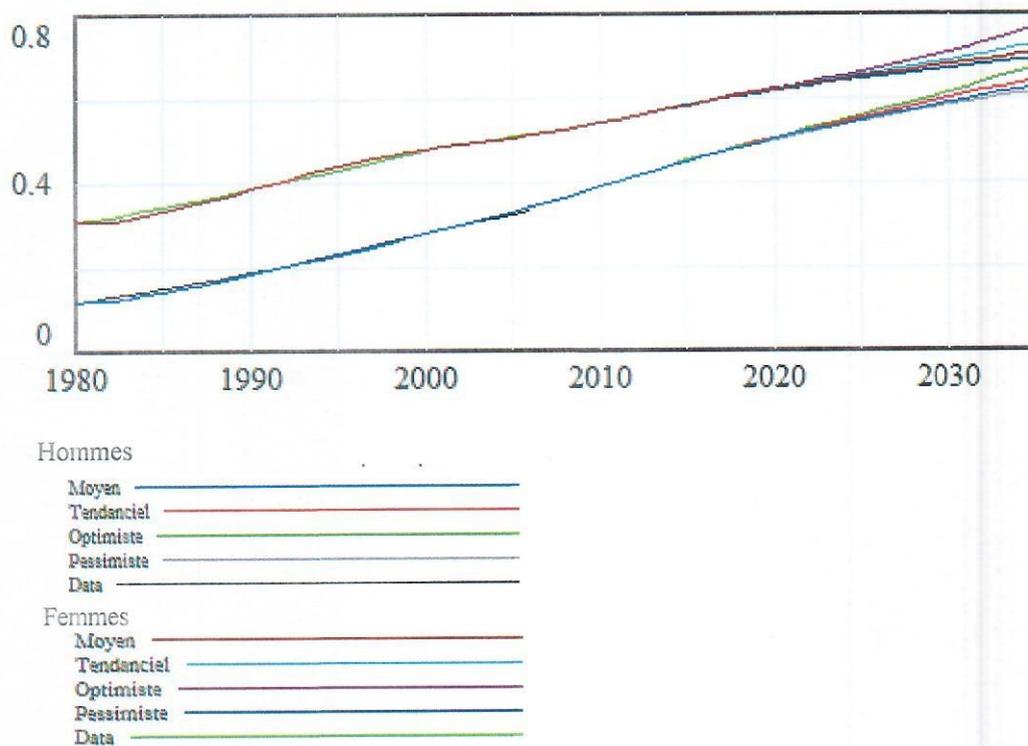
L'agriculture a généré 4 279 000 emplois pour le scénario optimiste, 3 186 000 pour le scénario tendanciel, 3 448 000 pour le scénario moyen et 3 001 000 pour le scénario pessimiste, en 2035.

Les simulations pour le secteur industriel indiquent 1 303 000 emplois pour le scénario tendanciel, 1 709 000 pour l'optimiste, 1 406 000 pour le moyen et 1 230 000 pour le pessimiste.

Les services viennent après l'agriculture en termes de pourvoi d'emplois. Ainsi, à l'horizon 2035, on enregistre 2 698 000 emplois pour le scénario tendanciel, 4 059 000 emplois pour le scénario optimiste; 3 035 000 emplois pour le scénario moyen et 2 461 000 emplois pour le scénario pessimiste.

## L'alphabétisation

Graphique 12 : Taux d'alphabétisation par sexe



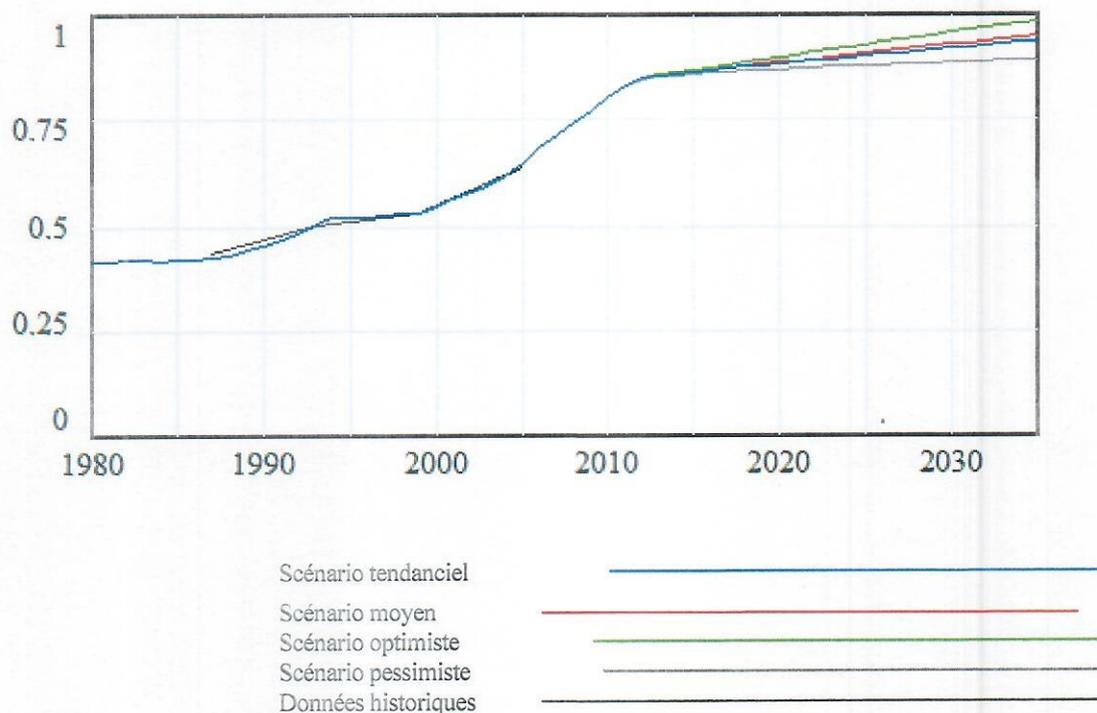
Le taux moyen d'alphabétisation des adultes évolue environ de 21% en 1980, à plus de 49,7% en 2011.

Les taux d'alphabétisation féminin et masculin sont distingués pour affiner l'analyse et détecter les clivages. La simulation pour les années 1980 à 2035 est représentée dans le **graphique 12**. L'écart entre le taux d'alphabétisation des hommes et des femmes ne se réduit que très lentement. Il passe de 17 points en 2006 à 9 points en 2035, pour le scénario optimiste qui enregistre le plus fort taux.

Pour cette variable, l'inertie est bien visible ; bien que le budget pour l'éducation dans le scénario optimiste soit relevé depuis 2010, le taux d'alphabétisation ne progresse qu'à partir de 2020.

## La santé

Graphique 13 : Taux d'accès aux soins médicaux



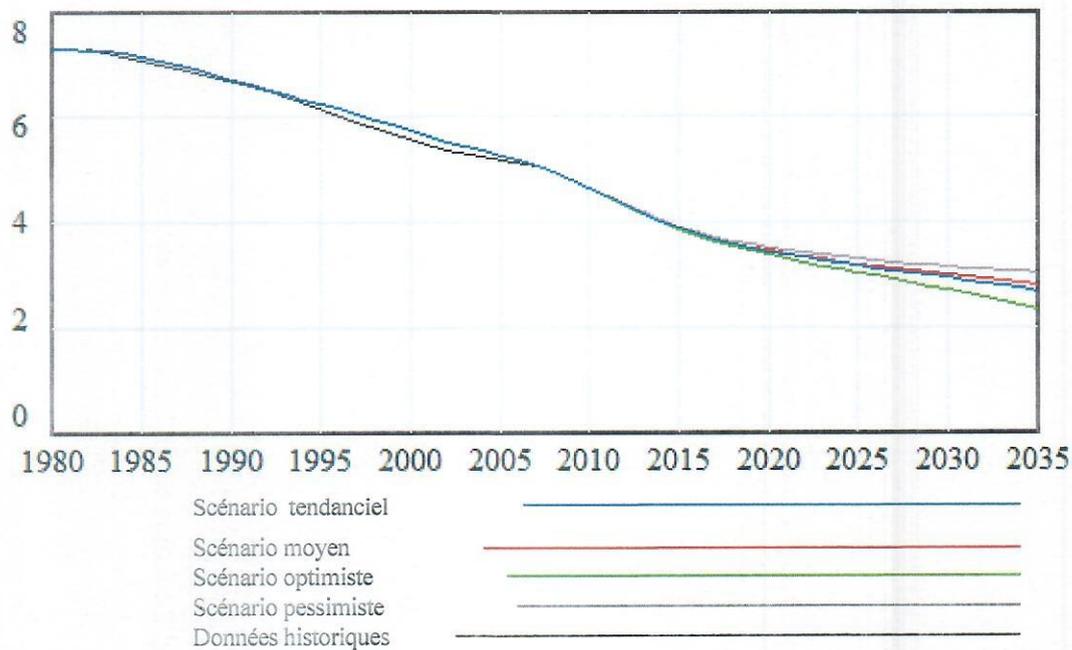
La santé a positivement un impact sur la productivité, d'où l'importance de considérer ce secteur. Le graphique 13 montre l'amélioration du taux de la population ayant accès aux soins médicaux, passant de 42% en 1980 à environ 85% en 2013. Pour le futur, on constate une amélioration continue de ce taux, plus importante pour le scénario optimiste que pour le scénario pessimiste.

La forte croissance du taux d'accès aux soins médicaux dans les années de 2000 à 2010 est due à l'augmentation des infrastructures et des ressources humaines durant cette période. La différence de comportement de cet indicateur entre les scénarios tient à deux faits : la part importante du budget et la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté (plus faible dans le scénario optimiste). En réalité, on fait l'hypothèse qu'une part de la population en dessous du seuil de pauvreté n'a pas accès aux services parce qu'elle ne peut pas payer le minimum requis. C'est ce qui explique les mauvaises performances de la santé dans le scénario pessimiste ayant le plus fort taux de pauvreté.

La répartition des services de santé est particulièrement inégalitaire selon la résidence. Le taux d'accès aux soins médicaux se situe, en 2013, à 82% en milieu rural et 90% en milieu urbain. À l'horizon 2035, le taux d'accès aux soins médicaux, dans le scénario optimiste, atteint 98 % en milieu rural et 99 % en milieu urbain. Ces taux proches peuvent s'expliquer par les efforts consentis pour réduire les disparités entre les campagnes et les villes,

## La population

Graphique 14 : Taux de fécondité

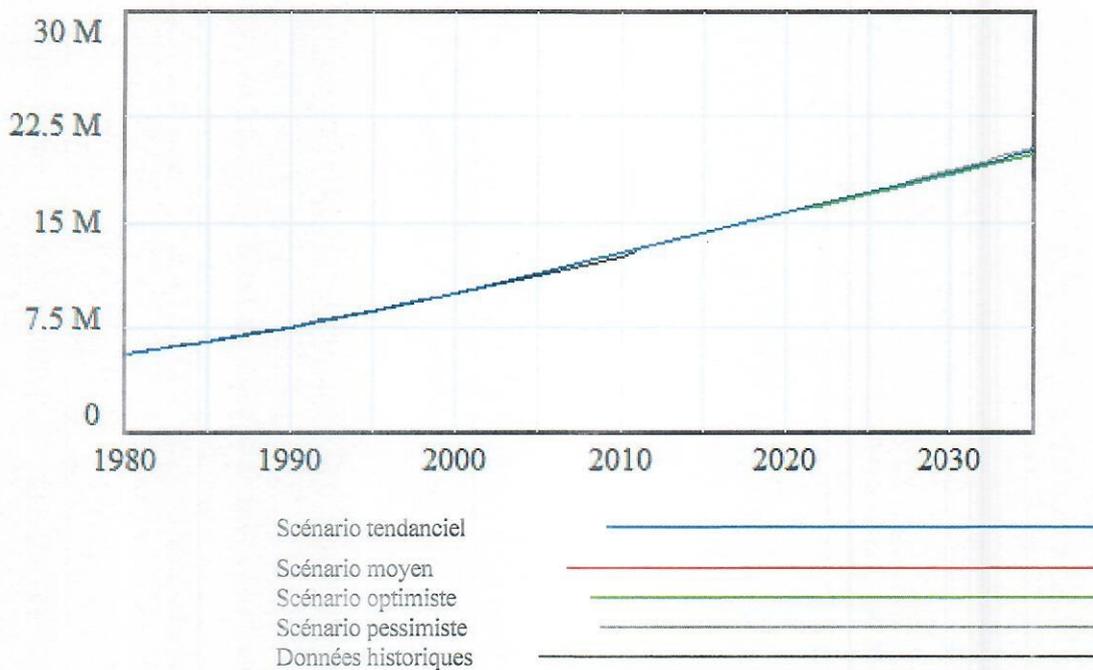


La population est une variable déterminante pour apprécier les capacités d'offre en services sociaux. Son évolution est fortement liée aux facteurs culturels ambiants dans la société. Le **graphique 14** montre une diminution du taux de fécondité entre 1980 et 2035. Cette réduction est maximale dans le scénario **optimiste** et minimale dans le scénario **pessimiste**. Ce comportement de la fécondité résulte de la politique de planification familiale, mais également d'autres facteurs :

Premièrement, le taux de fécondité déterminé par le nombre d'enfants moyen par femme et le taux de contraception est influencé par le niveau d'instruction. Ce dernier est plus élevé dans le scénario **optimiste**.

Deuxièmement, le nombre d'enfants moyen par femme dépend du niveau d'instruction, du PIB réel par habitant et de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Le niveau élevé du PIB, de l'éducation et de la santé pour le scénario **optimiste** conduit à un taux de fécondité plus bas que dans les autres scénarios.

Graphique 15 : Population totale

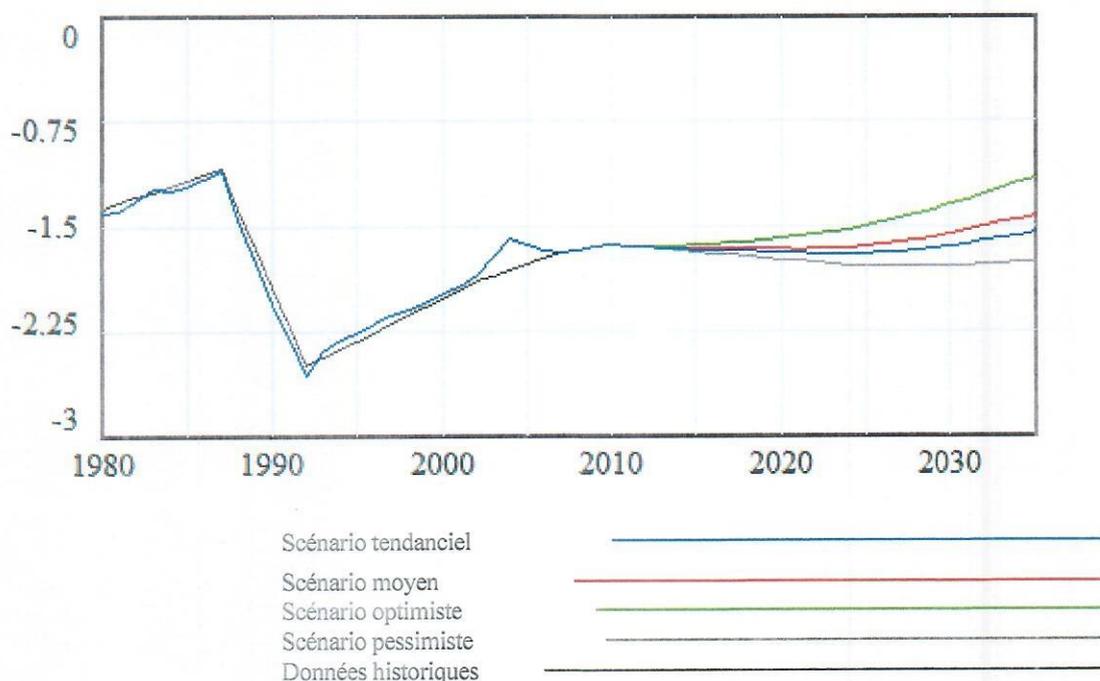


Le **graphique 15** retrace l'évolution de la population totale entre 1980 et 2035. L'historique est si bien capturé qu'il est difficile de voir la différence entre la simulation et les données. Pour le futur, la croissance de la population se poursuit, mais son rythme baisse. Dans ce graphique, on peut bien observer trois phases d'évolution : au début, le taux de fécondité est élevé et l'espérance de vie faible. Ainsi, la population se stabilise à un niveau bas. Plus tard, avec l'amélioration des conditions d'existence, l'espérance de vie à la naissance augmente, puis le taux de fécondité commence à baisser. Cette baisse est lente, en raison du poids des facteurs culturels qui l'influencent. L'évolution du taux de fécondité et celle de l'espérance de vie expliquent ces trois moments de l'évolution de la population : dans la première décennie, la croissance de la population est plus faible ; dans les années suivantes, elle augmente avant de commencer à ralentir dans les cinq (5) dernières années.

Les scénarios se distinguent difficilement les uns des autres (19,84 millions d'habitants dans le scénario **optimiste** et 20,24 millions dans le scénario **pessimiste**, en 2035). Pourtant, le taux de fécondité baisse plus dans le scénario **optimiste** qui enregistre la plus faible population.

Cependant, deux facteurs contrebalancent la diminution du taux de fécondité : l'espérance de vie à la naissance qui augmente et la migration nette qui baisse du fait de l'amélioration des conditions de vie. Ces deux aspects participent à la hausse de la population totale et contrarient l'effet de la diminution du taux de fécondité.

Graphique 16 : Taux de migration net (pour 1000 habitants)



Le taux de migration net pour 1000 habitants (Graphique 16) est calculé en soustrayant le taux d'émigration du taux d'immigration. En conséquence, un taux négatif indique que les personnes qui émigrent sont plus nombreuses que celles qui immigreront. Les données du passé montrent une accélération de l'émigration jusqu'en 1993, correspondant à une année de récession suivie par la dévaluation du franc CFA ; et, à partir de cette date, on note une décélération du phénomène jusqu'en 2004.

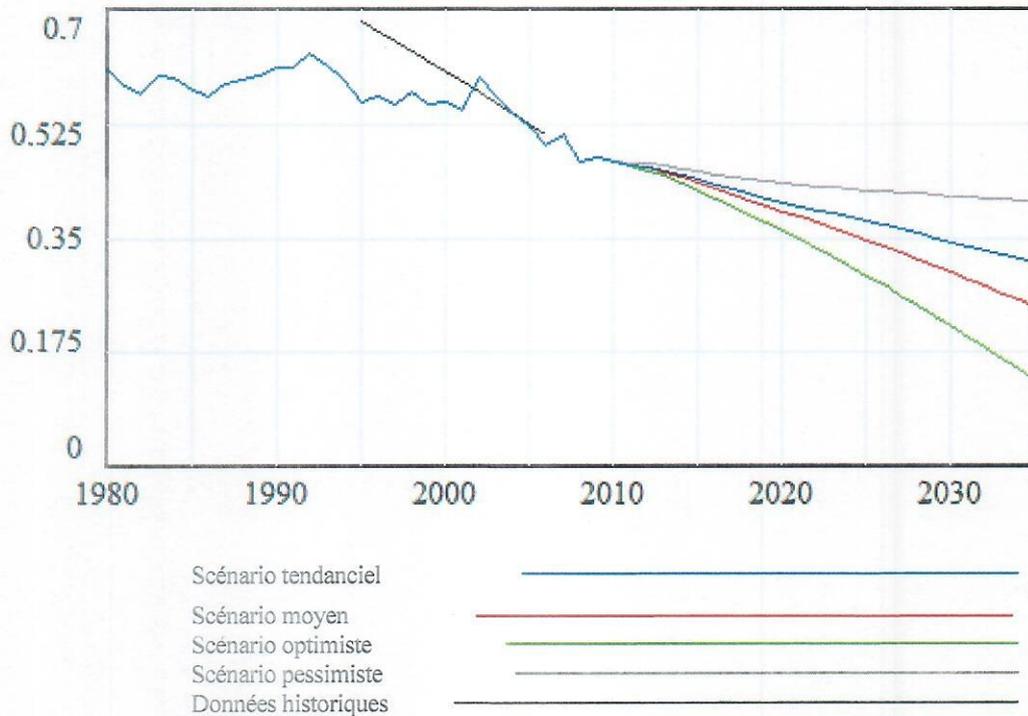
Pour le futur, le taux de migration diminue dans le scénario **optimiste** (-1,162 en 2035). Ce qui signifie que moins de personnes partent du pays (relativement à la population totale). Pour le scénario pessimiste, le taux reste plus ou moins stable (-1,8 en 2035). Sachant que la population totale augmente, le nombre absolu d'émigrés est plus élevé.

La diminution du taux dans le scénario **optimiste** résulte de plusieurs facteurs (amélioration des conditions de vie incluant une réduction du niveau de la pauvreté, augmentation du niveau d'éducation, de santé et du revenu par tête, ainsi qu'une croissance plus lente de la population).

En conséquence, de la baisse de l'émigration, on observe que dans le scénario **optimiste**, les transferts de fonds des émigrants sont plus bas que dans les autres scénarios. Cependant, la fuite de cerveaux aussi est plus faible ; ce qui induit une plus grande productivité. L'effet net de cette réduction des transferts et des fuites de capital humain est positif sur la plupart des indicateurs de développement (y inclus le revenu disponible par tête dans le long terme).

## La pauvreté

Graphique 17 : Proportion moyenne de la population en dessous du seuil de pauvreté



Le **graphique 17** montre la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté entre 1980 et 2035. La proportion augmente un peu dans la première décennie jusqu'à 63% et commence alors à baisser de manière continue. On note que la tendance capte bien les données historiques, malgré l'écart entre les données et la simulation pour la période 1995 à 2000.

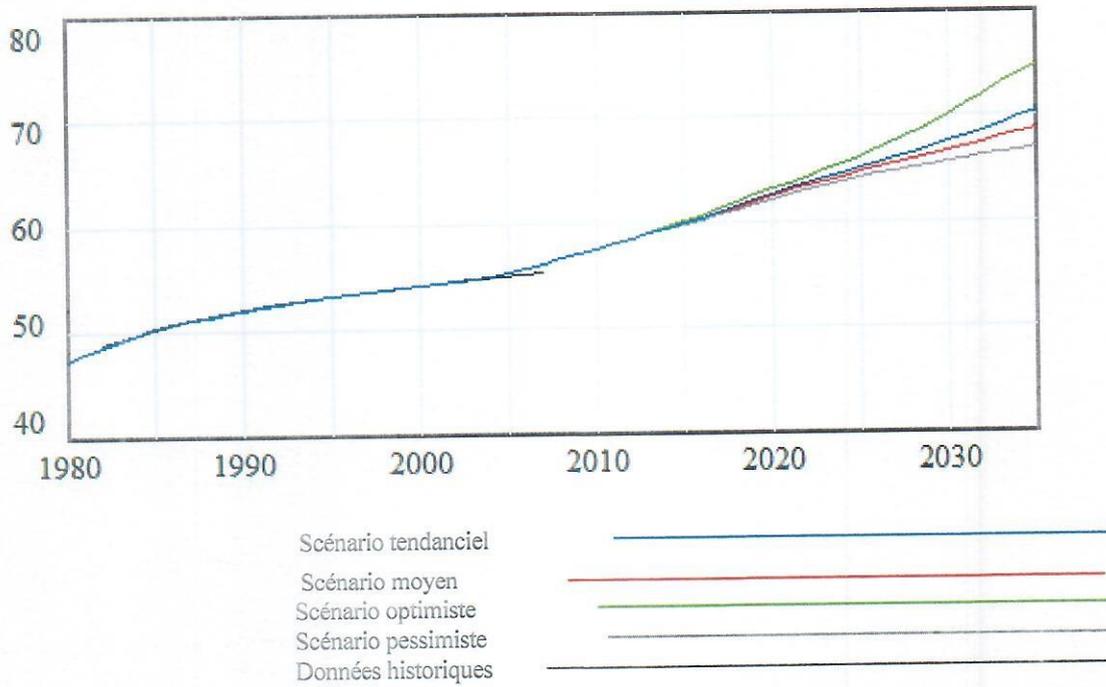
Pour le futur, tous les scénarios indiquent une réduction de la proportion de pauvres. Cependant, cette réduction est maximale pour le scénario optimiste conduisant à un taux de pauvreté de 13 % en 2035. Elle est minimale pour le scénario pessimiste qui se termine avec un taux de 42,63 %.

Deux variables importantes expliquent ce fait : premièrement, le revenu des ménages dans le scénario optimiste est plus élevé à cause de l'augmentation du PIB et de la diminution du taux d'imposition ; deuxièmement, la distribution du revenu est plus égalitaire (revalorisation des valeurs éthiques avec le coefficient Gini).

Cependant, la pauvreté reste un phénomène principalement rural avec un taux de 48,2% contre un taux de 36,5% enregistré en milieu urbain en 2013. Ce différentiel d'un peu plus de 11 points se réduit progressivement dans le scénario optimiste en 2035.

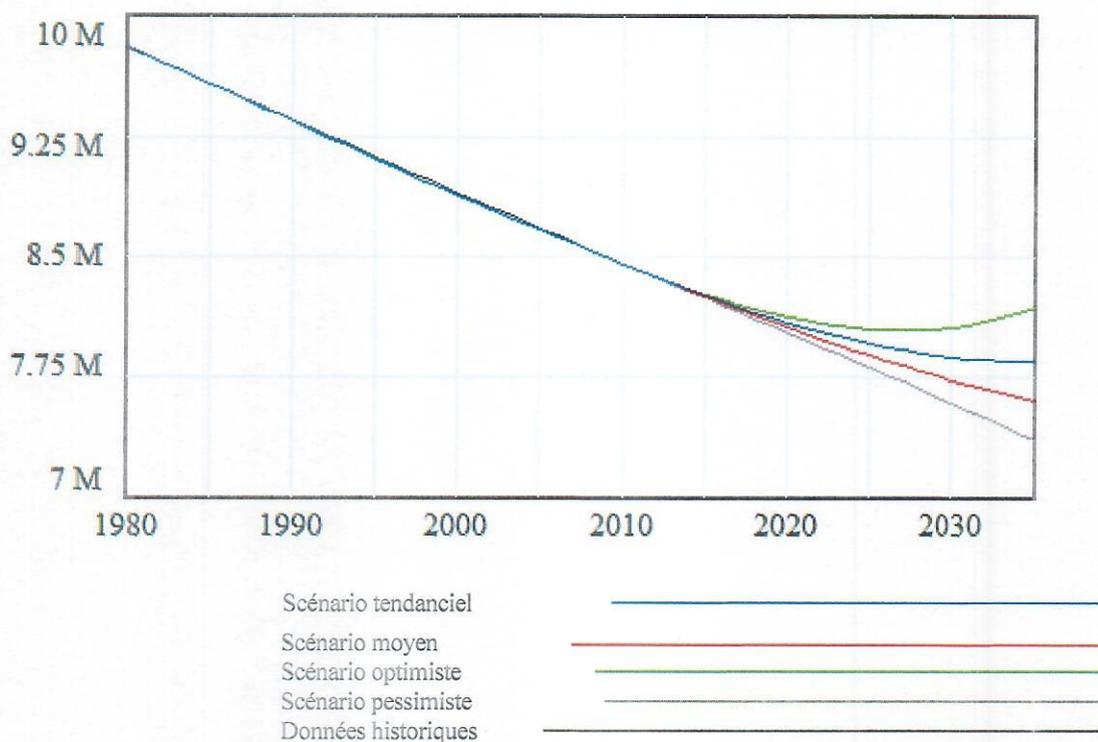
## L'espérance de vie

Graphique 18 : Espérance de vie



L'espérance de vie est passée de 49 ans en 1982 à 57 ans en 2011. En 2035, on observe que, dans le scénario optimiste, l'espérance de vie atteint 75 ans, tandis que dans le scénario pessimiste, elle est de 67 ans.

Graphique 19 : Forêt (en ha)

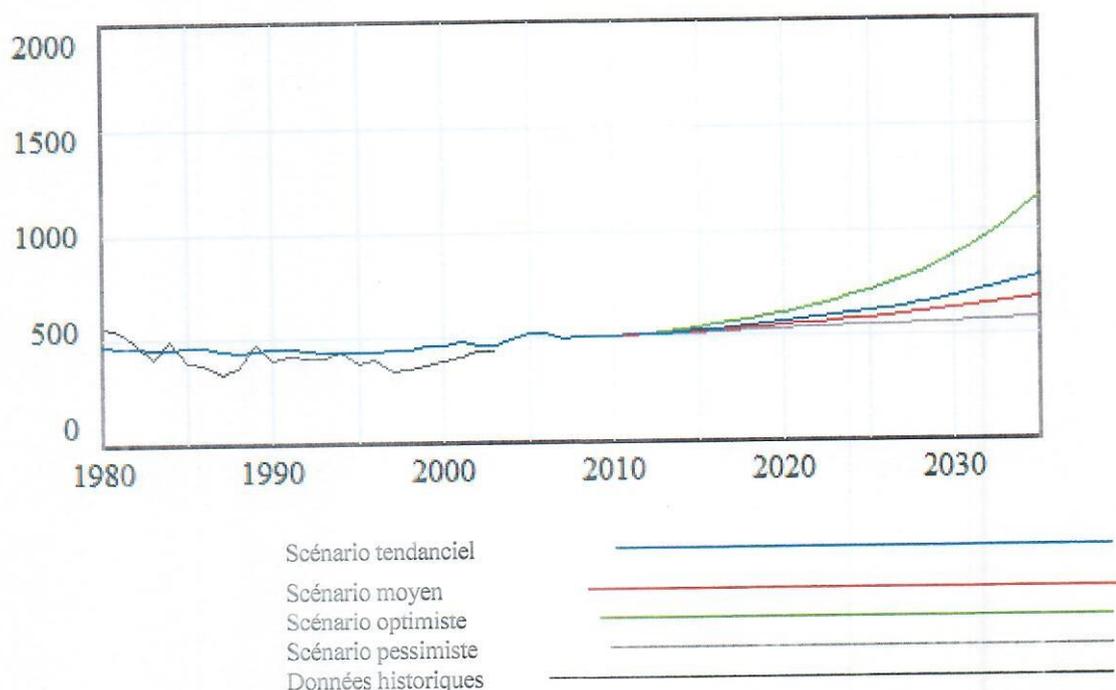


Deux variables essentielles permettent de rendre compte du développement durable : la taille des forêts et les émissions de gaz à effet de serre.

Le **graphique 19** représente la taille des forêts mesurée en hectares entre 1980 et 2035. Historiquement, la déforestation se poursuit dans les scénarios **pessimiste** et **tendanciel** avec une baisse plus forte dans le premier. Cependant, dans le scénario **moyen**, la dégradation de la forêt ralentit avant de s'arrêter en 2032. La simulation du scénario **optimiste** produit initialement la même tendance à la baisse ; mais déjà, à partir de 2025, la déforestation est stoppée. A partir de 2030, la taille de la forêt commence à s'apprécier.

Cette variable, **taille de la forêt**, évolue sous l'effet de deux actions : d'une part, la déforestation causée par l'utilisation de charbon de bois et le bois pour le chauffage, et d'autre part, le reboisement. Dans les scénarios pessimiste et tendanciel, la déforestation est plus rapide que le reboisement, parce que la proportion de la population utilisant le charbon de bois ou le bois pour chauffage se maintient. La population augmente alors que l'État n'investit pas dans le reboisement. Au contraire, dans le scénario **optimiste**, la proportion utilisant le bois pour chauffage, diminue et l'État s'investit dans le reboisement. Ainsi, il arrive un moment où les effets du reboisement l'emportent sur ceux de la déforestation.

Graphique 20 : Émission de dioxyde de carbone (kg par personne et par année)



Le graphique 20 décrit l'évolution des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par tête et par année entre 1980 et 2035.

Pour le futur, on note que les émissions de CO<sub>2</sub> augmentent plus fortement dans le scénario **optimiste** que dans le scénario pessimiste. Cela est dû au fait que la plus grande partie de l'énergie consommée est produite à partir de combustibles fossiles. La consommation d'énergie augmente avec le PIB. En effet, une plus grande production nécessite plus d'inputs en énergie, et entraîne un accroissement du revenu, et donc un surcroît de demande d'énergie au niveau domestique. Par conséquent, on note dans le scénario **optimiste** un PIB très fort, donc les émissions de CO<sub>2</sub> par tête sont plus élevées.

Cette tendance vers l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub> par tête dans le scénario **optimiste** indique l'urgence, pour le pays, d'opter pour les énergies renouvelables.

Les résultats des simulations (Tableau 14) reflètent bien les caractéristiques fondamentales des scénarios décrits qualitativement. Le tableau ci-dessous présente les valeurs finales des indicateurs analysés et représentés pour les quatre scénarios.

**Tableau 14 : Valeurs des indicateurs clés en 2035 pour les quatre scénarios**

| <b>Indicateurs analysés</b>  | <b>Tendancier</b> | <b>Moyen</b> | <b>Optimiste</b> | <b>Pessimiste</b> |
|--|-------------------|--------------|------------------|-------------------|
| Taux de croissance du PIB réel en pourcentage (%)                                    | 4,1               | 5,6          | 8,8              | 2,9               |
| Taux de croissance du PIB réel par tête en pourcentage (%)                           | 2,6               | 4,06         | 7,4              | 1,35              |
| Indice de développement humain (0 = minimum ; 1 = maximum)                           | 0,64              | 0,66         | 0,72             | 0,61              |
| Proportion moyenne de la population en dessous du seuil de pauvreté (%)              | 32,77             | 24,08        | 13,00            | 42,63             |
| Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté dans la zone rurale (%)  | 42,37             | 33,37        | 23,90            | 51,95             |
| Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté dans la zone urbaine (%) | 23,21             | 15           | 8,3              | 33,21             |
| Taux moyen d'alphabétisation des adultes (%)   | 66,31             | 68,3         | 71,5             | 63,8              |
| Taux d'alphabétisation par sexe [féminin] (%)  | 62,5              | 64,2         | 67,1             | 60,2              |
| Taux d'alphabétisation par sexe [masculin] (%)                                       | 70,6              | 72,7         | 76,3             | 67,9              |
| Taux d'accès aux soins médicaux (%)  | 93,7              | 95           | 96,1             | 89,               |
| Espérance de vie (année)   | 69                | 70           | 75               | 67                |
| Taux de fécondité (enfants par femme)  | 2,79              | 2,70         | 2,36             | 3,08              |
| Population totale (millions d'habitants)   | 20,01             | 20,02        | 19,84            | 20,24             |
| Taux de migration net (par 1000 habitants)   | -1,553            | -1,429       | -1,252           | -1,811            |
| Forêt (millions d'ha)  | 7,588             | 7,845        | 8,169            | 7,346             |
| Émissions de CO <sub>2</sub> par tête (kg/personne/année)                            | 672,19            | 777,40       | 1144             | 554,05            |

une croissance durable. En effet, il n'est possible de poursuivre l'activité économique de création de richesses qu'en détruisant davantage l'environnement. Ce scénario nous renseigne donc sur la nécessité de mettre en route un mode alternatif de croissance et d'exploitation des ressources naturelles. C'est l'objectif du scénario optimiste.

4. Le scénario **optimiste** présente de meilleurs résultats pour tous les indicateurs, sauf pour l'émission de CO<sub>2</sub> par tête. Dans ce scénario, l'État est soucieux d'efficacité économique mais aussi d'éthique. La société cherche à concilier l'efficacité économique et les valeurs éthiques et tend à instaurer la solidarité intra et intergénérationnelle pour assurer la durabilité du développement (éthique du futur). L'État investit dans les facteurs de productivité comme l'éducation, la santé et les infrastructures. Mais, en même temps, il se préoccupe d'une redistribution plus égale. En conséquence, la plupart de la population est impliquée dans le processus de développement, amplifiant ainsi la dynamique de croissance. Ce scénario se termine par une croissance du PIB supérieure à celle réalisée dans tous les autres scénarios. L'effet du reboisement qui commence à gagner sur la déforestation témoigne d'un mode de production durable. La proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté (en comparaison à la valeur de 1990) aura été réduite de moitié en 2019.

Dans ce scénario, l'espérance de vie augmente plus rapidement, ainsi que le taux d'alphabétisation, et l'IDH qui atteint 0,72 en 2035.

Au terme de l'analyse des différents scénarios qui projettent les évolutions possibles du Sénégal en 2035, il ressort que la configuration des scénarios traduit la possibilité, pour le pays, de s'engager dans deux dynamiques opposées :

- d'une part, la perspective d'une dynamique d'émergence, mais aussi d'efficacité économique, d'éthique et de durabilité, qui laisse entrevoir un élan de renouveau ;
- d'autre part, un cheminement régressif fait d'obstacles complexes qui entravent les perspectives de développement.

Dans cette seconde dynamique qui met en perspective le scénario pessimiste et quelques éléments du scénario tendanciel, les risques portent sur l'accroissement des disparités, l'extension des friches étatiques, la migration de la population active, l'économie peu compétitive dont le

rythme de croissance volatile et insuffisant engendrerait une aggravation du chômage au niveau national, avec de fortes répercussions sur la pauvreté.

Dans cette perspective, la mondialisation deviendrait une menace pour la croissance et l'emploi au Sénégal.

Cette seconde évolution possible du système sénégalais doit interpeller les décideurs, les élites et l'ensemble de la nation puisqu'elle porte en elle, des dangers pour le bien-être des populations et pour la crédibilité du pays.

En revanche, le scénario moyen basé sur une dynamique de productivité et celui de l'émergence qui apparaissent plus propices à un développement harmonieux et durable, pouvant prendre en charge les préoccupations des populations, devraient être favorisés.

## **IV<sup>e</sup> PARTIE : STRATÉGIE POUR RÉALISER LA VISION**

Le futur auquel le pays aspire devrait s'articuler autour de la consolidation du processus démocratique et des valeurs éthiques, de l'achèvement du processus de la décentralisation pour mieux impliquer les populations dans la prise de décisions, la promotion du secteur privé pour la réalisation d'une croissance économique forte et durable, la réduction des inégalités sociales et l'insertion harmonieuse du pays dans la mondialisation. La finalité de cette aspiration étant celle d'une société qui offre des chances à tous et qui responsabilise chacun. Dès lors, se pose la question de savoir comment mettre en œuvre une stratégie qui place la société sénégalaise sur une trajectoire d'émergence.

L'identification des axes stratégiques s'appuie sur l'établissement d'une liste de questions d'une grande importance (voir Annexe 14). Ce sont des interrogations qui surgissent pour l'accomplissement de la vision et pour lesquelles la stratégie doit apporter des éléments de réponse.

## **Chapitre 9 : Les axes stratégiques pour réaliser la vision**

La stratégie propose un arbitrage entre les nécessités d'aujourd'hui, à savoir la création des richesses pour résorber les déficits, et celles relatives à la survie des futures générations. La société maintiendrait dans le temps la solidarité entre les générations, de manière à répondre aux urgences de l'heure en évitant que le cycle de la pauvreté n'incite les populations à des pratiques qui, tout en assurant leur survie, compromettraient l'équilibre de l'environnement. La stratégie s'interroge sur la façon de générer une croissance développante<sup>49</sup>, de créer et d'entretenir une dynamique de compétitivité apte à résoudre les distorsions dans la répartition tout en respectant l'environnement.

Le scénario de l'émergence dans la solidarité<sup>50</sup> nécessite une nouvelle démarche sur le plan de la gouvernance. Une nouvelle vision de la politique devrait accompagner le développement économique des terroirs. Les mentalités devraient aussi s'adapter à la nouvelle configuration sociétale grâce à un système éducatif rénové et fondé sur des compétences pour la transformation sociale.

De façon beaucoup plus spécifique, les enjeux pour réaliser cette vision s'articulent autour de cinq points d'entrée majeurs.

### **9.1. Bâtir un système économique performant et équitable**

Le système économique se doit de produire à moyen et long termes un rythme très élevé de création de richesses. Cependant, cet objectif de croissance ne suffit pas. Il faut, à long terme, que la croissance économique ne génère pas des inégalités comme c'est le cas dans le scénario tendanciel ; ce qui interpelle les modes de production et de consommation.

#### **Promouvoir des modes de production et de consommation durables**

Au Sénégal, les systèmes de production sont directement liés à l'environnement. Ils portent atteinte à l'environnement et n'assurent pas la durabilité dans la gestion des ressources et potentialités. Cette situation devrait changer. En effet, la durabilité de diverses ressources et productions ne sera obtenue que si des options raisonnées de consommation sont adoptées dès

---

<sup>49</sup> Croissance forte, inclusive et bien répartie.

<sup>50</sup> Qui se fonde sur l'efficacité économique, l'éthique et la durabilité.

maintenant. Ainsi, le suivi de chacune des productions et ressources devrait être effectué de façon à ne pas dépasser les seuils critiques d'exploitation des stocks disponibles et la définition des durées limites de production possible. Une attention particulière doit être portée sur le bois de chauffe, les sables de mer, le basalte et certains milieux aquifères (exemple du littoral). Ainsi, il serait opportun d'envisager des schémas précis d'aménagement (plantations, régénération naturelle ou assistée, mise en défens, parcelles d'exploitation contrôlée, etc.).

Les acteurs devraient être mieux sensibilisés à des pratiques d'exploitation et d'utilisation conformes à la préservation des ressources, ainsi qu'à des mesures prises (réglementation, appuis institutionnels, organisation) pour une durabilité de l'usage. Une vision, qui ne sera plus immédiate, de la satisfaction des besoins, sera davantage prise en compte, de sorte à permettre aux générations futures d'accéder elles aussi à ces ressources et productions.

### **Assigner à l'agriculture des objectifs de sécurité alimentaire**

En raison des hypothèses portant notamment sur la hausse des prix des produits alimentaires et l'augmentation de la population urbaine, l'une des priorités de l'agriculture serait d'abord, à l'horizon 2035, de nourrir la population en assurant une disponibilité des céréales et un revenu décent aux producteurs, par une sécurisation du foncier, une amélioration des circuits de commercialisation et de financement, et une meilleure valorisation des produits. Les objectifs devraient partir de l'approche globale de développement agro-sylvo-pastoral. La restauration des sols et la promotion des modes de culture et des pratiques culturales appropriés devraient permettre de préserver l'environnement en général et la qualité de sols en particulier. Par ailleurs, la croissance du secteur exige également une bonne maîtrise de l'eau. La contrainte sur les ressources en eau peut être levée en mettant l'accent sur l'exploitation des eaux souterraines comme une solution alternative à la baisse de la pluviométrie. Cette exploitation permettra d'allonger le temps de travail et d'emploi des producteurs. La construction de pistes de production et de magasins de stockage, la mise en place de sociétés de prestation de services en partenariat avec le secteur privé (mécanisation, maintenance, conservation, transformation, transport, commercialisation...) ainsi que la synergie des différents pôles de recherche nationaux, sous régionaux et régionaux devront aider à l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire ne se résume pas seulement à l'agriculture, mais elle devrait aussi bénéficier des produits de la pêche, de l'aquaculture et de l'élevage qui disposent d'une grande qualité nutritive et calorique.

Pour que la pêche et l'aquaculture puissent contribuer à la sécurité alimentaire, le Sénégal devrait renforcer la gestion durable des ressources halieutiques, mais également mettre en place un dispositif de financement susceptible de satisfaire les besoins d'investissement et d'exploitation dans le sous-secteur.

Concernant l'élevage, il s'agira de moderniser le sous-secteur en mettant l'accent sur l'intensification des systèmes de production, la valorisation du potentiel génétique des races locales et la lutte contre les maladies infectieuses responsables de la perte des espèces.

### **Améliorer la compétitivité du système productif dans un contexte de mondialisation**

Un système productif performant dans un contexte de mondialisation et de concurrence reste une nécessité pour l'émergence. En tenant compte de la contrainte environnementale, la stratégie se focalisera sur trois aspects importants permettant de bénéficier des délocalisations : d'abord la valorisation des ressources humaines, ensuite, la construction d'infrastructures de qualité, et enfin la mise en place d'un environnement des affaires incitatif.

La valorisation des ressources humaines s'effectue à travers le système éducatif et une augmentation du potentiel de recherche articulé avec les problématiques du développement. L'amélioration de la compétitivité devrait passer par la levée de toutes les contraintes majeures qui pèsent sur l'accès au savoir et au pouvoir. Cette situation permettrait à toutes les couches, en particulier aux femmes, d'assurer pleinement leur citoyenneté économique, c'est-à-dire, de disposer de toutes les possibilités pour booster la croissance économique et bénéficier de ses fruits. Le genre devrait sortir de la problématique de la répartition pour s'installer dans celle de la production.

La construction d'infrastructures est cruciale, en raison du nombre important de secteurs concernés par les effets d'entraînement positifs et aussi par les gains de productivité globale des facteurs.

Concernant l'énergie, dans le contexte de l'épuisement programmé du pétrole à bon marché et de l'hypothèse de hausse de son prix, la stratégie retenue devrait consister davantage à augmenter la part des énergies renouvelables dans la production globale, étant entendu que les

questions énergétiques exigent une nouvelle façon de penser notre rapport avec l'environnement, donc un nouveau mode de vie.

La satisfaction de la demande d'énergie en direction du résidentiel, qui consomme près de trois quarts de la production, s'effectuerait par la promotion d'un habitat à énergie positive, le développement du solaire, l'exploitation des potentialités éoliennes de la côte atlantique et la réalisation d'une économie d'énergie.

Pour accroître l'offre, il s'agira d'exploiter, dans le cadre de la coopération, les immenses potentialités hydro-électriques dont regorge l'Afrique.

Le Sénégal devra favoriser un environnement des affaires attractif et promouvoir les investissements, à travers le renforcement du cadre juridique et judiciaire, la simplification des procédures administratives, la mise en place d'un système d'incitation fiscale approprié, l'amélioration de l'accès des entreprises au financement et au foncier, la création de nouveaux pôles de développement et le renforcement du partenariat public-privé.

## **9.2. Tirer parti d'un environnement international en mutation permanente**

La société sénégalaise dispose de peu d'emprise sur les mécanismes de la mondialisation en cours. Elle ne peut que se résoudre à nouer des alliances avec des acteurs ayant des intérêts convergents en vue d'aider à infléchir les tendances et exploiter au mieux les possibilités qu'offre la mondialisation. La stratégie de la société sénégalaise va se dérouler suivant trois aspects d'ordre économique, environnemental et géostratégique.

Au plan économique, les germes de changement constatés, au nombre desquels l'émergence de la société civile internationale, ne seront pas suffisamment forts pour atténuer significativement, à court terme, les menaces auxquelles la mondialisation soumet nos économies fragiles. C'est pourquoi le Sénégal devrait envisager de poursuivre la politique d'intégration sous-régionale qui pourrait aboutir à la construction d'une zone économique et monétaire ouest-africaine unique.

Au plan environnemental, les menaces qui pèsent sur la planète, particulièrement le changement climatique, se préciseront d'ici à la fin de notre horizon. Les enjeux environnementaux transcendent les frontières. A titre d'exemple, notre aire d'appartenance, à savoir la zone sahélo-saharienne, est confrontée à un déficit pluviométrique persistant, malgré l'occurrence de quelques années normales. C'est la raison pour laquelle la société sénégalaise,

au-delà du respect du dispositif national en matière de gestion de l'environnement, devrait poursuivre sa politique de collaboration au sein des institutions chargées de gérer ces défis communs : Union africaine (UA), Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Comité permanent Inter- États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Au plan géostratégique, le Sénégal devrait rester un acteur privilégié dans la mise en œuvre du NEPAD dont il a en charge le volet de l'environnement. Il poursuivra également son implication dans plusieurs projets et programmes sous-régionaux dont la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et l'édification de la Grande Muraille Verte pour freiner la désertification. Il devrait aussi continuer à prendre part, au sein des organisations compétentes des Nations-Unies, aux réflexions sur les questions environnementales qui dépassent notre espace sous- régional et respecter les conventions internationales qu'il a ratifiées.

Le Sénégal devrait poursuivre son alliance avec les pays émergents pour arriver à une nouvelle gouvernance mondiale plus équitable. Sa place dans l'Organisation de la Conférence Islamique serait appréciable pour aider à atténuer l'impact de l'intégrisme religieux et favoriser le dialogue des civilisations. Notre pays devrait également conforter son option pour une diplomatie de paix, de sécurité et de développement.

### **9.3. Construire une gouvernance politique consensuelle**

**Gouvernance politique :** renforcer progressivement la recherche de consensus pour se soustraire du chantage des lobbies constitués

L'obtention d'une meilleure gouvernance politique, considérée comme étant le fonctionnement de l'Exécutif en relation avec les autres institutions et composantes du système politique, dépend principalement du jeu des acteurs donc du niveau de leur citoyenneté. Ce jeu ne peut être modifié en profondeur que par l'acteur principal à savoir l'Etat. C'est pourquoi la modernisation de l'Etat est au cœur de la réforme de la gouvernance politique. C'est par sa crédibilité, qu'il pourrait impulser une nouvelle dynamique de comportement. La modernisation de l'Etat s'effectuera autour de quatre points (infrastructures, outils, compétences, valeurs, etc.). Les valeurs font référence à la poursuite des programmes de gouvernance initiées depuis le CFAA, le CPAR, et qui se prolongent avec la création de l'ARMP.

Dans une perspective d'émergence, la vie politique devrait évoluer vers un consensus progressif qui tournerait autour de la charte fondamentale et des principales politiques. La société devrait s'entendre autour de grands principes qui doivent régir l'action gouvernementale. Les divergences ne devraient porter que sur les modalités d'atteinte des objectifs d'émergence.

La recherche de consensus devrait être le premier réflexe des acteurs. En cas de conflit, la productivité du travail ne devrait pas être sacrifiée.

La culture de tolérance est un atout. Une société de dialogue et de consensus pourrait se substituer progressivement à une société constituée de lobbies pratiquant le chantage comme c'est le cas dans le scénario tendanciel.

La gouvernance politique devrait concrétiser les ruptures annoncées dans la dernière décennie en matière de genre, avec notamment l'adoption de la loi sur la parité. Les mesures législatives devraient continuer d'anticiper sur l'évolution des mentalités pour accélérer les changements attendus.

**Gouvernance locale :** opter pour le développement local comme instrument de l'éradication de la pauvreté. L'enjeu de la gouvernance locale consiste à réussir le développement économique des terroirs en partant des acquis institutionnels de la décentralisation, de manière à susciter une dynamique de retour vers les campagnes. La forte option pour le développement local devrait pouvoir prendre en charge plusieurs dimensions comme le développement durable, l'aménagement du territoire, le développement communautaire.

Dans ce sens, la gouvernance devra viser plusieurs finalités : corriger les disparités locales, promouvoir la démocratie inclusive par la participation des citoyens et de leurs organisations à la vie de leurs terroirs, développer les activités agricoles et non agricoles, lutter contre la pauvreté.

La stratégie devrait chercher à mettre en place un environnement favorable aux initiatives locales et à renforcer les capacités des terroirs. Elle passe par l'adoption de la Charte de déconcentration, le renforcement des compétences des collectivités locales, une meilleure gouvernance économique (réformes budgétaires et financières des collectivités locales), le développement des pôles secondaires.

C'est une importante stratégie de rupture par rapport au scénario tendanciel qui vise à promouvoir l'émergence d'une centaine de pôles de croissance que l'on pourrait organiser autour des communautés rurales. Il s'agirait de faire converger des communautés rurales vers

des programmes communs de développement économique. Ainsi, toutes les infrastructures et les ressources seraient mises en commun pour développer les localités et les différents secteurs d'activité.

Les élus locaux et autres gestionnaires sont des acteurs cruciaux qui doivent prendre en charge le destin des populations et du terroir.

#### **9.4. Consolider les espaces de solidarité institutionnelle**

Une société fondée sur une répartition inégale des richesses suscite, à long terme, la frustration des victimes de l'exclusion et, finalement, conduit à des blocages. La vision se fonde sur le fait que seule une juste répartition des fruits de la croissance peut garantir une équité sociale et, par conséquent, une adhésion au mode de fonctionnement de la société.

Le niveau de solidarité dépend de la richesse. Plus la société accélère son niveau de création de richesses, plus elle est en mesure d'assurer une solidarité confortable à un plus grand nombre d'acteurs /cibles /groupes /population. La protection sociale qui est un des aspects de la solidarité est aussi liée à la production de richesses, à l'augmentation des opportunités.

C'est pourquoi les espaces de solidarité seront consolidés à deux niveaux. D'abord, au plan global (long terme), par l'aménagement du territoire, c'est-à-dire la création de véritables possibilités de développement dans les localités, ensuite, au plan spécifique (moyen terme), par la mise en œuvre de la loi d'orientation sociale.

Plusieurs leviers devraient être actionnés en même temps (aménagement du territoire pour créer des chances de croissance, protection sociale, système éducatif, système sanitaire). Dans la vision, le concept de solidarité recoupe des notions précises qui nous éloignent d'une société d'assistanat. En effet, l'organisation de la solidarité au profit des populations vulnérables vise à renforcer leurs capacités productives et à rétablir l'équité sociale. Il s'agit, en définitive, d'éviter aux populations démunies, de perdre toute possibilité de réinsertion, en promouvant effectivement l'important acquis que constitue la loi d'orientation sociale.

La solidarité s'articule autour de deux phases. Il s'agit, d'une part, de l'aménagement du territoire, en tant que démarche visant à exploiter les potentialités de toutes les localités, dans une perspective de développement local et, d'autre part, d'une organisation au-delà des

OMD, en trois directions : promotion de la Déclaration de politique de population, adaptation du système éducatif et du système sanitaire, et renforcement de la protection sociale.

Dans cet axe stratégique, il s'agirait, en premier lieu, au plan de la gouvernance sociale, de lever la contrainte des effectifs qui pèsent sur les possibilités de couverture des besoins sociaux. La maîtrise du croît démographique devrait être au cœur des politiques sociales. Elle passe par une meilleure sensibilisation, pour la promotion du bien-être familial qui inclut la protection maternelle et infantile et la planification familiale. L'inertie de cette variable à court et moyen termes est une contrainte qu'il convient d'intégrer. Le plein effet de la mise en œuvre de cette stratégie pourrait se manifester après l'horizon temporel de l'étude.

En second lieu, la stratégie conduirait à peser sur la répartition de la croissance économique qui serait bien plus équitable que dans le scénario tendanciel, de façon à combler les déficits sociaux et à relever le défi de la gestion des services sociaux.

Le système sanitaire devrait faire face aux défis multiples nés de l'évolution démographique et des changements de mode de vie induits notamment par l'urbanisation croissante : la santé maternelle et infantile, les difficultés du troisième âge et les pathologies émergentes, etc. Il s'agira de rendre l'offre de services sanitaires plus complète et plus accessible aux populations. En outre, le suivi sanitaire devra être amélioré sur l'ensemble du territoire national. Les nouvelles technologies de communication (télémédecine) devraient être utilisées pour faciliter l'accès des services de santé aux populations éloignées géographiquement.

Le système éducatif formel reste une institution qui permet de favoriser la promotion sociale en se basant notamment sur le mérite. En cela, il devrait contribuer fortement à réduire les inégalités sociales. Cependant, dans le scénario tendanciel, les mécanismes en cours laissent apparaître des distorsions en faveur de certains milieux sociaux, dont notamment les milieux urbains. La stratégie devrait corriger ces distorsions de manière à rétablir l'école dans une de ses fonctions classiques de promotion sociale fondée sur le mérite.

Par ailleurs, une formation technique et professionnelle de qualité en adéquation avec le monde de l'emploi devrait contribuer à améliorer les compétences des ressources humaines et à rendre celles-ci plus productives.

Au deuxième niveau, la loi d'orientation sociale constitue une bonne entrée pour prendre en charge l'ensemble des objectifs de la gouvernance sociale. Elle permet aux populations de s'insérer et de profiter des de ses possibilités pour satisfaire leurs besoins sociaux.

Dans ce sens, la protection sociale qui en est une composante est conçue comme une stratégie de prévention et de gestion des risques de toute sorte qui pourraient advenir, notamment pour les couches vulnérables qui n'ont pu s'insérer de façon avantageuse dans le processus de production. Elle permettra, dans le scénario d'émergence, d'institutionnaliser les solidarités dans un contexte de crise propice aux fissures dans les solidarités traditionnelles.

### **9.5. Miser sur le système éducatif et les médias pour accompagner l'évolution des mentalités**

L'émergence, c'est d'abord un état d'esprit, c'est-à-dire un ensemble de valeurs qui traversent la société. Dans le scénario tendanciel, certains facteurs socioculturels identifiés comme inhibiteurs du développement économique sont dus particulièrement à certaines tares de la tradition et à une certaine interprétation de la religion ; lesdits facteurs constituent un corpus difficile à faire évoluer dans les court et moyen termes. C'est un des défis du système éducatif.

L'éducation ne consiste pas seulement à transmettre des savoirs instrumentaux (savoir-faire) ; elle reste également un moyen d'inculquer des compétences de vie, un savoir-être. Beaucoup de pratiques relèvent d'un manque d'information, de formation et de sensibilisation. C'est pourquoi la réforme des curricula dans le système éducatif devrait être poursuivie. Après les compétences en santé, en environnement, en éducation à la vie familiale et en matière de population, etc., il conviendrait d'inclure de nouveaux foyers d'incubation touchant à d'autres domaines transversaux comme le comportement vis-à-vis du bien public. Les médias, en particulier la télévision, devraient s'orienter vers des programmes plus éducatifs que distractifs.

La vision mise sur le système éducatif pour accompagner l'évolution des mentalités, promouvoir les valeurs traditionnelles facteurs de progrès et contenir les effets culturels négatifs de la mondialisation relayés par la télévision et l'internet.

Les leviers de la stratégie consistent à :

- renforcer la crédibilité de l'école sénégalaise ;
- remettre le savoir et le travail au centre des valeurs de la société ;
- renforcer la mise en œuvre de la loi d'orientation du secteur de l'éducation et de la formation ;
- résoudre l'inadéquation du système éducatif au système productif ;

- exploiter le potentiel des langues nationales pour développer le génie de nos sociocultures ;
- adapter le système à l'évolution technologique et aux normes internationales (technologie, quantum horaire, etc.).

Le deuxième niveau des stratégies de système éducatif viserait le renforcement des ressources financières, en particulier des sources privées, pour faire face à la massification des effectifs et assurer l'efficacité interne et externe. Il est important de réaliser le consensus des acteurs autour du système éducatif pour le pacifier et éviter les arrêts des cours.

À côté du système éducatif, les médias doivent aussi jouer leur rôle pour accompagner l'évolution des mentalités. Le **droit à l'information** est considéré comme le dispositif légal et réglementaire consacrant l'accès à l'information. Cette variable relève certainement de la bonne gouvernance et de l'importance à attacher à la circulation de l'information dans le contexte des nouvelles technologies de l'information. La circulation de l'information restera importante dans les années à venir et jouera un rôle déterminant dans les mutations de la société. C'est un germe de changement identifié par l'analyse structurelle qui impacte très fortement les mentalités. Les médias doivent fournir des informations utiles et favorables à la consolidation des bonnes pratiques. La télévision, en particulier, devrait s'orienter vers des programmes plus éducatifs que distractifs et jouer ainsi un rôle positif dans le développement de la citoyenneté. Le paysage médiatique devrait s'enrichir de véritables chaînes culturelles à côté des nombreuses chaînes de distraction. Le gouvernement peut agir à travers les cahiers de charges pour améliorer le paysage audiovisuel actuel.

La stratégie ainsi déclinée doit être portée par des acteurs de la société. En conséquence, il est indispensable d'établir un agenda, c'est-à-dire un ensemble de comportements et d'attitudes que les acteurs doivent adopter pour réussir l'émergence. C'est le seul scénario pour lequel tous les acteurs internes sont gagnants individuellement et collectivement à court, moyen et long termes.

## **Chapitre 10 : Le rôle des acteurs internes de la société**

Chaque acteur est défini en fonction de son poids, de sa position et du projet social dont il est porteur. Dans le cadre de la vision, il exerce un rôle spécifique pour que la société suive la trajectoire de l'émergence en partant des mécanismes en cours. En effet, le jeu des acteurs est décisif pour la réalisation de ce futur souhaité. L'émergence dans la solidarité implique qu'il y ait un consensus entre tous les acteurs internes pour conduire les changements et s'inscrire dans la vision. Ce qui nécessite, dans bien des cas, des comportements de rupture pour vaincre les résistances.

Seuls sont étudiés les acteurs internes sur lesquels la société peut agir d'une manière ou d'une autre pour les inciter à jouer un rôle précis. Le comportement des acteurs externes s'impose à la société et fait en conséquence l'objet d'hypothèses.

### **10.1 L'État**

C'est un acteur central qui détient le monopole de la puissance publique. A ce titre, il exerce un rôle d'impulsion et d'organisation de la société. Il est attendu de l'État qu'il dispose d'une administration forte, suffisamment indépendante, apte à accompagner le secteur privé et la transition du secteur informel et à attirer les investisseurs étrangers pour profiter de la délocalisation. Le rôle de l'État dans l'émergence est connu. Il doit être plus efficace, réformateur, promoteur d'une bonne gouvernance pour libérer le potentiel de croissance économique saine et durable, en renforçant les mesures de résistance aux chocs exogènes et la planification à travers une politique budgétaire saine.

La dynamique de renforcement du rôle de l'État devrait lui permettre d'afficher sa neutralité et son efficacité dans les processus électoraux et l'organisation du système judiciaire. L'État doit pouvoir assurer la sécurité des biens et des personnes. Il doit être respecté, crédible et capable de contenir toutes les pressions des autres acteurs.

### **10.2 La société civile**

L'apport des ONG dans le cadre de la coopération au développement s'est fortement accentué, au cours des dernières décennies en termes d'intensité et de volume financier. Plusieurs d'entre elles se sont engagées dans la lutte contre la pauvreté. Elles interviennent

également dans la promotion d'un développement durable et équitable, en synergie avec les autres acteurs du système.

Le rôle et le poids de la société civile augmentent considérablement dans le scénario d'émergence. La société civile se manifeste, avec plus ou moins de vigueur et d'efficacité, par les activités et les manifestations de ses organisations, dans l'optique d'exercer une influence sur les politiques publiques. Elle joue un rôle de veille, d'alerte, de contrôle et de médiation entre les citoyens et les institutions de l'État.

Les organisations composant la société civile ont développé des cadres de concertation, des réseaux d'alliance, des consortiums et des fédérations pour mieux agir et se faire entendre. Ces organisations se mobilisent pour contribuer à l'instauration d'un climat favorable au développement économique et social, au respect de la législation économique et sociale, à la réussite des programmes de développement, à la stabilité sociale souhaitable pour le développement, notamment par le recours au dialogue et à la concertation.

L'émergence de la société civile comme acteur important du développement économique est un atout qu'il conviendrait de valoriser. Dans le scénario d'émergence, la société civile sera sollicitée, en particulier, pour son rôle d'intermédiaire et d'interface qui en fait un acteur indispensable dans une société de dialogue et de consensus. Ce dialogue ne se limite pas au plan central, mais s'étend aussi aux différentes localités et aux différentes instances où se joue le destin des populations. C'est pourquoi il importe qu'elle soit affranchie de toute tutelle pour mieux préserver sa crédibilité.

### **10.3 Les syndicats**

Dans l'analyse de l'évolution des différentes organisations syndicales au Sénégal, on remarque que les stratégies développées par ces dernières ont consisté à :

- œuvrer à l'unité des travailleurs par la coopération efficace entre toutes les organisations syndicales ;
- défendre, sauvegarder et promouvoir les intérêts et les aspirations des travailleurs ;
- assurer l'éducation et la formation des travailleurs en vue d'une meilleure connaissance des droits et obligations essentiellement référencés aux normes internationales du travail.

Dans le contexte du scénario tendanciel, les syndicats sont plutôt perçus comme étant des forces constituées en lobbies pour peser davantage sur le partage des ressources.

Le rôle des syndicats de concert avec les employeurs porte sur l'amélioration de productivité, le développement de la culture d'entreprise, la préservation de l'outil de production et la participation à la réalisation des objectifs de performance des entreprises publiques et privées ; plus globalement, ils sont attendus sur le registre de la productivité et de la compétitivité fondées sur le dialogue social et la négociation collective.

Dans le secteur public aussi, les syndicats doivent participer à tous les stades d'élaboration des programmes : ils doivent être associés, chaque année, à la définition des critères de performance des services sociaux et négocier les conditions pour obtenir « zéro turbulence » dans les unités de travail. Ces négociations doivent être décentralisées jusqu'à la plus petite unité de production de biens ou de services.

#### **10.4 Les femmes**

Aujourd'hui, le rôle des femmes s'est davantage renforcé dans la société. La proportion des femmes chefs de ménage représente 25%, mais leur importance reste plus visible en zone urbaine où elles assument cette responsabilité dans près de 1 cas sur 3 (32% exactement)<sup>51</sup>.

Par ailleurs, plusieurs d'entre elles exercent des responsabilités dans l'administration publique ou privée et dans la sphère politique (sénateurs, députés, ministres, leaders de parti politique et de mouvements citoyens, conseillères dans les collectivités locales).

Sur le plan économique, si par le passé elles étaient relativement absentes des activités génératrices de revenus, il convient de noter, aujourd'hui, que les femmes sont beaucoup plus actives dans ce domaine, en milieu urbain comme en milieu rural. Au Sénégal, les femmes détiennent quasiment le monopole du petit commerce et de la transformation des fruits et légumes. Les femmes sénégalaises sont également de plus en plus actives dans le domaine de la micro-finance<sup>52</sup>.

Au plan social, le dynamisme des organisations féminines, qui agissent comme des groupes de pression, a conduit le gouvernement à prendre certaines initiatives allant dans le sens du renforcement de leurs droits. Ainsi, la Constitution de 2001 reconnaît aux femmes le

---

<sup>51</sup> Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples (EDS-MICS 2010-2011), ANSD.

<sup>52</sup> Sagna, Jacques Aimé. : Extrait de l'article « la femme dans la société sénégalaise : la femme compte-t-elle dans la société africaine ? », Agence FIDES, 2005.

droit à la propriété terrienne. Dans le même ordre d'idée, il a été adopté les textes suivants : la loi instituant l'autorité parentale en lieu et place de la puissance paternelle, la loi instaurant l'égalité de traitement fiscal entre les hommes et les femmes ; la loi réprimant plus sévèrement les violences faites aux femmes ; la loi instituant la parité absolue dans les fonctions électives.

Dans le scénario d'émergence, cette marque d'égalité de traitement se poursuivra. Toutes les inégalités de genre seront progressivement levées, au rythme de l'évolution des mentalités.

Qu'attend-on des femmes dans ce scénario ?

Il est attendu des femmes une plus forte implication dans les activités génératrices de revenus et dans la vie politique, pour s'assurer des rôles de leader. Les femmes doivent renforcer leurs capacités et leur niveau d'éducation et d'instruction, de manière à peser sur les politiques publiques. Leur participation à la transmission des valeurs positives de la famille est aussi attendue.

### **10.5 Les jeunes**

La population sénégalaise se caractérise par son extrême jeunesse : 52,7% de la population ont moins de 20 ans<sup>53</sup>. Les jeunes sont classés parmi les groupes les plus exposés aux problèmes de santé, d'éducation, d'insertion sociale et à ceux liés à la pauvreté. Ils se retrouvent, pour une grande partie, insuffisamment qualifiés, sous-employés et mal rémunérés, principalement dans le secteur informel où ils n'ont guère de protection, de sécurité sociale et de bonnes perspectives d'avenir.

Une telle situation a entraîné naturellement de violentes réactions de la part des jeunes qui développent subséquemment, des stratégies de confrontation pour la satisfaction de leurs revendications (universités, écoles, syndicats, etc.). Dans cette option, ils ont intégré massivement les formations politiques, contribuant ainsi à la réalisation de l'alternance politique au Sénégal.

Cependant, les jeunes doivent manifester une grande disponibilité à participer aux actions de développement et surtout à exercer des responsabilités dans la conduite des affaires, aussi bien au plan local que national. La jeunesse doit s'ancrer davantage dans la citoyenneté et éviter de disperser ses forces dans les multiples mouvements identitaires fondés sur la religion, le terroir, le clan ou les castes, comme cela se précise et s'annonce dans le scénario tendanciel.

---

<sup>53</sup> Recensement général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage 2013, ANSD.

## 10.6 Les émigrés

Les émigrés participent de façon substantielle au développement économique et social. Ils jouent un rôle important dans la société par les moyens injectés et leur présence en tant qu'acteurs décisifs dans certaines localités éloignées des centres urbains.

Les transferts des émigrés vers leur pays d'origine, par le système formel, sont respectivement de 530,4 milliards en 2007, et de 444,8 milliards en 2006<sup>54</sup>. Ces ressources sont injectées généralement dans les dépenses de consommation familiale et de construction pour le bâtiment. Seule une infime partie est injectée dans l'investissement productif.

Cependant, la contribution des émigrés au développement serait plus notable à la condition préalable que certaines contraintes majeures soient levées :

- l'absence ou l'insuffisance de politiques appropriées ;
- la frilosité et le manque de confiance des émigrés par rapport à l'environnement des affaires qui ne présenterait pas suffisamment de garanties et de sécurité.

Ces obstacles expliquent les stratégies qu'ils mettent en place pour contourner le cadre formel mis en place par l'État en procédant à des investissements massifs dans l'immobilier et le transport.

Toutefois, des programmes d'investissement à caractère social (écoles, centres de santé, etc.) sont réalisés sur la base de contributions que font les ressortissants d'une même localité. Ces transferts constituent un facteur fondamental de stabilité sociale.

Pour favoriser un cadre adéquat de gestion de la migration et faire du Sénégalais de l'extérieur un véritable acteur de développement, l'État s'oriente progressivement vers la mise en place de diverses stratégies dont :

- la mise en œuvre d'une politique de migration appropriée qui prend en compte des stratégies d'ouverture aux privés et sociétés nationales ;
- le renforcement institutionnel des acteurs ;
- la constitution, à travers les institutions financières, d'un fonds d'investissement des Sénégalais de l'extérieur ;
- l'implication des émigrés dans les programmes de développement solidaire.

Le fonds d'investissement des Sénégalais de l'extérieur pourrait amorcer le passage de la migration de consommation à la migration d'accumulation.

---

<sup>54</sup> Source : MEF/ DPEE : Situation économique et financières en 2007 et perspectives en 2008, juin 2008.

Ces acteurs doivent davantage coller aux réalités du pays, s'informer des opportunités du pays et garder des liaisons économiques avec le secteur privé national. Il est attendu d'eux qu'ils orientent leur épargne vers des secteurs productifs et qu'ils soient les vecteurs de joint-ventures et de transferts de technologie entre Nord et Sud.

### **10.7 Les élus locaux**

Les élus locaux ont, entre autres missions, la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique. En tant que mandataires des populations du monde rural, ce sont des acteurs clés dans le scénario d'émergence dont ils doivent porter un des piliers importants, à savoir le développement des pôles régionaux.

Depuis la réforme de 1996 portant sur la décentralisation, leurs compétences se sont élargies à divers domaines, et ils font face à des citoyens devenus plus exigeants. Ces derniers militent en faveur d'une bonne gouvernance qui devrait se traduire par une transparence dans la gestion des affaires locales et une participation effective à l'émergence économique de leur terroir.

L'information, la concertation, la planification participative sont les facteurs essentiels de la mobilisation sociale en vue du développement local. C'est aussi dans ce domaine que la société civile fait l'objet d'une sollicitation.

Le rôle d'animation et d'impulsion du développement local de l'élu doit le conduire à davantage de neutralité politique. Les conseils ruraux doivent s'ouvrir davantage à la société civile et au secteur privé.

Dans le scénario d'émergence, les élus locaux prennent conscience de la nécessité d'impulser de façon participative le développement économique du terroir. Ils élaborent les instruments de planification (en particulier les budgets participatifs), initient des partenariats avec d'autres collectivités locales pour la création de pôles locaux de croissance.

### **10.8 Les organisations religieuses**

Religions et croyances occupent une place importante dans la culture et la vie quotidienne des Sénégalais. En effet, la population du Sénégal est essentiellement composée de musulmans (94%), de chrétiens (4%) et d'animistes et autres (2%)<sup>55</sup>.

---

<sup>55</sup> Enquête démographique et de Santé à Indicateurs multiples Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011, ANSD, p12.

Toutefois, on note un syncrétisme religieux très accentué. De fait, le Sénégal est réputé pour sa tolérance religieuse.

L'essentiel des musulmans sénégalais adhère à l'islam soufi, représenté par les confréries suivantes : la Tidjania, le Mouridisme, la Qadiriyya et les Layènes.

Les organisations religieuses représentent un poids social, économique et politique reconnu. Elles exercent une influence certaine sur les citoyens et jouent un double rôle de légitimation du pouvoir et de régulation sociale qui motive leur participation active à la vie de la collectivité. Aussi, les autorités politiques en ont-elles fait des alliées pour la réalisation de certains de leurs objectifs, notamment d'ordre électoral. Les organisations religieuses constituent, très souvent, des groupes de pression qui agissent sur le pouvoir politique dans le dessein de défendre leurs intérêts.

Dans le scénario d'émergence, les organisations religieuses doivent s'affranchir des contingences liées au partage du pouvoir temporel et des ressources. Elles doivent agir comme des éducatrices et des guides spirituels et moraux, en renforçant une interprétation des religions favorable au progrès économique et social. C'est dans ce sens que ces organisations et chefs religieux pourraient jouer un rôle important d'accompagnement des populations dans l'évolution des mentalités.

### **10. 9 Le secteur privé**

Sont concernés tous les agents qui créent et développent des unités de production de biens et de services en vue de créer de la valeur ajoutée rémunérant les facteurs ayant pris part au processus de création de richesses. Le secteur privé est donc pluriel et peut se décomposer sur la base de trois critères (taille, secteur d'intervention, mode d'organisation).

Ce secteur doit aussi pouvoir jouer un rôle déterminant dans la perspective de la mondialisation qui requiert des unités de production modernes et compétitives aptes à affronter la concurrence internationale pour décrocher des parts de marché.

Le rôle du secteur privé est déterminant dans le scénario d'émergence, étant le moteur de la relance d'une économie tournée vers la compétitivité. A côté de l'État dans ses missions régaliennes, le secteur privé contribue à la formulation et à la mise en œuvre de la politique économique et sociale. A travers le développement de ses activités, il crée de la richesse et des emplois, et partant, participe à la réduction de la pauvreté.

Le secteur privé comprend aussi bien des unités du secteur informel que des exploitations familiales paysannes qui contribuent aussi bien à la lutte contre la pauvreté qu'à la sécurité alimentaire.

L'informel devrait être un secteur de transit ou d'apprentissage plus qu'un secteur de destination. Ses acteurs devraient évoluer progressivement vers la sphère moderne.

Le rôle attendu du secteur privé moderne est, en outre, l'intensification de l'ajustement interne des entreprises, le renforcement des capacités des organisations patronales et professionnelles qui doivent être mieux orientées vers les besoins de l'entreprise. C'est ainsi que cette frange du secteur privé pourrait largement accompagner l'émergence en tant qu'acteur et partenaire.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

La conclusion de cette étude s'attachera à résumer l'output, puis à dresser des pistes d'amélioration du cadre de mise en œuvre des stratégies.

La stratégie peut se décliner en axes systémiques qui dépassent le cadre sectoriel ou thématique et se présentent sous forme d'enjeux spécifiques qu'il appartient au système de planification d'approfondir, de détailler et de traduire en actions programmées. Ce présent résumé est plus opérationnel et permet de couvrir tout le spectre de la stratégie qui devra conduire à l'émergence. Il s'agit de :

1. Construire un système économique performant et équitable pour réussir une insertion plus avantageuse dans la mondialisation :

- réaliser une croissance forte, pro-pauvres et respectueuse de l'environnement ;
- réconcilier le système productif avec l'évolution de la demande internationale ;
- relever la productivité globale des facteurs ;
- lever les entraves et inégalités de genre ;
- développer les énergies renouvelables pour asseoir une autonomie ;
- assurer la sécurité alimentaire (production/consommation) ;
- adapter le système économique à l'évolution des technologies.

2. Réduire le différentiel entre l'évolution de la demande sociale et le rythme de croissance des richesses, d'une part (augmenter le revenu par tête), et renforcer les solidarités institutionnelles en accordant la priorité aux politiques sociales, d'autre part :

- renforcer l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
- promouvoir la circulation d'une information plurielle et constructive ;
- développer une politique proactive de planification familiale.

3. Construire un système politique démocratique plus inclusif :

- renforcer la culture de citoyenneté et favoriser la promotion des valeurs traditionnelles positives et aptes au progrès.

4. Réorienter le développement économique autour des terroirs (promotion des pôles locaux de développement) :

- résoudre les disparités entre milieu rural et milieu urbain.

La définition des axes stratégiques de long terme constitue une première étape en termes de planification. Ces axes doivent éclairer les documents de politique de moyen terme en les traduisant en orientations stratégiques dans le Plan d'Orientation pour le Développement économique et social, puis en plan d'action.

Les orientations stratégiques du PSE doivent s'inscrire dans le cadre des axes stratégiques définis à l'issue de l'étude prospective. Ces axes permettent de baliser les chemins qui conduisent de la situation actuelle au futur voulu par la société, dans la perspective de maintenir la cohérence entre les différents instruments de planification du développement économique et social.

**L'Émergence dans la Solidarité** est un scénario réaliste et réalisable. Encore faudrait-il réunir les conditions de sa mise œuvre à travers un système de gestion de l'économie renouvelée, au moins sur certains aspects cruciaux :

1. L'intégration du PNAT et l'amélioration de l'horizon de moyen terme.  
Une intégration du PNAT aux autres instruments de planification doit être recherchée pour une meilleure articulation d'ensemble. Pour consolider la complémentarité entre le PNAT et l'Étude Prospective, il importe d'harmoniser les horizons respectifs. L'étude prospective et le Plan National d'Aménagement du Territoire doivent s'éclairer mutuellement et se compléter. Une telle démarche contribuera à ancrer davantage ce dernier aux instruments du Système National de Planification.
2. La définition d'un seul instrument de référence à moyen terme : il sera difficile d'opérationnaliser ces axes stratégiques qui doivent mettre le Sénégal sur la trajectoire de l'émergence si les instruments, en fonction de leur horizon, ne sont pas articulés les uns aux autres de façon cohérente. Le moyen terme, en particulier, est un maillon important qui permet d'assurer le passage de la Prospective au Programme d'Investissement et d'Action public. C'est pourquoi le système devrait en conséquence veiller à ne disposer que d'un seul instrument de référence faisant l'objet de consensus entre acteurs.
3. La mise en œuvre de la double planification : donner un nouveau souffle à la planification locale et lui allouer les moyens de traduire les aspirations des populations locales ; ce sont là quelques-uns des enjeux de la double planification qui vise à harmoniser et à articuler les différents plans de développement. Cette articulation avec les instruments au niveau local va jouer un rôle décisif dans le scénario de sortie. Il est important de voir comment renforcer les capacités des acteurs d'élaborer ces instruments, de trouver des financements et des partenariats pour impulser le développement du terroir.

4. L'élargissement de la démarche prospective au niveau sectoriel, avec la mise en place de bureaux d'étude et de planification dans tous les ministères chargés, en outre, d'animer la réflexion ; ce qui pourrait préparer le lancement des études prospectives pour les secteurs les plus sensibles aux phénomènes de long terme (télécommunication, énergie, géostratégie, etc.).

# **ANNEXES**

## Annexe 1 : Lexique

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Acteurs                   | Organismes, structures ou individus jouant un rôle important dans le système en agissant sur des variables qui caractérisent leurs domaines d'intervention.  |
| Atouts                    | Principales capacités du système non seulement à saisir les opportunités mais aussi à réduire les menaces.   |
| Conflit                   | Résulte de la confrontation de stratégies antagonistes entre acteurs.  |
| Dépendance                | Mesure de l'impact du système sur une autre variable.  |
| Enjeux                    | Champs de bataille autour desquels les acteurs d'un système seront enclins à s'impliquer, à se mobiliser, voire à se dépasser. Les enjeux sont générateurs de synergie ou sont sources d'antagonismes entre les acteurs. Les enjeux peuvent être déclinés sous forme de défis à relever.   |
| Germe de changement       | Facteur d'évolution actuellement peu perceptible, mais important par ses conséquences virtuelles qui peuvent en faire demain l'une des tendances lourdes du système étudié.  |
| Incertitudes majeures     | Facteurs ou variables qui se caractérisent par la jonction de trois propriétés :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>- ils sont importants, du point de vue de leur influence sur la dynamique du système ou de la problématique étudiée ;</li> <li>- ils ne sont pas maîtrisables par l'acteur en charge de la réflexion, en ce sens qu'ils échappent globalement à son contrôle ;</li> <li>- leur état à l'horizon de la prospective se révèle indéterminé et relève, du fait du hasard, d'un large éventail de possibilités.</li> </ul> |
| Influence directe         | La variable i agit directement sur la variable j sans passer par une troisième variable.   |
| Influence indirecte       | La variable i agit sur la variable j par l'intermédiaire d'une troisième variable.   |
| Invariant                 | Phénomène supposé permanent jusqu'à l'horizon étudié.  |
| Menace                    | Signe, indice qui laisse prévoir un danger ou qui fait courir un risque.   |
| Motricité                 | Mesure de l'impact d'une variable sur le reste du système.   |
| Opportunité               | Situation, occasion favorable que l'on peut mettre à profit.   |
| Planification             | Conception d'un futur désiré ainsi que des moyens pour y parvenir.   |
| Planification stratégique | Traduit le fait que la planification devrait de plus en plus tenir compte des turbulences de l'environnement (dit stratégique) et adapter ses objectifs en conséquence.  |
| Prévision                 | Estimation sur le futur assortie d'un degré de confiance.  |
| Projection                | Prolongement ou inflexion dans le futur de tendances passées.  |
| Ruptures                  | Situation, événement et changement aussi bien internes qu'externes dont l'avènement dans les années à venir pourrait transformer radicalement le système étudié.   |
| Scénarios                 | Ensemble formé par la description d'une situation future et du cheminement qui permet de partir de la situation d'origine à la situation future.   |
| Stratégie                 | Ensemble des règles de conduite d'un acteur lui permettant de réaliser son projet et d'atteindre ses objectifs.  |
| Système                   | Ensemble d'éléments interagissant entre eux selon un certain nombre de principes ou règles.  |
| Tendance lourde           | Evolution lente d'un phénomène affectant considérablement un système sur une longue période et susceptible d'être infléchi à l'échelle d'une génération.   |
| Variables externes        | Variables caractérisant l'environnement extérieur du système.  |
| Variables internes        | Variables caractérisant l'environnement interne du système.  |
| Variables autonomes       | Variables simultanément peu influentes et peu dépendantes.   |
| Variables-clés            | Variables très motrices sur les autres variables, et en même temps peu dépendantes du reste du système.  |
| Variables dépendantes     | Variables particulièrement sensibles à l'évolution des variables influentes et /ou des variables relais.   |
| Variables relais          | Variables à la fois très influentes et très dépendantes ; ce sont par nature des facteurs d'instabilité. Toute action sur celles-ci peut avoir des répercussions importantes sur les autres variables.   |
| Variables résultats       | Variables peu influentes et très dépendantes.  |

|               |   |
|---------------|---|
| Vision        | Représentation d'un futur souhaité.   |
| Vulnérabilité | Concerne aussi bien l'éventuelle incapacité du système à exploiter les opportunités que ses inaptitudes à se protéger des menaces. Les vulnérabilités sont des faiblesses du système. |

## **Annexe 2 : Liste des personnes auditionnées**

- Professeur Babacar GUÈYE, constitutionnaliste, chef de département de Droit public, Faculté des Sciences juridiques, UCAD
- M. Waly NDIAYE, responsable de l'Action revendicative de la Confédération des Syndicats Autonomes (CSA)
- M. Mamadou FAYE, CNTS, secrétaire fédéral en charge des Questions économiques
- Mouhamed MBODJ, coordonnateur du Forum civil
- M. Mansour CAMA, président de la Confédération nationale des Employeurs du Sénégal (CNES) ;
- M. Mor Talla KANE, directeur exécutif Confédération nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)
- M. Pape Nalla FALL, vice- président du Conseil national du Patronat (CNP), chargé de la Formation
- M. Hamidou DIOP, secrétaire exécutif du Conseil national du Patronat (CNP):
- M. Ibrahima DIA de l'Agence de mise en œuvre de la Plateforme de Diamniadio
- Dr Abdou Salam FALL, socio anthropologue à l'Institut fondamental d'Afrique Noire / Université Cheikh Anta Diop (IFAN/UCAD)
- M. Mansour SY, islamologue à la Banque islamique de Développement (BID), Membre du Conseil mondial des Religions.

### **Annexe 3 : Liste des variables économiques**

- Produit intérieur brut
- Balance commerciale.
- Coûts des Transactions économiques
- Consommation finale
- Epargne intérieure
- Solde budgétaire de Base
- Investissement en Capital humain
- Chômage et Sous-emploi
- Place de l'informel
- Taux de Change effectif réel
- Aide publique au Développement
- Pluviométrie
- Péril acridien et autres Aléas
- Accords commerciaux régionaux
- Sécurité au voisinage
- Prix du baril du pétrole
- Prix des Produits alimentaires
- Investissement
- Facteurs géostratégiques
- Conditions d'accès aux Marchés extérieurs
- Stratégie de Réduction de la Pauvreté
- Accès aux Crédits
- Transferts des Émigrants sénégalais établis à l'Étranger

## **Annexe 4 : Liste des variables non économiques**

### **5 variables pour la démographie**

- Flux migratoires
- Croissance démographique
- Espérance de vie à la naissance
- Planification familiale
- Protection des couches vulnérables

### **4 variables pour l'écologie et l'environnement**

- Gestion des ordures et déchets de toute nature
- Pollution et nuisance
- Destruction des écosystèmes
- Risques et catastrophes (naturel, industriel et sanitaire)

### **5 variables pour la technologie**

- Technologie propre
- Transfert de technologie
- Fracture numérique
- Service universel
- Innovation technologique

### **10 variables pour la culture, la religion et la sociologie**

- Choc culturel
- Manque de réglementation du secteur
- Eradication des pratiques culturelles néfastes
- Cohabitation des cultures et des croyances traditionnelles
- Conservation et valorisation du patrimoine culturel
- Unicité culturelle
- Influence des confréries sur les institutions de l'État
- Conflit agro-pastoral
- Incivisme
- Lourdeur sociologique (mariage précoce, gaspillage, comportements, attitudes et pratiques (CAP))

### **3 variables pour l'eau**

- Accès à l'eau potable
- Maîtrise de l'eau par l'irrigation (y compris les eaux usées)
- Gestion des ressources en eau

### **9 variables politiques, institution, décentralisation et gouvernance**

- Réglementation de l'État
- Modernisation de l'État (Information des institutions y compris les locales)
- Compétences transférées
- Bonne gouvernance
- Institutions instables
- Transparence des marchés publics
- Co-développement
- Valorisation du profil des élus
- Ressources financières des collectivités locales

#### **6 variables pour éducation et formation**

- Scolarisation universelle (Télé-éducation, prévention routière, éducation environnementale)
- Mise en réseaux des écoles et institutions de formation
- Qualité de l'Éducation
- Adéquation Formation/Emploi
- Promotion de la formation technique et professionnelle
- Encadrement des Daara

#### **8 variables pour la santé**

- Complémentarité Médecines moderne et traditionnelle
- Mortalité et mobilité
- Accès généralisé aux soins de santé
- Santé de la reproduction
- VIH/SIDA et IST
- Télémédecine
- Actions Sociales (protection des couches vulnérables)
- Assurance maladie

#### **7 variables pour recherche et développement à promouvoir**

- Fuite des cerveaux
- Valorisation des résultats de la recherche
- Diffusion de la culture scientifique et technique
- Encouragement de la production scientifique
- Utilisation des biotechnologies
- Implication du secteur privé dans le financement de la recherche
- Mise en réseaux des centres de recherche

#### **5 variables pour Urbanisme, Habitat et Aménagement du Territoire**

- Maillage territorial
- Maîtrise de la croissance urbaine
- Habitats spontanés
- Réglementation du logement (location, respect de normes de construction)
- Assainissement du réseau urbain

#### **7 variables pour Tourisme**

- Diversification des produits touristiques
- Incitation à l'investissement
- Qualité du personnel touristique
- Respect des normes de classification touristique
- Sensibilisation des populations
- Promotion du tourisme local
- Application des normes et réglementations du secteur

#### **7 variables pour Jeunesse, Sport, Emploi et Loisirs**

- Développement du sport de masse
- Personnel qualifié dans le secteur
- Développement de l'auto-emploi
- Emigration clandestine
- Professionnalisation du sport
- Encadrement des lieux de loisirs
- Réglementation des jeux

#### **5 variables pour Infrastructures, Equipements et Transports**

- Développement des formes de transport (multimodal)
- Maillage des infrastructures
- Enclavement du Sénégal
- Modernisation des infrastructures de base
- Fonctionnalité des infrastructures d'assainissement (le réseau)

**6 variables pour Sécurité publique**

- Cyber-sécurité et cyber-criminalité
- Dégradation des mœurs
- Drogues et agressions
- Renforcement de l'effectif de prévention
- Modernisation et intensification de l'éclairage public
- Réglementation des frontières

**4 variables pour Intégration sociale**

- Solidarité nationale
- Exclusion
- Minorité
- Crise identitaire

## Annexe 5 : Liste des 59 variables essentielles du système

- 1 PIB
- 2 Balance commerciale
- 3 Coût des transactions économiques
- 4 Epargne intérieure
- 5 Solde budgétaire de base
- 6 Politique fiscale
- 7 Investissement
- 8 Investissement en capital humain
- 9 Chômage
- 10 Sous-emploi
- 11 Place de l'informel
- 12 Taux de change
- 13 Aide publique au développement
- 14 Accords commerciaux
- 15 Sécurité au voisinage
- 16 Prix du baril de pétrole
- 17 Prix des produits alimentaires importés
- 18 Conditions d'accès aux marchés extérieurs
- 19 Stratégie de réduction de la pauvreté
- 20 Accès au crédit
- 21 Transferts des émigrés
- 22 Investissements directs étrangers
- 23 Protection des couches vulnérables
- 24 Croissance démographique
- 25 Flux migratoire
- 26 Gestion des déchets
- 27 Dégradation des terres arables
- 28 Risques et catastrophes
- 29 Préservation de la biodiversité
- 30 Innovations technologiques et technologies propres
- 31 Fracture numérique
- 32 Poids des religieux sur le fonctionnement de l'Etat
- 33 Pesanteurs sociologiques
- 34 Conservation du patrimoine culturel et valorisation
- 35 Accès à l'eau potable
- 36 Gestion intégrée des ressources
- 37 Modernisation de l'Etat
- 38 Bonne gouvernance
- 39 Décentralisation
- 40 Emploi décent
- 41 Adéquation formation emploi

- 42 Encadrement de l'éducation non formelle
- 43 Complémentarité médecines traditionnelle/moderne
- 44 Accès généralisé aux soins de santé
- 45 Promotion et valorisation de la recherche
- 46 Réforme foncière
- 47 Maillage territorial
- 48 Accès au logement
- 49 Modernisation des infrastructures de base
- 50 Dégradation des mœurs
- 51 Solidarité nationale
- 52 Dimension genre
- 53 Crise identitaire
- 54 Droit à l'information
- 55 Liberté d'expression
- 56 Changements climatiques
- 57 Pluviométrie
- 58 Emergence de l'individu
- 59 Facteurs géostratégiques

## Annexe 6 : Glossaire des variables essentielles issues de l'analyse structurelle

| N° | VARIABLES                                    | DEFINITIONS  | CARACTERISATION DES VARIABLES |
|----|--|--|-------------------------------|
| 1  | PIB  | Somme des valeurs ajoutées <sup>56</sup> créées dans un pays durant une période donnée (une année), augmentée du montant de la TVA et des droits de douane et diminuée des subventions.  | variable interne              |
| 2  | Balance commerciale                          | C'est la différence entre les Exportations et les Importations des biens et services.  | variable interne              |
| 3  | Coûts indirects des transactions économiques | Ensemble des coûts indirects qui obèrent la compétitivité des entreprises (coûts inhérents à la lenteur des procédures notamment administratives).   | variable interne              |
| 4  | Epargne intérieure                           | Différence entre le PIB et la Consommation finale.   | variable interne              |
| 5  | Solde budgétaire de base                     | Il est constitué des Recettes totales hors-dons diminuées des Dépenses sur financement propre.   | variable interne              |
| 6  | Politique fiscale                            | Mesures prises par les pouvoirs publics définissant l'ensemble des règles et procédures d'imposition et de taxation des activités.   | variable interne              |
| 7  | Investissement                               | Flux de capitaux productifs à moyen et long termes.  | variable interne              |
| 8  | Investissement en capital humain             | C'est le niveau d'éducation, de formation et de santé agissant sur la productivité.  | variable interne              |
| 9  | Chômage                                      | Il s'agit de la population en âge de travailler, apte à travailler et qui cherche du travail. <sup>57</sup>  | variable interne              |
| 10 | Sous-emploi                                  | Il désigne la situation des personnes ayant contre leur gré des horaires « partiels », à savoir :<br>- elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et recherchent un emploi et/ou sont disponibles pour travailler plus d'heures ;<br>- ou bien elles sont victimes de situations de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps. | variable interne              |
| 11 | Place de l'informel                          | Le poids des activités non enregistrées qui occupent un nombre important d'actifs.   | variable interne              |
| 12 | Taux de change                               | Rapport entre la monnaie nationale et une monnaie étrangère.   | variable externe              |
| 13 | Aide publique au développement               | Il s'agit des dons et prêts préférentiels prévus au budget et transférés des pays développés vers les pays en voie de développement.   | variable externe              |
| 14 | Accords commerciaux régionaux                | C'est l'ensemble des Accords, d'intégration régionale instituant l'UEMOA/la CEDEAO/l'UA, l'Accord APE en cours de négociation entre l'Union européenne et la Région Afrique de l'Ouest, et autres accords commerciaux à venir.   | variable externe              |
| 15 | Sécurité au voisinage                        | C'est l'ensemble des sécurités au niveau des pays voisins  | variable externe              |

<sup>56</sup> Valeur ajoutée = Production – Consommation intermédiaire

<sup>57</sup> Il s'agit de la population ayant plus de 15 ans qui remplit les critères suivants:

- « être sans travail », c'est-à-dire ne pas avoir d'activité, même minimale, pendant la semaine de référence ;
- « être disponible pour travailler », c'est-à-dire être en mesure d'accepter toute possibilité d'emploi qui se présente dans les quinze jours, sans qu'une tierce obligation soit une entrave au retour à l'activité ;
- « rechercher activement un emploi, ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement ».

|    |   | (stabilité politique, sociale, économique, etc.).  |                          |
|----|---|--|--------------------------|
| 16 | Prix du baril du pétrole                            | Cours du baril du pétrole sur le marché international.   | variable externe         |
| 17 | Prix des produits alimentaires importés             | Cours des produits alimentaires importés sur le marché international (riz, blé, lait, etc.).   | variable externe         |
| 18 | Conditions d'accès aux marchés extérieurs           | Il s'agit des barrières non tarifaires (normes sanitaires, phytosanitaires, des obstacles techniques au commerce, des aspects des droits de propriété intellectuelle (ADPIC)) et des barrières tarifaires comme les pics tarifaires et les droits progressifs appliqués aux produits à forte valeur ajoutée. | variable externe         |
| 19 | Stratégie de réduction de la pauvreté               | Il s'agit des programmes et projets qui permettent de réduire la pauvreté.   | variable interne         |
| 20 | Accès aux crédits                                   | Conditions d'accès aux financements des personnes physiques et des entreprises.  | variable interne         |
| 21 | Transferts des émigrés                              | Il s'agit des ressources financières en provenance des Sénégalais de l'étranger.   | variable externe         |
| 22 | Investissement direct étranger                      | Il s'agit d'une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays.  | variable externe         |
| 23 | Protection des couches vulnérables                  | Ensemble de mesures et actions destinées à assurer un minimum de sécurité aux populations démunies afin de les prémunir contre toute forme de risques et catastrophes.   | variable interne         |
| 24 | Croissance démographique                            | Augmentation de la population sur une période donnée.  | variable interne         |
| 25 | Flux migratoires                                    | Mouvements des populations d'un endroit à un autre.  | variable interne/externe |
| 26 | Gestion des déchets                                 | Mesures et actions destinées à prendre en charge toute la chaîne des déchets depuis la pré-collecte jusqu'au traitement final.   | variable interne         |
| 27 | Dégradation des terres arables                      | Processus conduisant à la détérioration des terres cultivables.  | variable interne         |
| 28 | Risques et catastrophes                             | Ensemble de dommages et tout autre facteur de vulnérabilité pouvant affecter l'équilibre du milieu naturel.  | variable externe         |
| 29 | Préservation de la biodiversité                     | Préservation de la diversité des organismes vivants de toute origine et des écosystèmes terrestres, marins...  | variable interne         |
| 30 | Innovations technologiques et technologie propre    | Production et appropriation de procédés de création respectant les normes environnementales.   | variable interne         |
| 31 | Fracture numérique                                  | Fossé qui existe entre le Nord et le Sud en termes d'infrastructures et d'utilisation des TIC.   | variable interne         |
| 32 | Poids des religieux sur le fonctionnement de l'Etat | Capacité d'influence des organisations religieuses sur la gestion des affaires publiques.  | variable interne         |
| 33 | Pesanteurs sociologiques                            | Ensemble des croyances et pratiques socioculturelles qui constituent des obstacles aux changements qualitatifs de la société.  | variable interne         |
| 34 | Conservation du patrimoine culturel et valorisation | Mesures de sauvegarde et de promotion des valeurs et richesses.  | variable interne         |
| 35 | Accès à l'eau potable                               | Possibilité de disposer d'une eau en quantité et en qualité suffisantes.   | variable interne         |
| 36 | Gestion intégrée des ressources                     | Actions et mesures visant le développement, la gestion coordonnée et durable de l'eau, des terres et des autres ressources.  | variable interne         |
| 37 | Modernisation de l'Etat                             | Ensembles de mesures et actions destinées à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'Etat.   | variable interne         |

|    |   |   |                  |
|----|---|---|------------------|
| 38 | Bonne gouvernance   | Gestion transparente, démocratique et participative des affaires publiques et privées.  | variable interne |
| 39 | Décentralisation  | Démarches politiques et administratives par lesquelles l'État transfère des domaines de compétence et de pouvoir aux collectivités locales.   | variable interne |
| 40 | Emploi décent   | Occupation qui permet à toute personne, dans des conditions de travail acceptables, de disposer de revenus lui donnant au moins la possibilité de satisfaire ses besoins essentiels.  | variable interne |
| 41 | Adéquation formation emploi                               | Adaptation des curricula de formation aux besoins du marché de l'emploi.  | variable interne |
| 42 | Encadrement de l'éducation non formelle                   | Ensemble des mesures et actions destinées à valoriser des offres de formation et d'éducation non formelle.  | variable interne |
| 43 | Complémentarité médecine traditionnelle/ médecine moderne | Interaction et collaboration positive entre la médecine moderne et la médecine traditionnelle.  | variable interne |
| 44 | Accès généralisé aux soins de santé                       | Plus grande disponibilité de services de santé performants pour le plus grand nombre.   | variable interne |
| 45 | Promotion et valorisation de la recherche                 | Ensemble de mesures et d'actions facilitant la recherche et l'utilisation effective de ses résultats.   | variable interne |
| 46 | Réforme foncière  | Ensemble de mesures et d'actions destinées à améliorer les conditions d'accès à la terre.   | variable interne |
| 47 | Maillage territorial                                      | Distribution équitable et équilibrée des équipements et établissements humains, de production et de distribution sur l'ensemble du territoire.  | variable interne |
| 48 | Accès au logement   | Facilitation de l'accès à un logement décent.   | variable interne |
| 49 | Modernisation des infrastructures de base                 | Développement des infrastructures structurantes (infrastructures de transport, de communication, etc.).   | variable interne |
| 50 | Dégradation des mœurs                                     | Déperdition des valeurs socioculturelles induisant des comportements néfastes pour la société.  | variable interne |
| 51 | Solidarité nationale                                      | Dispositif destiné à apporter aux populations vulnérables de la société l'assistance et l'appui nécessaires.  | variable interne |
| 52 | Dimension genre   | Prise en compte des rapports d'équité et d'égalité homme/femme dans le processus de prise de décisions et dans le fonctionnement de la société.   | variable interne |
| 53 | Crise identitaire   | Sentiment de rejet ou de non appartenance à la communauté, d'un groupe de personnes.  | variable interne |
| 54 | Droit à l'information                                     | Dispositif législatif et réglementaire consacrant les droits pour toute personne d'accéder à l'information.   | variable interne |
| 55 | Liberté d'expression                                      | Droits garantis par la constitution aux citoyens de s'exprimer librement et de façon responsable à travers les différents supports médiatiques.   | variable interne |
| 56 | Changement climatique                                     | Changements du climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat au cours de périodes comparables. | variable externe |
| 57 | Pluviométrie  | Niveau de pluie enregistré en termes de quantité dans l'espace et dans le temps.  | variable externe |
| 58 | Emergence de l'individu                                   | Processus par lequel s'affirme une citoyenneté qui n'est pas basée sur les héritages familiaux.   | variable interne |
| 59 | Facteurs géostratégiques                                  | Relations internationales fondées sur les intérêts des États ou groupe d'États qui influent sur l'économie.   | variable externe |

### Annexe 7 : Caractéristiques de la matrice d'impacts directs

| INDICATEURS          | VALEURS   |
|----------------------|-----------|
| Taille de la matrice | 59        |
| Nombre d'itérations  | 2         |
| Nombre de zéros      | 3312      |
| Nombre de un         | 169       |
| Nombre de deux       | 0         |
| Nombre de trois      | 0         |
| Nombre de P          | 0         |
| Total                | 169       |
| Taux de remplissage  | 4,854927% |

### Annexe 8 : Sommes des lignes et des colonnes

| N° | VARIABLES   | TOTAL DES LIGNES | TOTAL DES COLONNES |
|----|---|------------------|--------------------|
| 1  | PIB   | 3                | 10                 |
| 2  | Balance commerciale                                 | 0                | 9                  |
| 3  | Coûts indirects des transactions économiques        | 6                | 2                  |
| 4  | Epargne intérieure                                  | 0                | 3                  |
| 5  | Solde budgétaire de base                            | 0                | 2                  |
| 6  | Politique fiscale                                   | 7                | 4                  |
| 7  | Investissement                                      | 3                | 10                 |
| 8  | Investissement en capital humain                    | 3                | 10                 |
| 9  | Chômage   | 3                | 3                  |
| 10 | Sous-emploi   | 2                | 2                  |
| 11 | Place de l'informel                                 | 5                | 7                  |
| 12 | Taux de change                                      | 1                | 0                  |
| 13 | Aide publique au développement                      | 3                | 2                  |
| 14 | Accords commerciaux                                 | 2                | 1                  |
| 15 | Sécurité au voisinage                               | 1                | 1                  |
| 16 | Prix du baril de pétrole                            | 1                | 0                  |
| 17 | Prix des produits alimentaires importés             | 1                | 0                  |
| 18 | Conditions d'accès aux marchés extérieurs           | 1                | 1                  |
| 19 | Stratégie de réduction de la pauvreté               | 0                | 6                  |
| 20 | Accès au crédit                                     | 3                | 1                  |
| 21 | Transferts des émigrés                              | 2                | 1                  |
| 22 | Investissements directs étrangers                   | 2                | 4                  |
| 23 | Protection des couches vulnérables                  | 0                | 4                  |
| 24 | Croissance démographique                            | 5                | 4                  |
| 25 | Flux migratoires                                    | 4                | 8                  |
| 26 | Gestion des déchets                                 | 2                | 3                  |
| 27 | Dégradation des terres arables                      | 7                | 5                  |
| 28 | Risques et catastrophes                             | 3                | 7                  |
| 29 | Préservation de la biodiversité                     | 4                | 6                  |
| 30 | Innovations technologiques et technologies propres  | 1                | 2                  |
| 31 | Fracture numérique                                  | 0                | 0                  |
| 32 | Poids des religieux sur le fonctionnement de l'État | 2                | 5                  |
| 33 | Pesanteurs sociologiques                            | 3                | 3                  |
| 34 | Conservation du patrimoine culturel et valorisation | 5                | 4                  |
| 35 | Accès à l'eau potable                               | 0                | 4                  |
| 36 | Gestion intégrée des ressources                     | 4                | 3                  |
| 37 | Modernisation de l'Etat                             | 3                | 1                  |
| 38 | Bonne gouvernance                                   | 7                | 6                  |

| N° | VARIABLES  | TOTAL DES LIGNES | TOTAL DES COLONNES |
|----|--|------------------|--------------------|
| 39 | Décentralisation                                 | 10               | 2                  |
| 40 | Emploi décent                                    | 1                | 0                  |
| 41 | Adéquation formation/emploi                      | 2                | 0                  |
| 42 | Encadrement de l'éducation non formelle          | 2                | 1                  |
| 43 | Complémentarité médecines traditionnelle/moderne | 1                | 0                  |
| 44 | Accès généralisé aux soins de santé              | 4                | 3                  |
| 45 | Promotion et valorisation de la recherche        | 0                | 0                  |
| 46 | Réforme foncière                                 | 0                | 0                  |
| 47 | Maillage territorial                             | 5                | 3                  |
| 48 | Accès au logement                                | 1                | 1                  |
| 49 | Modernisation des infrastructures de base        | 3                | 1                  |
| 50 | Dégradation des mœurs                            | 4                | 0                  |
| 51 | Solidarité nationale                             | 1                | 0                  |
| 52 | Dimension genre                                  | 12               | 2                  |
| 53 | Crise identitaire                                | 2                | 0                  |
| 54 | Droit à l'information                            | 3                | 1                  |
| 55 | Liberté d'expression                             | 5                | 2                  |
| 56 | Changements climatiques                          | 6                | 1                  |
| 57 | Pluviométrie                                     | 5                | 1                  |
| 58 | Émergence de l'individu                          | 1                | 6                  |
| 59 | Facteurs géostratégiques                         | 2                | 1                  |
|    | Totaux   | 169              | 169                |

## Annexe 9 : Classement par dépendance

### Classement par dépendance

La colonne de gauche classe les variables selon leur dépendance directe. Ainsi la variable 'PIB' apparaît comme la plus dépendante.

| Rang | Variable        |   | Variable        |
|------|-----------------|---|-----------------|
| 1    | 1 - PIB         |   | 1 - PIB         |
| 2    | 7 - Investis    | → | 25 - Migrat     |
| 3    | 8 - Inv humain  | → | 2 - Balance     |
| 4    | 2 - Balance     | → | 7 - Investis    |
| 5    | 25 - Migrat     | → | 4 - Epargne     |
| 6    | 11 - Informel   | → | 11 - Informel   |
| 7    | 28 - Risques    | → | 28 - Risques    |
| 8    | 19 - Pauvreté   | → | 8 - Inv humain  |
| 9    | 29 - Biodivers  | → | 19 - Pauvreté   |
| 10   | 38 - Gouvern    | → | 5 - Solde budg  |
| 11   | 58 - Individu   | → | 29 - Biodivers  |
| 12   | 27 - Ter arabl  | → | 27 - Ter arabl  |
| 13   | 32 - Religieux  | → | 24 - Démogr     |
| 14   | 6 - Polit fisc  | → | 47 - Maillage   |
| 15   | 22 - IDE        | → | 36 - Ressour    |
| 16   | 23 - Vulnér     | → | 58 - Individu   |
| 17   | 24 - Démogr     | → | 10 - Sous-empl  |
| 18   | 34 - Culturel   | → | 35 - Eau        |
| 19   | 35 - Eau        | → | 38 - Gouvern    |
| 20   | 4 - Epargne     | → | 22 - IDE        |
| 21   | 9 - Chômage     | → | 32 - Religieux  |
| 22   | 26 - Déchets    | → | 9 - Chômage     |
| 23   | 33 - Pesant     | → | 30 - Innovat    |
| 24   | 36 - Ressour    | → | 6 - Polit fisc  |
| 25   | 44 - Santé      | → | 33 - Pesant     |
| 26   | 47 - Maillage   | → | 21 - Emigrés    |
| 27   | 3 - Coût trans  | → | 3 - Coût trans  |
| 28   | 5 - Solde budg  | → | 34 - Culturel   |
| 29   | 10 - Sous-empl  | → | 26 - Déchets    |
| 30   | 13 - APD        | → | 39 - Décentral  |
| 31   | 30 - Innovat    | → | 44 - Santé      |
| 32   | 39 - Décentral  | → | 42 - Educ infor |
| 33   | 52 - Genre      | → | 52 - Genre      |
| 34   | 55 - Express    | → | 23 - Vulnér     |
| 35   | 14 - Accords    | → | 56 - Climat     |
| 36   | 15 - Sécurité   | → | 55 - Express    |
| 37   | 18 - Marchés ex | → | 13 - APD        |
| 38   | 20 - Crédit     | → | 37 - Moder Etat |
| 39   | 21 - Emigrés    | → | 20 - Crédit     |
| 40   | 37 - Moder Etat | → | 54 - Informat   |
| 41   | 42 - Educ infor | → | 48 - Logement   |
| 42   | 48 - Logement   | → | 57 - Pluie      |
| 43   | 49 - Infrastruc | → | 59 - Géostrat   |
| 44   | 54 - Informat   | → | 14 - Accords    |
| 45   | 56 - Climat     | → | 18 - Marchés ex |
| 46   | 57 - Pluie      | → | 12 - Change     |
| 47   | 59 - Géostrat   | → | 15 - Sécurité   |

La colonne de droite rend compte de dépendances et influences indirectes.

|    |                 |  |                 |
|----|-----------------|--|-----------------|
| 48 | 12 - Change     |  | 16 - Prix baril |
| 49 | 16 - Prix baril |  | 17 - Prix alim  |
| 50 | 17 - Prix alim  |  | 31 - Numér      |
| 51 | 31 - Numér      |  | 40 - Emploi     |
| 52 | 40 - Emploi     |  | 41 - Adéq forma |
| 53 | 41 - Adéq forma |  | 43 - Médecine   |
| 54 | 43 - Médecine   |  | 45 - Recher     |
| 55 | 45 - Recher     |  | 46 - Foncier    |
| 56 | 46 - Foncier    |  | 49 - Infrastruc |
| 57 | 50 - Moeurs     |  | 50 - Moeurs     |
| 58 | 51 - Solidarité |  | 51 - Solidarité |
| 59 | 53 - Identité   |  | 53 - Identité   |

© IPSOR - EPTA - MCMAC

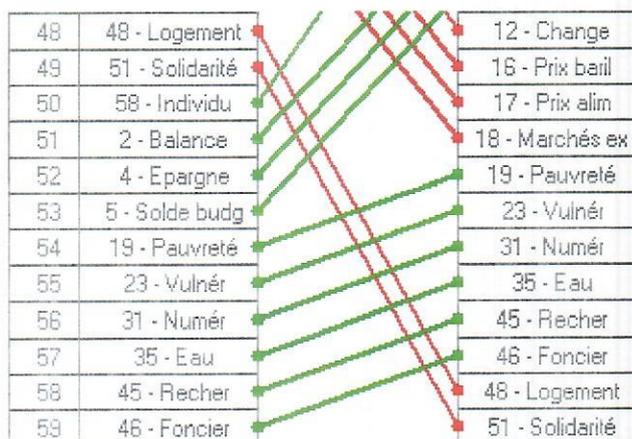
## Annexe 10: Classement des variables selon leurs influences

### Classements des variables selon leurs influences

La colonne de gauche classe les variables selon leur influence directe. Ainsi 'le genre' apparaît comme ayant la plus grande influence directe tandis que 'le foncier' n'a quasiment aucune influence.

La colonne de droite rend compte des influences et dépendances indirectes.

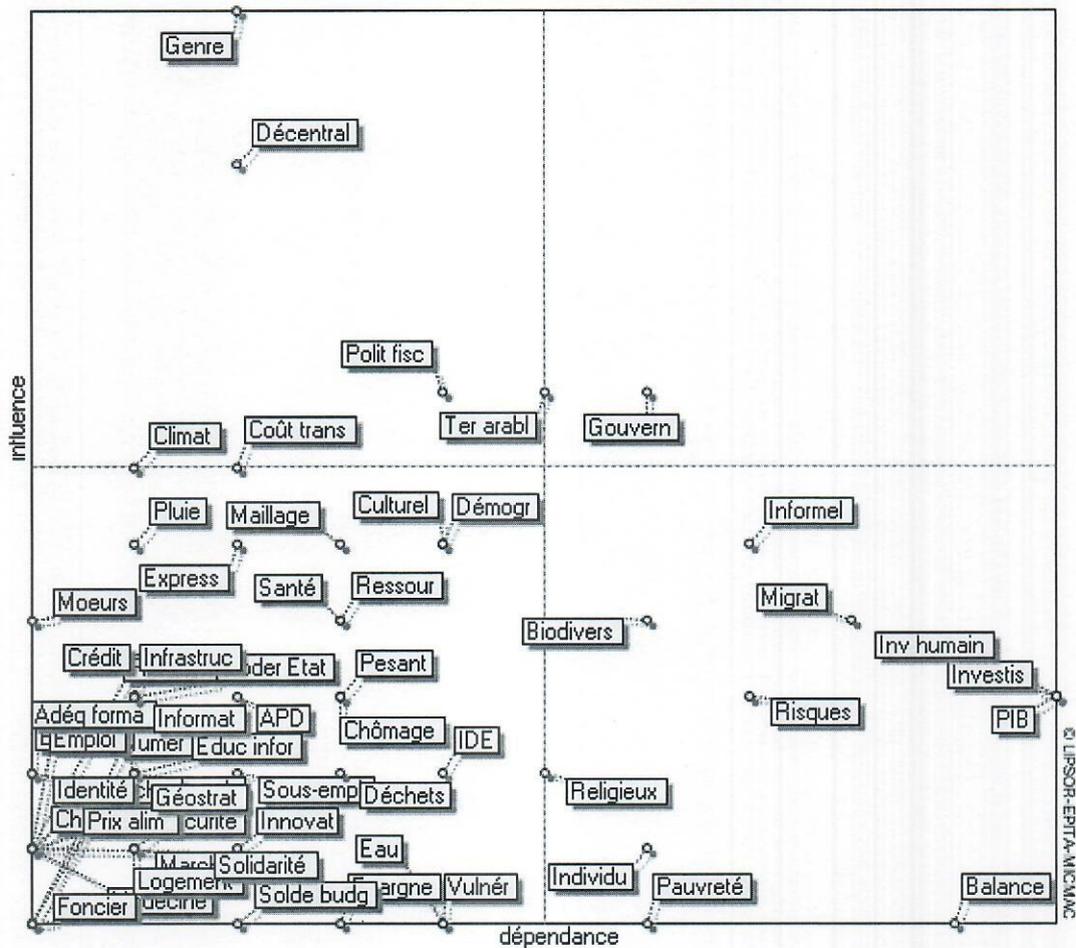
| Rang | Variable        |   | Variable        |
|------|-----------------|---|-----------------|
| 1    | 52 - Genre      | → | 39 - Décentral  |
| 2    | 39 - Décentral  | → | 38 - Gouvern    |
| 3    | 6 - Polit fisc  | → | 52 - Genre      |
| 4    | 27 - Ter arabl  | → | 37 - Moder Etat |
| 5    | 38 - Gouvern    | → | 56 - Climat     |
| 6    | 3 - Coût trans  | → | 24 - Démogr     |
| 7    | 56 - Climat     | → | 27 - Ter arabl  |
| 8    | 11 - Informel   | → | 55 - Express    |
| 9    | 24 - Démogr     | → | 57 - Pluie      |
| 10   | 34 - Culturel   | → | 3 - Coût trans  |
| 11   | 47 - Maillage   | → | 34 - Culturel   |
| 12   | 55 - Express    | → | 54 - Informat   |
| 13   | 57 - Pluie      | → | 25 - Migrat     |
| 14   | 25 - Migrat     | → | 29 - Biodivers  |
| 15   | 29 - Biodivers  | → | 6 - Polit fisc  |
| 16   | 36 - Ressour    | → | 36 - Ressour    |
| 17   | 44 - Santé      | → | 44 - Santé      |
| 18   | 50 - Moeurs     | → | 32 - Religieux  |
| 19   | 1 - PIB         | → | 47 - Maillage   |
| 20   | 7 - Investis    | → | 33 - Pesant     |
| 21   | 8 - Inv humain  | → | 50 - Moeurs     |
| 22   | 9 - Chômage     | → | 53 - Identité   |
| 23   | 13 - APD        | → | 8 - Inv humain  |
| 24   | 20 - Crédit     | → | 9 - Chômage     |
| 25   | 28 - Risques    | → | 10 - Sous-empl  |
| 26   | 33 - Pesant     | → | 30 - Innovat    |
| 27   | 37 - Moder Etat | → | 25 - Déchets    |
| 28   | 49 - Infrastruc | → | 7 - Investis    |
| 29   | 54 - Informat   | → | 41 - Adéq forma |
| 30   | 10 - Sous-empl  | → | 49 - Infrastruc |
| 31   | 14 - Accords    | → | 14 - Accords    |
| 32   | 21 - Emigrés    | → | 42 - Educ infor |
| 33   | 22 - IDE        | → | 11 - Informel   |
| 34   | 26 - Déchets    | → | 13 - APD        |
| 35   | 32 - Religieux  | → | 15 - Sécurité   |
| 36   | 41 - Adéq forma | → | 20 - Crédit     |
| 37   | 42 - Educ infor | → | 21 - Emigrés    |
| 38   | 53 - Identité   | → | 22 - IDE        |
| 39   | 59 - Géostrat   | → | 28 - Risques    |
| 40   | 12 - Change     | → | 59 - Géostrat   |
| 41   | 15 - Sécurité   | → | 43 - Médecine   |
| 42   | 16 - Prix baril | → | 58 - Individu   |
| 43   | 17 - Prix alim  | → | 40 - Emploi     |
| 44   | 18 - Marchés ex | → | 1 - PIB         |
| 45   | 30 - Innovat    | → | 2 - Balance     |
| 46   | 40 - Emploi     | → | 4 - Epargne     |
| 47   | 43 - Médecine   | → | 5 - Solde budg  |



© L'IPSOR - EPTA - MCMAC

## Annexe 11 : Plan des influences/dépendances directes

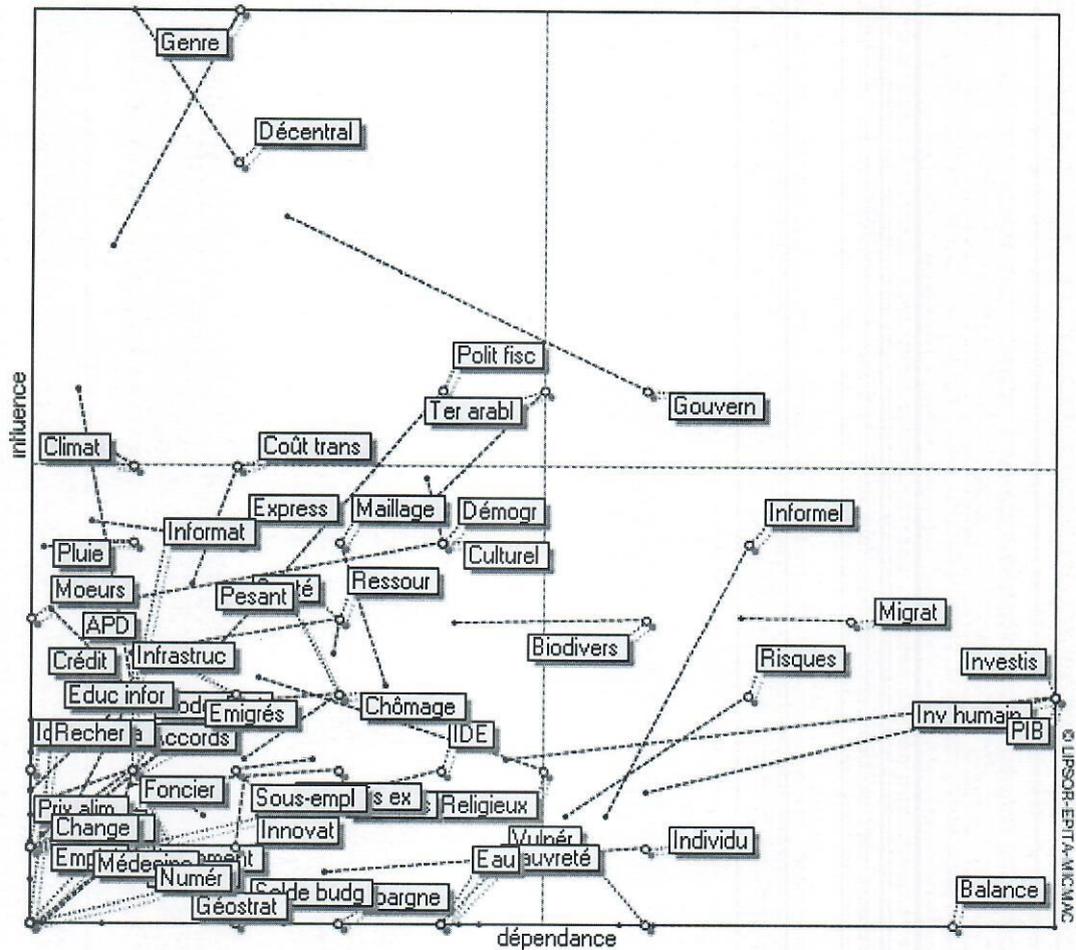
### Plan des influences / dépendances directes



Cette représentation graphique de l'influence et de la dépendance de l'ensemble des variables permet d'avoir une vue synthétique des variables selon leur dépendance et leurs influences directes.

## Annexe 12 : Plan des déplacements : direct/indirect

### Le plan des déplacements : direct/indirect



Cette représentation graphique permet d'avoir une vue synthétique de l'ensemble des influences et dépendances indirectes.

### Annexe 13 : Lecture des résultats de l'analyse structurelle

L'analyse structurelle permet de classer les 59 variables choisies à l'issue de l'étude rétrospective en fonction de leur motricité (nombre de variables sous leur influence) et de leur dépendance (nombre de variables dont elle dépend). Ces motricités et dépendances sont mises en évidence de façon directe, c'est-à-dire statique, et permettent une interprétation de court terme. Tandis que les relations indirectes, à savoir les relations entre deux variables en passant par une troisième, font l'objet d'une interprétation en termes de dynamique ou de long terme.

Pour passer des relations directes aux relations indirectes, le logiciel MIC-MAC réalise une nouvelle itération en élevant la puissance de la matrice d'analyse structurelle. Le passage aux relations indirectes peut s'accompagner de gain ou de perte de motricité/dépendance de certaines variables. L'interprétation s'effectue à partir des positions des variables dans le plan de sortie du logiciel MIC-MAC dont l'axe des abscisses représente la dépendance et l'axe des ordonnées, la motricité.

#### **I. Grille de lecture**

La position des points de la variable dans le plan d'influence/dépendance direct permet de circonscrire cinq types de variables : variables opérationnelles, variables relais, variables autonomes, variables résultats, variables commande.

-Les variables autonomes, caractérisées par une faible motricité et une faible dépendance, se trouvent au bas et à gauche du plan<sup>58</sup> (proche du point de coordonnées nulles).

-Les variables relais, opposées aux variables autonomes, présentent une forte dépendance et une forte motricité. Ces variables sont les plus importantes et les plus intéressantes en termes de politique économique.

-Les variables résultats qui se situent dans le cadran de droite et en bas du plan sont de faible motricité et de forte dépendance.

-Le dernier cadran, qui est opposé à celui des résultats, regroupe les variables à forte motricité et à faible dépendance subdivisées en deux sous-groupes : les variables à motricité moyenne et à dépendance nulle, qui sont les variables opérationnelles, et les variables de commande à forte motricité et à dépendance nulle, qui influencent toutes les autres sans dépendre d'elles. Il est préférable que ce sous-groupe soit composé de variables internes.

---

<sup>58</sup> Plan d'influence/dépendance direct

## **La lecture des résultats de l'analyse structurelle s'effectuera à partir de cette grille d'analyse**

Cette interprétation n'est pas le fruit de la réflexion du groupe qui a effectué l'analyse ; elle ne peut donc être officielle, elle est indicative. En effet, les hypothèses et certaines des analyses pourraient changer selon le point de vue à partir duquel la lecture est faite.

Son but est d'essayer de mettre en cohérence les résultats de l'analyse avec les études rétrospectives, de manière à ce que ses conclusions puissent s'insérer dans l'élaboration des scénarios. Notre lecture sera limitée par l'absence de certains croisements habituellement réalisés pour disposer d'une analyse structurelle complète. En règle générale, les variables sont divisées en deux groupes (internes et externes) afin de réaliser plusieurs combinaisons matricielles (variables internes sur elles-mêmes et sur les variables externes, puis variables externes sur elles-mêmes et sur les variables internes).

Dans notre cas à l'étude, c'est la matrice de 59 variables issues de la rétrospective qui a fait l'objet d'un croisement sur elle-même, sans distinguer les variables internes des externes.

### **II. Le classement des variables**

#### **a/ Les groupes de variables selon les influences et dépendance directe sont rangés par ordre de motricité décroissante**

Premier groupe de variables rangées par ordre de motricité décroissante : **dimension genre, décentralisation, politique fiscale**

Deuxième groupe de variables ayant la même motricité et rangées par ordre de dépendance croissante : **changement climatique, coût des transactions, dégradation des terres arables, bonne gouvernance**

Troisième groupe de variables de même motricité rangées par ordre de dépendance croissante : **pluviométrie, maillage du territoire, conservation du patrimoine culturel, croissance démographie et place de l'informel**

#### **b/ Les groupes des variables selon les influences indirectes**

Premier groupe de variables en hausse de motricité : **bonne gouvernance, modernisation de l'État**

Deuxième groupe en hausse de motricité : **poids des religieux sur l'État, droit à l'information, innovations technologiques**

Premier groupe en baisse de motricité : **dimension genre, place de l'informel**

### III. Interprétation du classement des variables selon les influences directes

#### III.1. Le premier groupe de variables

La **dimension genre** est une variable qui relève de la catégorie sociologique, donc difficile à faire varier dans le court et le moyen termes. Elle est la variable la plus motrice, c'est-à-dire qu'elle influence le plus grand nombre de variables. Elle est donc déterminante dans l'évolution de la société, même si elle perd en motricité et en dépendance sur le plan des déplacements indirects. La **dimension genre** est définie comme une prise en compte des rapports d'équité et d'égalité. Donc, le fait de prendre en compte ou non le rapport d'inégalité entre hommes et femmes permet d'expliquer en grande partie l'état actuel de notre système.

C'est pourquoi il convient, dans une perspective de développement, d'élargir les horizons et d'établir plus d'équité et d'égalité entre homme et femme. Le recul de cette variable dans le long terme peut signifier qu'à l'horizon de 25 ans, les relations d'inégalité entre les sexes seront fortement réduites pour laisser la place à un équilibre plus favorable au progrès économique et social.

La **décentralisation** est une variable-instrument utilisée par l'État pour transférer des pouvoirs aux populations à la base. Elle est définie comme une démarche politique et administrative. Sa forte motricité actuelle témoigne de l'importance du phénomène et de sa forte capacité à influencer le système économique et social. En tant qu'instrument (ou variable de commande), elle est peu dépendante.

Dans le long terme, elle gagne en motricité et perd en dépendance, ce qui signifie que sa capacité d'entraînement augmente. Dans le long terme, les collectivités locales, à travers le développement des terroirs, feraient preuve de capacités à gérer les compétences supplémentaires transférées au profit exclusif des populations. L'État serait moins jacobin qu'il ne l'est aujourd'hui, dans un contexte de proximité avantageuse entre le pouvoir et les populations. C'est le scénario d'une politique de décentralisation réussie.

La **politique fiscale** est définie dans son acception passive, à savoir, que ce sont les règles et procédures d'imposition et de taxation des activités. C'est la troisième variable par ordre de motricité avec une dépendance un peu plus forte que les deux premières ; elle ne peut donc être ni une variable de commande ni une variable relais. Sa motricité s'explique par la place importante que joue, en tant qu'acteur dans le système, l'État dont les décisions impactent sur tous les autres sous-systèmes.

C'est l'État qui, en annonçant les différentes taxes, donne le signal aux autres agents pour qu'ils fassent des arbitrages en fonction du secteur d'activité qui les concerne. Même les effets d'annonce et les intentions de l'État sont interprétés par les agents économiques dans une démarche d'anticipation pour éviter de subir les surcoûts ou pour maintenir une marge.

Dans un long terme, la variable perd fortement en motricité et en dépendance ; ce qui signifie qu'avec la mondialisation, les marges de manœuvre de l'État et de la société en général se réduisent du fait des interdépendances croissantes notées dans la rétrospective. Dans ce contexte, la **politique fiscale** peut ne plus être le point de départ et le point de référence des agents économiques et de la société.

### III.2. Deuxième groupe de variables

Les variables sont de motricité proche et sont rangées par ordre de dépendance décroissante.

Le **changement climatique** est défini en tant que variable comme un phénomène global affectant la variabilité du climat. Il est important pour le système économique sénégalais dont le moteur, tel que révélé par la rétrospective, est basé sur l'agriculture et l'industrie. Sa motricité moyenne et sa dépendance presque nulle la placent dans le champ des variables opérationnelles. Il en est de même pour la **pluviométrie**, « niveau de précipitations en termes de quantité dans l'espace et le temps », qui se situe dans le même champ que les variables opérationnelles.

Cette présence des deux variables explique certainement le fait que d'autres variables écologiques soient éclipsées ou ne présentent qu'une motricité réduite. C'est le cas respectivement de l'**accès à l'eau potable** et de la **dégradation des terres arables**. Le **changement climatique** et la **pluviométrie** « capturent », en partie, leur pertinence dans l'explication de la dynamique du système d'autant plus que l'eau est aussi prise en compte dans la variable « **gestion de ressources intégrées** » dont la définition est trop floue et trop large. Toutes ces variables (**changement climatique** et **pluviométrie**) gardent leur motricité à

long terme. Ce fait est plus accentué pour le **changement climatique**. Ces phénomènes écologiques sont donc perçus comme devant garder leur capacité explicative et entraînant dans le long terme.

**Les coûts indirects des transactions économiques** sont une variable économique devant représenter les coûts inhérents à la pratique de l'État et qui obèrent la compétitivité des entreprises. Cette variable doit certainement sa motricité à deux mots clés : « compétitivité », qui est au cœur de l'activité dans un contexte de mondialisation, et « État », qui est l'acteur central de la société. Sa motricité baisse peu à long terme alors que la dépendance est intacte. Cela pourrait laisser croire que la compétitivité ainsi que la place de l'État resteront importantes.

**La dégradation des terres arables** définie en tant que processus de dégradation des terres cultivables, est à sa place parmi les variables motrices du système. En effet, elle représente la vulnérabilité de notre production aux conditions agro-climatiques et l'importance de l'agriculture dans le système. L'on peut déplorer sa motricité qui aurait été plus grande si l'on n'avait pas retenu la variable **changement climatique** qui a tendance à « capturer » tous les phénomènes de la nature.

### III.3 Troisième groupe de variables en termes de motricité

Les variables sont de motricité proche et sont rangées par ordre de dépendance décroissante.

Le troisième groupe comprend des variables de motricité très moyenne mais qui comptent quand même parmi les variables du système. Leur interprétation, effectuée par ordre de dépendance décroissante, est intéressante car ce groupe comprend des variables qui sont essentielles dans l'explication de l'évolution du système. Il en est ainsi du **maillage territorial** qui caractérise la dimension spatiale du développement et la façon dont elle pèse sur le système sénégalais. Sa motricité est stable à long terme. Elle maintient donc sa capacité d'influence sur le système à long terme.

**Les facteurs culturels**, qui se révèlent importants, comme l'a montré l'étude rétrospective de la société sénégalaise, font partie du groupe. A long terme, sa motricité croît, ce qui veut dire que les valeurs et mentalités vont se maintenir comme frein ou accélérateur.

Les autres variables socioculturelles que sont les **pesanteurs socioculturelles** et la **dégradation des mœurs** se situent dans la frontière supérieure des variables autonomes ; ce qui veut dire qu'il ne faut pas les exclure complètement du champ des variables pertinentes.

La **croissance démographique** aussi reste parmi ce groupe de moyenne motricité, avec la différence qu'elle perd sa motricité à long terme ; ce qui est « aberrant », sauf à considérer que la croissance démographique cesse d'être une contrainte dans la couverture des services sociaux et que le Sénégal connaît sur la période sa transition démographique. Ce qui est peu probable dans un scénario tendanciel.

Enfin, la **place de l'informel** est une variable de ce groupe avec une dépendance très forte qui la place davantage du côté des variables résultats. Sa perte de motricité à long terme peut être interprétée comme un passage d'une partie de ce secteur au mode formel et moderne. Sur un horizon de 25 ans, des mutations du **secteur informel** peuvent effectivement se produire. Des acteurs de l'informel pourraient transiter de leur secteur de prédilection, à savoir le commerce, vers l'industrie. Certaines entreprises ont déjà réalisé cette migration.

La **bonne gouvernance** en tant que gestion transparente démocratique et participative des affaires apparaît en lecture de dépendance directe comme la seule variable proche de la zone des variables relais. En effet, la bonne gouvernance (forte motricité et forte dépendance) est une variable que l'on peut actionner pour en influencer d'autres. A long terme, la bonne gouvernance gagne en motricité et perd en dépendance. C'est une variable dont dépendront plusieurs autres dans le long terme. Mais sa capacité d'être « instrumentalisée » va diminuer.

#### IV. Interprétation du classement des variables selon les influences indirectes

La montée en puissance de la matrice d'analyse structurelle révèle des variables qui, en analyse statique, ne présentent pas d'intérêt. En revanche, en dynamique, elles font des remontées importantes dans le sens de l'axe des ordonnées. Cette remontée est interprétée, dans certains cas, comme le signe d'un germe de changement.

La **modernisation de l'État** est définie comme un ensemble de mesures et d'actions destinées à améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'État. L'importance de l'État s'était déjà révélée avec la variable **politique fiscale** qui est très motrice en dépendance directe. La variable qui gagne en motricité, c'est-à-dire que dans le long terme, c'est la **modernisation de l'État** qui supplée à la perte de motricité de la **politique fiscale**. L'Etat en tant qu'acteur ne peut être absent des éléments explicatifs des dynamiques de la société dont les défis dans le long terme vont se jouer autour de son rôle. L'Etat devra renforcer son organisation et son fonctionnement, notamment, pour faire face de plus en plus aux revendications d'une société civile plus organisée en différentes corporations comme en témoigne la variable « **poids des religieux dans le fonctionnement de l'État** » dont les

gains en motricité traduisent la capacité des groupes religieux de peser dans le long terme sur les affaires publiques.

#### Germe de changement : la **modernisation de l'État**

Le **droit à l'information** est considéré comme le dispositif légal et réglementaire consacrant l'accès à l'information. Cette variable relève certainement de la bonne gouvernance et de l'importance à attacher à la circulation de l'information dans le contexte des nouvelles technologies de l'information. La circulation de l'information restera importante dans les années à venir et jouera un rôle déterminant dans les mutations de la société. Les TIC seront aussi les lieux de création de richesses et d'appui aux services sociaux.

#### Germe de changement : le **droit à l'information**

L'**innovation technologique et les technologies propres** comprises comme un ensemble de procédés de création respectant les normes environnementales est une des variables ayant effectué une remontée en termes de motricité. L'aspect innovation technologique et celui relatif aux technologies propres restent dans la même catégorie de variables de l'avenir. Il est admis que l'importance croissante de la préservation de l'environnement sera telle que cette variable va influencer les procédés de production. En effet, l'analyse rétrospective a conclu à la nécessité de changer les modes de production et de consommation de manière à éviter une dégradation de la nature préjudiciable à notre survie.

#### Germe de changement : l'**innovation technologique et les technologies propres**

**En conclusion**, on peut constater que plusieurs variables externes ne présentent pas de motricité attendue. Il en est ainsi du prix du **baril de pétrole** ou du prix des **biens alimentaires** qui jouent un rôle important dans le système. Cette lecture des résultats de Mic-Mac n'est pas une vérité toute faite sur le système. Elle nous rappelle cependant l'utilité de l'analyse structurelle dans sa capacité à confirmer ou à nuancer les résultats de la rétrospective. Elle sert de guide pour les scénarios en précisant le poids, la nature et les directions que pourraient prendre certaines variables dans l'avenir. Les biais liés à la composition de l'équipe ont certes joué dans la définition de la structure de la matrice, mais elles n'ont pas remis en cause la cohérence d'ensemble. Ainsi, plusieurs pistes de réflexion sont permises pour améliorer la connaissance du système pour le présent et l'avenir.

## Annexe 14 : Questions stratégiques pour réaliser la vision

### **Economie**

- Comment renforcer le système productif pour le rendre apte à faire face à la concurrence internationale ?
- Comment réussir une insertion harmonieuse dans la mondialisation ?
- Comment assurer une croissance pro-pauvres ?
- Comment garantir l'accroissement continu du PIB par tête ?
- Comment répondre au défi de la demande croissante d'énergie des ménages et du système productif ?
- Comment assurer une indépendance énergétique ?
- Comment assurer la transition d'une économie organisée essentiellement autour de l'agriculture à une économie semi-industrialisée et de service ?
- Comment assurer la sécurisation du revenu du petit producteur ?
- Comment assurer une indépendance de l'approvisionnement en énergie ?
- Comment rééquilibrer les dépenses d'infrastructures en faveur du monde rural ?
- Comment passer d'une migration de consommation à une migration d'accumulation ?
- Comment offrir plus de possibilités aux entrepreneurs nationaux ?

### **Environnement**

- Comment préserver l'environnement dans un contexte d'impératif de croissance économique forte ?
- Comment adapter le secteur agricole aux changements climatiques pour lui permettre de répondre aux défis de la sécurité alimentaire ?
- Comment adapter le système productif aux technologies propres et efficaces ?
- Comment rendre les modes de consommation soucieux du respect de l'environnement ?

### **Secteurs sociaux : promotion du capital humain**

- Comment assurer une efficacité des services sociaux dans un contexte de rareté des ressources ?
- Comment promouvoir un système éducatif favorable aux changements des mentalités, à l'évolution sociale (mentalité) ?
- Comment adapter le système éducatif aux défis technologiques ?
- Comment renforcer les filières scientifiques dans le système éducatif ?
- Comment assurer l'adéquation Éducation /Formation/Emploi ?
- Comment renforcer la couverture des services sociaux (éducation, santé, eau ...) de façon à l'adapter à la demande ?
- Comment améliorer le rendement des services sociaux ?
- Comment améliorer le niveau de productivité globale de la nation (rôle de l'éducation...)?
- Comment développer les solidarités institutionnelles et encourager les solidarités traditionnelles ?

Comment mettre en place un système de santé souple et adapté aux évolutions des pathologies ?

### **Mentalité**

Comment développer une culture de responsabilité des acteurs dans le système productif (secteur privé et syndicats) ?

Comment renforcer les aspects culturels favorables au progrès économique ?

Comment assimiler/maîtriser les technologies de l'information pour les mettre au service du progrès économique et social ? (rôle de la télévision et d'internet) ?

Comment renforcer la prise en compte du genre dans la lutte contre les inégalités et la promotion économique ?

Comment faire contribuer les organisations religieuses à un système de valeurs favorisant une cohabitation harmonieuse et un développement économique et social ?

### **Gouvernance /Gouvernance politique/Gouvernance sociale**

Comment promouvoir la culture du respect du bien public ?

Comment promouvoir la transparence, la responsabilité, l'efficacité en matière de gouvernance ?

Comment promouvoir une démocratie participative directe qui implique tous les citoyens ?

Comment promouvoir une démocratie plus inclusive ?

Comment réduire le poids des lobbies dans la répartition des ressources ?

Comment rééquilibrer la répartition de la population sur l'espace national et assurer une meilleure occupation de l'espace ?

Comment assainir la vie politique ?

Comment instaurer un leadership efficace et visionnaire aux différents échelons local, national ?

### **International**

Comment renforcer l'intégration économique régionale ?

Comment aller vers une Union africaine ?

Quelles alliances pour une réforme des institutions internationales des Nations unies ?

Comment promouvoir un partenariat international efficace et équitable ?

**Annexe 15 : Arrêté portant organisation du cadre d'orientation et de suivi de l'Étude prospective « Sénégal 2035 »**

22.01.2019 - 00245

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

.....  
Un Peuple - Un But - Une Foi

.....  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**ARRÊTÉ PORTANT ORGANISATION DU CADRE D'ORIENTATION ET  
DE SUIVI DE L'ÉTUDE PROSPECTIVE « SÉNÉGAL 2035 »**

**LE MINISTRE D'ÉTAT,**

**MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,**

- VU La Constitution ;
- VU Le décret n° 2000-301 du 5 avril 2000 portant création de la Direction des Stratégies de Développement ;
- VU Le décret n° 2007-826 du 19 Juin 2007 portant nomination du Premier ministre ;
- VU Le décret n° 2008-642 du 16 Juin 2008 portant organisation du ministère de l'Économie et des Finances ;
- VU Le décret n°2008 – 1026 du 18 juillet 2008 portant répartition des services de l'État et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la présidence de la République, la primature et les ministères ;
- VU Le décret n° 2008-1018 du 07 août 2008 portant nomination d'un ministre et fixant la composition du Gouvernement ;

**ARRÊTE :**

**ARTICLE PREMIER** : Les activités de l'Étude Prospective « Sénégal 2035 » se feront dans le cadre de trois instances constituant son cadre institutionnel :

- le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) ;
- le Groupe d'Experts Coordonnateurs (GEC) ;
- l'Equipe technique permanente (ETP) ;

## **PARAGRAPHE 1 : LE COMITÉ D'ORIENTATION ET DE SUIVI (COS)**

**ARTICLE 2** : Le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) est placé sous l'autorité du ministre de l'Économie et des Finances, représenté par le directeur général du Plan.

Il est composé de l'ensemble des structures de l'administration et de membres représentatifs de la société sénégalaise dans sa diversité sociologique, économique, politique et culturelle.

Le Comité d'orientation et de suivi peut faire appel à toute personne ou structure dont les compétences sont jugées utiles pour l'accomplissement de ses missions.

Il est composé de :

- un représentant de la Présidence de la République ;
- un représentant de la Primature ;
- un représentant de l'Assemblée Nationale ;
- un représentant du Sénat ;
- un représentant du Cabinet du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- l'Expert Coordonnateur de la Cellule de la Thématique Multi-pôle de la Direction générale du Plan ;
- le Directeur des Stratégies de Développement ;
- le Directeur de la Population et de la Planification du Développement Humain ;
- le Directeur de la Planification Nationale ;
- le Directeur du Centre d'Études de Politiques pour le Développement ;
- le Directeur de la Prévision et des Études économiques ;
- le Directeur général de l'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie ;
- Monsieur Moustapha KASSÉ, économiste ;
- L'Abbé Jacques SECK, chef religieux ;
- Monsieur Abdou Aziz KÉBÉ, islamologue ;
- Monsieur Djiby DIÉDHIOU, journaliste ;
- Madame Fatou SOW, chercheur ;
- Monsieur Baïdy AGNE, opérateur économique ;
- Madame Aminata DIAW, professeur de philosophie ;
- Madame Eugénie Rokhoya AW, sociologue ;
- Monsieur Emmanuel DIONE, sociologue ;

**ARTICLE 3** : Le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) est chargé :

- de déterminer les grands axes et orientations de la réflexion prospective ;
- de proposer les thématiques devant faire l'objet d'études ;
- d'émettre des avis sur les questions qui lui sont soumises dans le cadre des travaux techniques menés par l'Équipe Technique Permanente ;
- de faire le plaidoyer de l'Étude Prospective et légitimer la réflexion prospective au niveau de l'opinion publique ;
- d'assurer la visibilité des travaux et des actions menées dans le cadre de l'élaboration de l'Étude Prospective ;
- de garantir l'objectivité de la réflexion prospective.

**ARTICLE 4 :** Le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) assurera après la validation du rapport final de l'Étude, le suivi permanent de sa mise en œuvre et se réunira à cet effet chaque fois que de besoin.

## **PARAGRAPHE 2 : LE GROUPE D'EXPERTS COORDONNATEURS (GEC)**

**ARTICLE 5 :** Le Groupe d'Experts Coordonnateurs (GEC), dirigé par un expert coordonnateur, est placé sous l'autorité du Directeur des Stratégies de Développement et la supervision du Directeur général du Plan. Il constitue l'instance de réflexion à temps plein de l'Étude.

Il compte cinq (5) experts de haut niveau ayant des compétences avérées dans les domaines en rapport avec le champ de l'Étude Prospective, à savoir :

- un expert spécialiste en économie ;
- un expert spécialiste en sociologie ou dans toute autre discipline du domaine des sciences humaines et sociales ;
- un expert spécialiste en aménagement du territoire;
- un expert spécialiste en environnement ;
- un expert en modélisation (spécialiste en analyse quantitative)

Le Groupe d'Experts Coordonnateurs (GEC) soumet au Comité d'Orientation et de Suivi (COS) qui est l'organe consultatif politique et à l'Équipe Technique Permanente (ETP) qui est l'organe consultatif technique, la validation des résultats obtenus au terme de chaque étape du processus.

**ARTICLE 6 :** Le Groupe d'Experts Coordonnateurs (GEC) est chargé :

- de stimuler la réflexion sur les études à mener et de coordonner les travaux techniques qui sont effectués dans le cadre de l'Étude Prospective ;
- d'organiser la recherche et la dissémination des résultats obtenus ;
- de coordonner les groupes de travail mis en place pour réfléchir sur les variables et donner les informations nécessaires sur leur évolution (détermination des constantes ou invariants, tendances lourdes et germes de changement pour chaque variable) ;
- d'assister l'Équipe Technique Permanente au quotidien dans l'exécution de ses tâches ;

Il peut s'adjoindre d'autres spécialistes en fonction des domaines sur lesquels l'Étude Prospective voudrait particulièrement insister.

## **PARAGRAPHE 3 : L'ÉQUIPE TECHNIQUE PERMANENTE**

**ARTICLE 7 :** L'Équipe technique permanente (ETP) est placée sous la coordination du Directeur des Stratégies de Développement (DSD).

Elle est composée de représentants de l'Administration, de la Société civile et du Secteur Privé et comprend :

- un représentant du Directeur général du Plan ;
- un représentant de la Direction de la Planification nationale ;
- un représentant de la Direction de la Population et de la Planification du Développement humain ;
- un représentant de la Cellule de la Thématique Multi-pôle de la Direction générale du Plan ;
- un représentant de la Direction de l'Emploi ;
- un représentant de la Direction de l'Environnement et des Établissements classés ;
- un représentant de la Direction de la Prévision et des Etudes économiques ;
- un représentant du Centre d'Études de Politiques pour le Développement ;
- un représentant de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie ;
- un représentant de la Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative ;
- un représentant de la Direction de l'Industrie ;
- un représentant de la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles ;
- un représentant du Ministère des Affaires Etrangères ;
- un représentant du Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales ;
- un représentant du Ministère de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes, de la Pêche et de la Pisciculture ;
- un représentant du Ministère de la Santé et de la Prévention ;
- un représentant du Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres, des Télécommunications et des TICS ;
- un représentant du Ministère de l'Intérieur ;
- un représentant du Ministère de la Culture, du Patrimoine historique classé, des Langues nationales et de la Francophonie ;
- un représentant du Ministère de l'Élevage ;
- un représentant du Ministère de l'Éducation ;
- un représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Commerce et de la Coopération décentralisée ;
- un représentant du Ministère des Sénégalais de l'Extérieur et du Tourisme ;
- un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar ;
- un représentant du Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD) ;
- un représentant du Collectif national de la Société Civile pour la Lutte contre la Pauvreté au Sénégal (COLUPAS) ;
- un représentant de l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO) ;
- un représentant du Forum civil ;
- un représentant de l'Association des Consommateurs du Sénégal (ACOSEN) ;
- un représentant de la Confédération nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS) ;
- un représentant de l'Union nationale des Syndicats autonomes du Sénégal (UNSAS) ;
- un représentant du Conseil des ONG d'Appui au Développement (CONGAD) ;

- un représentant de la Confédération nationale des Travailleurs du Sénégal/Forces du Changement (CNTS/FC) ;
- un représentant de la Confédération nationale des Employeurs du Sénégal (CNES)
- un représentant du Conseil National du Patronat (CNP) ;
- un représentant du Mouvement des Entreprises du Sénégal (MDES) ;
- un représentant de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) ;
- un représentant de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) ;
- un représentant du Consortium de Recherches Économiques et Sociales (CRES) ;
- un représentant du Consortium de Recherches Économiques Appliquées (CREA) ;

**ARTICLE 8 :** L'Équipe technique permanente (ETP) est chargée :

- d'assurer la permanence des travaux menés dans le cadre de l'Etude Prospective sur la base des orientations fixées par le Comité d'Orientation et de Suivi ;
- d'élaborer et de proposer les termes de référence des études menées dans le cadre de la Prospective ;
- de procéder à la restitution des travaux en vue de la validation des résultats obtenus.

**ARTICLE 9 :** Le Directeur général du Plan (DGP) rend compte régulièrement au Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie des Finances, de l'évolution du processus de l'Étude et lui adresse un rapport sur le bilan des activités réalisées.

**ARTICLE 10 :** Le Directeur général du Plan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République du Sénégal.

Fait à Dakar, le .....

LE MINISTRE D'ÉTAT

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Fait à Dakar, le .....

LE MINISTRE D'ÉTAT

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

### Annexe 16: Membres de l'Équipe technique permanente

| Prénoms et Nom        | Fonction                           | Structure            |
|-----------------------|------------------------------------|----------------------|
| Abbé Jacques SECK     | Prêtre                             | Église Catholique    |
| Adama KEITA           | Juriste                            | COLUPAS              |
| Hady GUÈYE            | Expert consultant/Education –Form. | UNASAS               |
| Aïssatou Ayo BÂ DIOP  | Statisticienne                     | DSDS/MFSAEFMFPE      |
| Al Hassane NDIAYE     | Juriste                            | DSD/DGP/MEF          |
| Alassane BÂ           | Conseiller en planification        | BSS/DGD/MEF          |
| Alima NDIAYE          | Économiste                         | DPN/DGP/MEF          |
| Arame Ngom NDIAYE     | Géographe environnementaliste      | DEE/DEEC/MEPNBRLA    |
| Arona NIANG           | Agroéconomiste                     | DAPS/MAPB            |
| Awa Maty Basse BÂ     | Experte économiste                 | UCSPE /MEF           |
| Babacar MBAYE         | Conseiller en planification        | DPN/DGP/MEF          |
| Babacar NDIR          | Économiste                         | CEPOD/MEF            |
| Cheikh Modou THIAM    | Statisticien Economiste            | DSD/DGP/MEF          |
| Chouaïbou SONKO       | Conseiller technique               | DGP/MEF              |
| Débo SOW              | Economiste                         | DSD/DGP/MEF          |
| Djib DIEDHIOU         | Journaliste                        | Le soleil /Quotidien |
| Emmanuel Seyni NDIONE | Sociologue                         | ENDAGRAF             |
| Famara DIOUF          | Économiste                         | DSD/DGP/MEF          |
| Fatou DIOUF           | Experte/suivi participatif du DSRP | UCSPE/MEF            |
| Fatou B. Niang CAMARA | Démographe                         | ANSD                 |
| Fatou SARR            | Chercheur                          | IFAN                 |
| Ismaïla DIALLO        | Inspecteur Impôts et Domaines      | DLEC/DGID/MEF        |
| Jean Pierre NDIAYE    | Pédologue                          | ANSTS                |
| Khady BÂ              | Économiste                         | DCE/MCOM             |
| Lamine LABOU          | Économiste                         | DPEE/MEF             |
| Lanfía DIANE          | Conseiller en Planification        | DPRH/DGP/MEF         |
| Latyr DIOUF           | Expert aménagiste                  | ENEA                 |
| Mamadou Mansour SARR  | Expert conseil                     | CNP                  |
| Mamadou MARONE        | Économiste                         | FASEG/UCAD           |
| Mamadou SARR          | Commissaire aux Enquêtes Eco.      | DCE/MCOM             |
| Mariane Diop KANE     | Météorologiste                     | ANAMS                |
| Mayacine CAMARA       | Statisticien                       | UCSPE                |
| Métaké SAGNA          | Ingénieur de planification         | DSD/DGP/MEF          |
| Mohamadou Lamine DIA  | Agroéconomiste                     | DAPS/MA              |
| Mouhamadou D. SAMB    | Agt d'encadr. études et statist.   | BCEAO/Agence         |
| Moussa THIAM          | Statisticien                       | ANSD                 |
| Ousmane NDOYE         | Économiste / Consultant            | Best-Afrique         |
| Ousmane S. SECK       | Sociologue                         | DSD/DGP/MEF          |
| Papa Adama SARR       | Chargé d'Etudes                    | CIMES/CNP            |
| Papa Djiby NDIAYE     | Économiste                         | DSD/DGP/MEF          |
| Papa Sambaré NDIAYE   | Administrateur civil               | Repr DAGE MFSAEFMFPE |

|                     |                               |             |
|---------------------|-------------------------------|-------------|
| Rokhaya SÈNE        | Administrateur civil          | DGP/MEF     |
| Samba Diop CAMARA   | Conservateur en documentation | DSD/DGP/MEF |
| Samba KÂ            | Économiste                    | DSD/DGP/MEF |
| Sanor DIÈYE         | Économiste                    | UCSPE/MEF   |
| Sékhou DIAKHABY     | Conseiller en planification   | DPN/MEF     |
| Sidi Ben Omar KANE  | Conseiller en organisation    | DREAT/SLPR  |
| Soukeyna SYLLA      | Analyste de projets           | UCSPE/MEF   |
| Talla GUÈYE         | Économiste                    | INP         |
| Zeynab Mbengue WADE | Administrateur civil          | DGP/MEF     |

**Annexe 17 : Questionnaire sur les aspirations et perceptions de la population sénégalaise**

**Étude prospective 2035 : Enquête sur les aspirations et les perceptions de la population sénégalaise**

Enquêteur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ N° Questionnaire : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Bonjour, je suis Untel, du cabinet AD Conseils ; nous menons actuellement une étude sur les aspirations et les perceptions de la population sénégalaise. Puis-je vous poser quelques questions ?

**IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ**

**Q.1- Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?**

Profession libérale     Cadre d'entreprise     Commerçant     Agent de maîtrise   
Employé     Fonctionnaire     Agent commercial     Artisan   
Inactif   
Agriculteur/Éleveur     Autre  : .....

**Q.2- Niveau d'instruction :**

Primaire     Secondaire     Supérieur     Post-universitaire     Arabe

**Q.3- Taille moyenne du ménage**

1 pers.     2 pers.     3 à 5 pers.     6 à 8 pers.     9 à 10 pers.     Plus de 10 pers.

**Q.4- Sexe :**    Homme     Femme

**Q.5- Age :**    Moins de 25 ans     25 – 35 ans     36 – 50 ans     50 ans et plus

**Q.6- Quartier:** ..... ; **Q.7-Quartier :** .....

**Q.8- Statut matrimonial :**    Célibataire     Marié     Divorcé     Autre

.....

**Q.9- Revenu moyen mensuelle :** .....

**Q.10 – En prenant en compte les thèmes suivants (Alimentation, Habitat, Eau, Électricité, Tic, Sécurité, Santé, Éducation, Emploi, Transport, Infrastructures, Bonne Gouvernance et autres...), quelles sont vos 2 premières priorités actuelles ?**

..... ; .....  
.....

## PARTIE I : PERCEPTIONS DES POPULATIONS

### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**Q.11- Est-ce que la sécurité alimentaire est garantie ?**

Pour vous-même : Oui  Non  Pourquoi :

Pour votre famille : Oui  Non  Pourquoi ? :

Pour le milieu urbain: Oui  Non  Pourquoi ? :

Pour le milieu rural : Oui  Non  Pourquoi ? :

**Q.12- Que pensez-vous du niveau de la sécurité alimentaire au Sénégal ?**

Très insuffisante  Insuffisante  Suffisante  Très suffisante

Pourquoi ? .....

**Q.13-La politique alimentaire de l'État du Sénégal est-elle ?**

Très bonne  Bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi ? .....

### HABITAT / LOGEMENT

**Q.14- Quel est le statut de votre logement ?**

Propriétaire  Locataire  logement précaire  Autre :

**Q.15- Avez-vous accès à l'eau dans le logement de votre famille ?**

Oui  Non  Pourquoi ? .....

**Q.16- Avez-vous accès à l'électricité dans le logement de votre famille ?**

Oui  Non  Pourquoi ? .....

**Q.17- Avez-vous accès au téléphone et à la TV dans le logement de votre famille ?**

Oui  Non  Pourquoi ? .....

**Q.18- Avez-vous une bonne sécurité dans le quartier ?**

Oui  Non  Pourquoi : .....

**Q.19- Quelle appréciation avez-vous de la qualité des logements familiaux?**

Très bonne  Bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi ? .....

**Q.20-Pensez-vous que l'accès à un logement décent est ?**

Très difficile  difficile  facile  Très facile

Pourquoi ? .....

**Q.21-Pensez vous que la politique de l'État en matière de logement est ?**

Très bonne  Bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi ? .....

## SANTÉ

**Q.22- Trouvez- vous que la couverture sanitaire/ SANTÉ est garantie ?**

- Pour vous-même : Oui  Non  Pourquoi ?.....  
Pour votre famille : Oui  Non  Pourquoi ?.....  
Pour votre quartier : Oui  Non  Pourquoi ?.....  
Pour le milieu rural : Oui  Non  Pourquoi ?.....

**Q.23- Quel type de structure de santé fréquente le plus votre famille ?**

- Public  Privé  Chez le guérisseur  Auto médication

Pourquoi ?.....

**Q.24- Que pensez-vous de l'état des structures publiques de santé en milieu urbain ?**

- Très bon  Bon  Mauvais  Très mauvais

Pourquoi ? .....

**Q.25- Que pensez-vous de l'état des structures publiques de santé en milieu rural ?**

- Très bon  Bon  Mauvais  Très mauvais

Pourquoi ?.....

**Q.26- Que pensez-vous des frais de santé Dakar?**

- Très abordables  Abordables  Chers  Très chers

Pourquoi ? .....

**Q.27- Que pensez-vous de l'état actuel des structures de santé au Sénégal?**

- Très bon  bon  Mauvais  Très mauvais

Pourquoi ? .....

**Q.28- Pensez- vous que la politique de l'État en matière de Santé est ?**

- Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi ? .....

## ÉDUCATION

**Q.29- Quel est votre niveau d'étude atteint ou la dernière classe fréquentée ?**

- Aucun  Primaire  Secondaire  Supérieur  Refus

**Q.30- La scolarité de vos proches est-elle bien prise en charge à l'école primaire ?**

- Oui  Non  Pourquoi ?.....

**Q.31- La scolarité de vos proches est-elle bien prise en charge dans le secondaire ?**

- Oui  Non  Pourquoi ?.....

**Q.32- La scolarité de vos proches est-elle bien prise en charge dans le supérieur ?**

- Oui  Non  Pourquoi ?.....

**Q.33- Que pensez-vous de la situation du système éducatif dans les zones urbaines ?**

- Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi ? .....

**Q.34- Que pensez-vous de la situation du système éducatif dans les zones rurales ?**

Très bonne       bonne       Mauvaise       Très mauvaise   
Pourquoi ? : .....

**Q.35- Pensez-vous que la politique de l'État en matière d'éducation est ?**

Très bonne       bonne       Mauvaise       Très mauvaise   
Pourquoi? .....

### TRANSPORT

**Q.36- Quel est le mode de transport le plus utilisé dans votre famille?**

Personnel       taxi       bus       car rapide       piéton

**Q.37- Trouvez-vous que le système de transport urbain est satisfaisant ?**

Pour vous-même :      Oui       Non       Pourquoi ? .....  
Pour votre famille :      Oui       Non       Pourquoi ? .....  
Pour le milieu urbain :      Oui       Non       Pourquoi ? .....  
Pour le milieu rural :      Oui       Non       Pourquoi ? .....

**Q.38- Que pensez-vous de l'état des structures de transport à Dakar ?**

Très bon       Bon       Mauvais       Très mauvais   
Pourquoi? .....

**Q.39- Que pensez-vous de l'état des structures de transport en milieu rural ?**

Très bon       Bon       Mauvais       Très mauvais   
Pourquoi ? .....

**Q.40- Que pensez-vous des frais de transport à Dakar?**

Très abordables       Abordables       Chers       Très chers

**Q.41- Que pensez-vous de l'état actuel des structures de transport au Sénégal?**

Très bon       bon       Mauvais       Très mauvais   
Pourquoi ? .....

**Q.42- Pensez-vous que la politique de l'État en matière de transport est ?**

Très bonne       bonne       Mauvaise       Très mauvaise   
Pourquoi ? .....

### EMPLOI

**Q.43- Quelle est votre profession ?**

Profession libérale       Cadre d'entreprise       Commerçant       Agent de maîtrise   
Employé       Fonctionnaire       Agent commercial       Artisan       Inactif   
Agriculteur/Éleveur       Autre  : .....

**Q.44- Trouvez-vous que le système de l'emploi urbain est satisfaisant ?**

Pour vous-même :      Oui       Non       Pourquoi ? .....  
Pour votre famille :      Oui       Non       Pourquoi ? .....  
Pour le milieu urbain :      Oui       Non       Pourquoi ? .....  
Pour le milieu rural :      Oui       Non       Pourquoi ? .....

**Q.45- Que pensez-vous de l'état des structures de l'emploi en milieu urbain ?**

Très bon       Bon       Mauvais       Très mauvais   
Pourquoi ? .....

**Q.46- Que pensez-vous de l'état des structures de l'emploi en milieu rural ?**

Très bon  Bon  Mauvais  Très mauvais

Pourquoi ? .....

**Q.47- Que pensez-vous de la situation de l'emploi des jeunes au Sénégal ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi ? .....

**Q.48- Pensez-vous que la politique de l'État en matière d'emploi est ?**

Très bonne  bonne  Mauvaise  Très mauvaise

Pourquoi ? .....

### **BONNE GOUVERNANCE**

**Q.49- Pensez-vous que les sociétés publiques sont bien gérées au Sénégal ?**

Oui  Non  Pourquoi ? .....

**Q.50- Pensez-vous que les projets/grands travaux de l'État sont bien gérés au Sénégal ?**

Oui  Non  Pourquoi ? .....

**Q.51- Pensez-vous que les infrastructures publiques sont bien gérées au Sénégal ?**

Oui  Non  Pourquoi ? .....

**Q.52- Que pensez-vous du niveau de corruption au Sénégal ?**

Très élevé  élevé  faible  très faible  Pourquoi ? .....

**Q.53- Peut-on parler de bonne gouvernance au Sénégal ?**

Oui  Non  Pourquoi ? .....

### **AUTRES THÈMES**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**PARTIE 2 : ASPIRATIONS DES POPULATIONS**

**Q.54 – En prenant en compte les thèmes suivants (Alimentation, Habitat, Eau, Electricité, TIC, Sécurité, Santé, Education, Emploi, Transport, Infrastructures, Bonne Gouvernance et autres...), quelles sont pour vous les 3 priorités pour les vingt- cinq prochaines années ?**

..... ; ..... ; .....

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

**Q.55- Quelle sont vos aspirations sur la situation alimentaire dans les 25 prochaines années (RM)?**

.....  
.....  
.....

**Q.56- Quelle doit être la priorité de l'État sénégalais pour améliorer la situation alimentaire d'ici à 2035 (R.U) ?**

Diminuer des taxes à l'importation  Subventionner les denrées de 1<sup>ère</sup> nécessité  Développer l'agriculture locale

Encourager la consommation des aliments locaux  Autres  : .....

**HABITAT / LOGEMENT**

**Q.57- Quelles sont vos aspirations pour le logement dans les 25 prochaines années (RM)?**

.....  
.....  
.....

**Q.58- Quelle doit être la priorité de l'État sénégalais pour améliorer la situation du logement d'ici à 2035 (R.U) ?**

Construire des cités  Subventionner les logements  Développer les prêts à taux réduit

Encourager l'utilisation des matériaux locaux  Autres  : .....

**SANTE**

**Q.59- Quelles sont vos aspirations pour le système de santé dans les 25 prochaines années (RM)?**

.....  
.....  
.....

**Q.60- Quelle doit être la priorité de l'État sénégalais pour améliorer la situation sanitaire d'ici à 2035 (R.U) ?**

Gratuité des soins  Construction de bcp d'hôpitaux  Construction de centres de santé  Autres  :

.....

**ÉDUCATION**

**Q.61- Quelles sont vos aspirations pour le système d'éducation au Sénégal (RM) d'ici à 2035 ?**

.....  
.....  
.....

**Q.62- Quel doit être la priorité de l'État Sénégalais pour améliorer le système d'éducation d'ici à 2035 (R.U) ?**

Gratuité de l'enseignement de base  Construction de bcp de sites  Développement de la recherche scientifique  Autres  : .....

**TRANSPORT**

**Q.63- Quelles sont vos aspirations pour le système de transport au Sénégal dans les 25 ans à venir (RM) ?**

.....  
.....  
.....

**Q.64- Quelle doit être la priorité de l'État sénégalais pour améliorer le système du transport dans les 25 ans à venir ?**

Métro  TGV  Bcp d'autoroutes  Développement des sociétés de transport  Autres  :  
.....

**EMPLOI**

**Q.65- Quelles sont vos aspirations, les secteurs d'emploi qui doivent être développés au Sénégal (RM) d'ici à 2035 ?**

.....  
.....  
.....

**Q.66- Quelle doit être la priorité de l'État sénégalais pour améliorer la situation de l'emploi d'ici à 2035 (R.U) ?**

Emploi Jeune  Formation aux métiers  Création d'emplois publics  Incitation de l'emploi privé par la fiscalité   
Autres  : .....

**BONNE GOUVERNANCE**

**Q.67- Quelle sont vos aspirations en matière de bonne gouvernance au Sénégal (RM) d'ici à 2035 ?**

.....  
.....  
.....

**Q.68- Que peut faire l'État sénégalais pour améliorer la bonne gouvernance d'ici à 2035 (R.U) ?**

Lutter contre la corruption  Instaurer une bonne gestion des deniers publics  Privilégier la compétence   
Autres  : .....

**AUTRES THÈMES**

.....  
.....  
.....